Université de Blida 1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme

Master 2
ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Récupération des friches urbaines dans le quartier El Hamma d'Alger

Etudiantes :
Chetoui Fella
Mim Ikram

Encadreur : Mr. A.Bitam
Co-Encadreur : Melle. N.Benhamza

2014-2015

Remerciements

C’est avec une grande émotion et beaucoup de sincérité que nous voudrions remercier toutes les personnes qui, par leur participation, leurs conseils efficaces, leurs orientations et leurs remarques pertinentes, nous ont permises de mener à bien ce travail.

Cette thèse n’aurait pas vu le jour sans la confiance, la patience et la générosité de Mr. BITAM, qui nous a guidés tout au long de la préparation de notre mémoire de fin d’études.
Ses conseils précieux et encouragements, nous ont permis de surmonter toutes les difficultés du parcours. Son œil critique nous a été très précieux pour structurer et améliorer la qualité de notre travail.
Qu’il trouve ici l’expression de nos sentiments les plus sincères.

Nos plus sincères remerciements vont également aux membres du jury qui nous ont fait honneur d’accepter d’évaluer notre travail.

Nos remerciements à nos professeurs et assistants, qui nous ont inculqués le savoir, ainsi que pour l’intérêt et l’attention qu’ils nous ont accordés.

Un grand remerciement est adressé à tous nos ami(e)s étudiants pour l’ambiance très favorable, qu’ils ont su créer durant tout notre cursus universitaire.

Je dédie ce modeste travail à :

A mes parents, qu'aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler. Que Dieu leur procure bonne santé et longue vie.

A ceux que j'aime beaucoup et qui m'ont soutenue tout au long de ce projet : mes frères Mansour, Mohamed et Benyoucef, ainsi que mes sœurs Houria et Fatma.

A mes deuxièmes parents, mon oncle et ma tante.

A mon binôme Ikich (Ikram) et sa famille qui est aussi la mienne.

A Amira Messah, mon professeur que j'aime beaucoup, qui m'a supervisé durant ses 5 dernière années, je ne la remercierai jamais assez.

A mes meilleurs amis (les indiens) Sabrina, Sara, Ikram, Sihem, Yasmine Cherif, Oussama, Lamine et ma Louloute Alia, qui ont rendu mes 5 dernières années un pur bonheur.

A Moumen Bouyakoub, mon voisin, mon camarade et mon ami, qui m'a aidé, soutenu et surtout supporté le long de mon travail.

A tous mes amis qui ont toujours étaient là pour moi et qui m'ont soutenu le long de mon parcours, Sifou ma bouclette Abdou, Maya, Yasmine, Imène, Oussama, Amine, Nadjib et Marouane.

A Rahima Bouchlaghem, mon petit bout de chou la sœur que je n'ai jamais eue.

A Yacine mon ami sur qui je pouvais compter dans tous les soucis informatiques que j'ai eue.

A mes camarades de classe qui ont toujours trouvé les mots pour me remonter le moral et qui ont su créer une ambiance familiale au niveau de l'atelier.

Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, pour que ce projet soit possible, du fond du cœur, je vous dis merci.

Chetoui Fella

Je dédie ce modeste travail :

En premier à mes chers parents, qui m'ont supporté et soutenu le long de mon parcours, tous les mots ne suffisent pas pour les remercier, ainsi que ma deuxième maman, Nadhira.

Je m'adresse aussi à mes deux sœurs (Awatif pnoupnou et Asmaa) et à mes deux frères (Zaki et Miminou).

A mon binôme et toute sa famille et spécialement à Didi Zoubir, pour sa compréhension et sa patience.

Un dédicace spécial pour ma clique «les indiens », leurs encouragements et tous les moments de folies et de rire qu'on a partagé ensemble durant notre cursus : Fella, Cherif (rais), Oussama (selefi), Lamine, Amine Sabrina (kahloucha), Yesmine et Sara la blonde, sans oublier Amira Messah pour son aide durant ces 5 années, Noufel Errafi, Koteyba Sahraoui, Moumen Drizzy, Houria Chetoui (telssili chewiya) et Abdou Boudali.

A tous mes camarades de classe et toutes les personnes qui connaissent « Ikich ».

Enfin, à ma très chère grand-mère, qui nous a quittés durant la préparation de ce travail, que j'aurais aimé qu'elle soit présente que Dieu l'accueille dans son vaste paradis inchallah.

Mim Ikram « ikich »

Sommaire

Introduction à la thématique générale du Master « Architecture et projet Urbain ».

Chapitre 1. Chapitre Introductif 10
1. Introduction à la thématique
2. Introduction générale à la problématique
3. Hypothèse « l'échelle d'appartenance »
4. Choix de la ville
5. Démarche.

Chapitre 2. L'État de l'Art 16
1. Le renouvellement urbain
2. Définition des friches urbaines
3. Objectif de la récupération des friches urbaines
4. Présentation des ouvrages et articles traités
5. Analyse d'exemples.

Chapitre 3. L'analyse urbaine (la Morphogénèse)..... 37
1. Introduction et choix du site
2. Lecture du développement historique de la baie d'Alger
3. Lecture de l'évolution historique du quartier El Hamma
4. Lecture typologique
5. Lecture critique du POS.

Chapitre 4. L'intervention 63

Phase 1. La composition urbaine 64
1. La structure existante
2. Le principe du schéma de structure
3. Règlementation et ambiances
4. Composition urbaine
5. Le principe de découpage de l'ilot

Phase 2. La composition architecturale..... 76
1. Le choix du thème
2. Analyse d'exemple
3. Le centre des arts

Annexes. Le dossier graphique 95

Introduction à la thématique générale du Master

‘‘ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN’’

La problématique générale du Master ‘Architecture et Projet Urbain’ s’inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l’approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s’insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l’approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l’urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu’entretiennent ces villes avec leur territoire.

S’appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d’une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l’urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l’urbanisation et de ses formes), le master ‘Architecture et Projet Urbain’ soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d’urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l’urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c’est le projet urbain qui constituera l’apport spécifique de l’architecte dans la pratique plurielle de l’aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l’urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l’objet architectural et à la crise de l’urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »[1].

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur - dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente[2].

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects[3] :

- Le premier concerne une **théorie de la forme urbaine :** la ville considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau viaire, îlot, unité parcellaire…) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents.
- Le deuxième aborde les **méthodes du projet urbain**, et reprend en écho aux qualités de la forme urbaine traditionnelle, l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice.
- Le troisième s'attaque à la difficile question des **logiques institutionnelles et procédurales**. L'auteur se livre à une critique en règle de l'urbanisme opérationnel et pointe l'absence de vision spatiale, l'abstraction du règlement par rapport à la notion traditionnelle de règle ; une nuance qu'il illustre par l'évolution des notions d'alignement et de gabarit.

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

---

1 . Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)

2 . Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également : Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme œuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.

3 . Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment l'espace public et privé, du paysage urbain. « Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »[4].

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.**

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires…) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maitres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (Tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie…).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville

[4] Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture…. construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet, une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche.

Au courant de l'année universitaire 2014/2015 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, on citera :

- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie
- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain et les nouvelles centralités
- Le Projet Urbain et le développement durable

A travers le thème du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka
Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'
Mai 2015

CHAPITRE I.

CHAPITRE INTRODUCTIF

THEMATIQUE :

La récupération des friches en milieu urbain (friches urbaines)

Notre choix de la thématique porte sur la récupération de friches en milieu urbain, un thème d'actualité qui représente un moteur du développement pour la ville

1. Introduction à la thématique :

Le développement des villes est suivi par un ensemble de transformations. A l'origine de ces mutations, un ensemble de bouleversements donnent naissance à des stigmates visibles sur le tissu urbain, notamment à des espaces délaissés, s'opposant aux dynamiques urbaines. Une fois abandonnées par leur fonction initiale, les friches restent sans être utilisées pendant un certain temps.

Ce développement des villes a conduit à l'extension suivit de près par l'étalement urbain, phénomène d'actualité, qui prit forme suite à une mauvaise gestion de l'aménagement du territoire. En choisissant la facilité, on a plus tendance à construire sur des terres nues dans les alentours des villes, où le coût du foncier est plus bas en périphérie ce qui induit un empiétement sur des terres agricole et la non-prise en compte de la valeur des espaces naturels.

Cependant, il existe plusieurs façons de faire la ville sur elle-même telle que la réutilisation de ses terrains laissés à l'abandon ou sous-exploités. Ces sites se limitent souvent à quelques bâtiments, mais s'étendent parfois aussi à des quartiers entiers.

Au vu des problèmes d'urbanisation actuels, une reconquête intelligente de ces terrains serait nécessaire.

Suite à cette problématique d'actualité, notre choix de ville s'est porté sur le quartier d'El Hamma d'Alger, ancienne zone industrielle qui fait aujourd'hui, l'objet d'un cas de ville à grande ampleur, dans le plan stratégique d'Alger, par sa situation et sa richesse en potentiel foncier important à récupérer.

2. Introduction générale à la problématique

La ville est un organisme en mutation permanente, elle change de forme de composante et de structure, on ne connait pas le plan type pour une ville parfaite, mais on peut savoir que pour mener à bien son fonctionnement, la ville doit contenir un confort et répondre aux besoins des citadins, les villes d'avant le 19ème siècle répondaient bien à ces critères, elles s'émancipaient en prenant en compte la composante «espace public» qui avait un rôle primordial dans l'urbanisation de la ville.

Durant le 19ème siècle, la crise industrielle a engendré les crises dans tous les domaines, notamment dans le logement. Cet essor économique a alerté les architectes, qui ont opté pour une solution d'urgence, avec la création de villes fragmentées basées sur le principe de zoning. Un pôle pour l'habitat (les cités dortoirs), un pôle pour le travail ; cette manière de faire a donné naissance à une nouvelle typologie qui se résume à la création de grands ensembles, fruit de l'industrialisation rapide et économiquement notable à la fois en abandonnant l'espace public, la composante liante des différents éléments qui forment la ville.

L'espace public est devenu un espace résiduel qui n'apporte rien à la ville. De ce faite, des questionnements se posent :

- Comment réintroduire la composante espace public dans l'urbanisation de la ville ?
- Comment intervenir avec un projet urbain en l'intégrant dans le tissu existant, pour retrouver un fonctionnement optimal de la ville ?
- Quelle typologie adopter pour les ilots ?

3. Hypothèse

Le constat sur nos villes nous amène à énumérer plusieurs défaillances notamment une pauvreté de la production architecturale qui reste jusque-là une création ponctuelle sans référence.

Afin de réaliser un projet urbain d'aménagement ou n'importe quelle intervention en milieu urbain intégré au tissu existant, créant un ensemble homogène avec les tracés préalables, on est appelé à inscrire ce projet dans des limites liées à l'histoire, le vécu, la culture ou encore ceux imposées par le site naturel.

Chaque projet doit être attaché à une échelle d'appartenance, qualifiée par une structure d'ensemble, identifiée et hiérarchisée par un espace public réglementé qui assurera une bonne orientation dans la ville.

4. Choix de la ville

Notre choix s'est porté sur le quartier d'El Hamma et a été motivé par :

- Sa situation stratégique sur la baie d'Alger
- Sa richesse en potentialités foncières
- Elle fait partie des futures centres urbains, compris dans le plan stratégique d'Alger
- Ce quartier présente un disfonctionnement urbain important (mobilité, mal aménagement et un important potentiel foncier à récupérer, existence de friches).

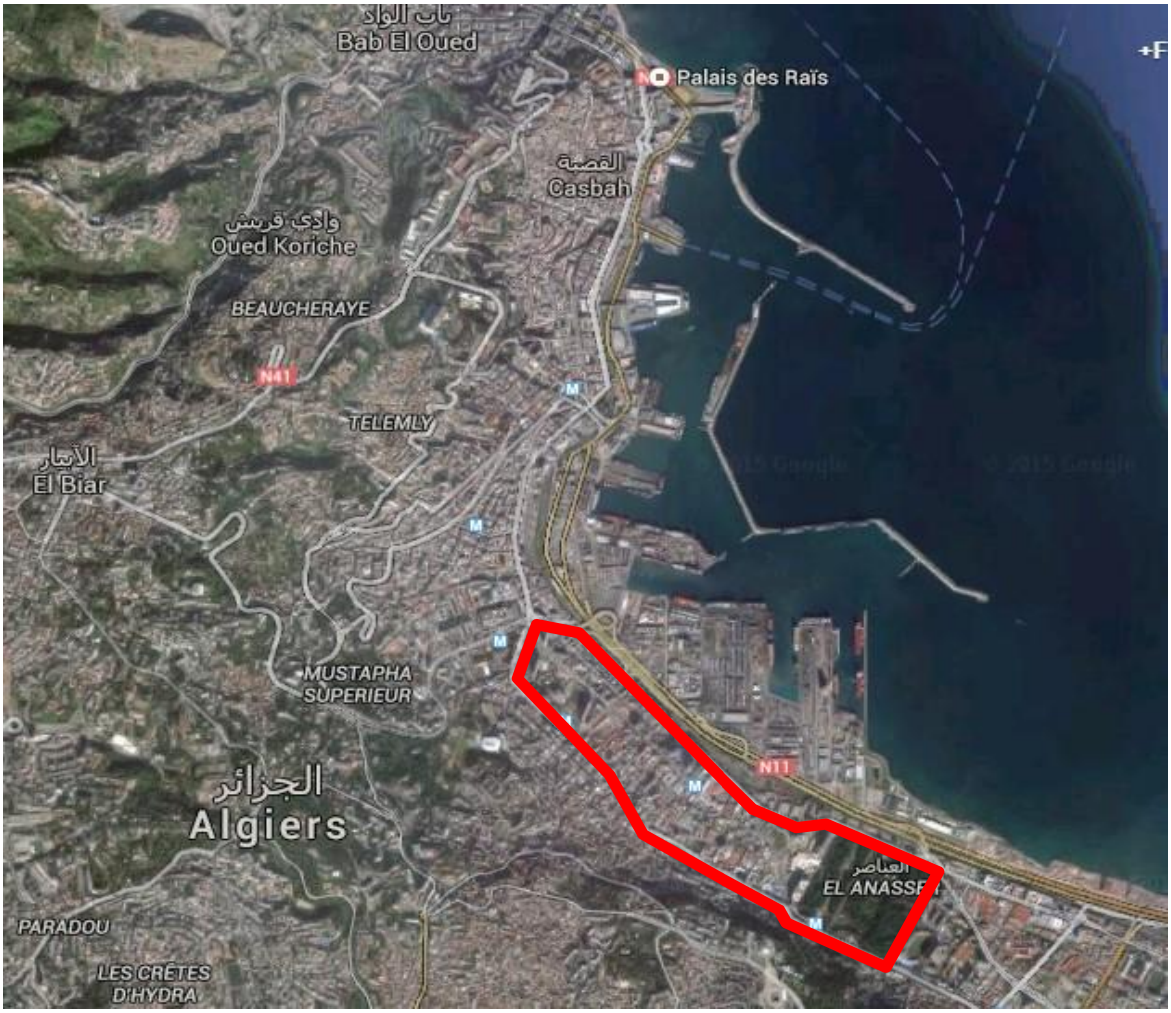

<u>Problématique</u> :

De vocation industrielle à l'origine, le quartier El Hamma comporte aujourd'hui de nombreuses friches urbaines, des ilots entiers à démolir ou encore des bâtiments à requalifier.

Comment intervenir sur un tissu déjà existant ? Comment récupérer et rentabiliser ce potentiel foncier que représentent ces sites abandonnés ?

5. Présentation de la démarche méthodologique

Structure du travail (Méthodologie) :

L'élaboration de tout projet architectural ou urbain est précédée par des démarches. Partant de cette logique, notre travail sera structuré sous forme de 3 chapitres qui se complètent successivement.

Présentation du contenu des chapitres :

Chapitre 1 :

- Chapitre introductif du constat fait sur nos villes et l'origine de la décadence de la qualité de production architecturale et la disparition de l'espace public.
- Formulation de la problématique générale faite suite au constat de la production actuelle.
- Hypothèse : l'appréhension de l'échelle d'appartenance et du projet urbain qui viennent en réponse aux défaillances relevées sur nos villes.
- L'explication de la démarche suivis pour aboutir au projet architectural.

Chapitre 2 :

- Une analyse thématique qui permettra de mieux approcher les aspects théoriques clés, du thème de recherche à savoir : la ville, l'appropriation de l'espace, le tissu urbain et la récupération de friches urbaine dans le cadre du développement durable de la ville.
- Analyse d'exemple ou référence, dans le but de définir un cadre d'approche susceptible d'aider à trouver des solutions à la problématique traitée.

Chapitre 3 :

Analyse urbaine faite selon la méthode typo-morphologique (la morphogénèse), qui combine entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale.

C'est une démarche d'analyse qui s'intéressera aux éléments suivants :

- La croissance urbaine
- Les typologies architecturales et urbaines
- L'articulation entre espace public et le bâti -la distinction de l'espace public.

Une analyse du cas d'étude sur le plan morphologique urbain et typologique qui permettra d'approcher au mieux l'intégration de notre projet dans le tissu existant.

Schéma de structure et d'aménagement, suite à une délimitation de notre aire d'étude dans une entité après avoir défini l'échelle d'appartenance.

La dernière phase sera consacrée, quant à elle, à l'élaboration du projet urbain.

CHAPITRE II.

ÉTAT DE L’ART

1. Renouvellement urbain

C'est une forme d'intervention urbaine qui consiste à refaire la ville sur elle-même ou faire intervenir dans un tissus existant un recyclage de ses composantes bâties ou foncières. Elle englobe plusieurs actions telles que : reconquérir des terrains laissés en friche, restructurer des quartiers ou encore rétablir l'équilibre de la ville.

Dans notre travail on va s'intéresser à la récupération des friches urbaines, phénomène fréquent, qui représente un gisement foncier et une richesse pour la ville.

2. Définition des friches urbaine

A l'origine, le terme friche était employé dans le monde agricole pour désigner les terres non cultivées. Il a ensuite été emprunté pour décrire les espaces urbanisés laissés à l'abandon, sous-exploités ou occupés par des activités transitoires.

La taille des friches est variable parfois, elle se limite à seulement quelques bâtiments, pour d'autres, elle englobe carrément tout un quartier. On peut dire qu'un bâtiment est abandonné si son abandon datera d'au moins une année. On distingue plusieurs types de friches, selon leurs activités originelles, on parle de friche industrielle, artisanale, ferroviaire, portuaire, militaire ou encore tertiaire. La notion de friche urbaine désigne les sites localisés à l'intérieur d'une agglomération.

Les friches représentent un réservoir foncier pour les villes, qui peuvent être un moteur pour développer des projets d'aménagement, dans le but d'un développement durable de la ville.

3. Objectif de la récupération des friches

L'objectif est de limiter l'étalement urbain dans les périphéries. Cela peut se traduire par la reconquête et la construction dans des sites laissés en friche ; plusieurs façon de faire sont liées à cette intervention (recyclage, réhabilitation, remodelage, restructuration).

Pour mieux comprendre l'approche de la récupération du potentiel foncier que représente les friches urbaines nous avons commencé par faire une collecte d'information sur cette intervention (articles, thèses, ouvrages) et on a fini par analyser 3 exemples de récupération, pour illustrer les différentes approches :

- Le 1er exemple consiste à raser tout l'ensemble abandonné et reconstruire un nouveau quartier, tout en l'intégrant avec le tissu existant.
- Le 2ème exemple, nous montrera une intervention sur un site abandonné tout en requalifiant les friches urbaines ferroviaires.
- Quant au 3ème exemple, l'intervention s'est faite sur un ensemble de friches portuaires, en gardant la structure viaire.

4. Présentation des ouvrages et articles traités

➢ **Les friches, cœur du renouveau urbain, les communautés urbaines face aux friches : état des lieux et cadre pour agir.** (Juillet 2010)

Auteur : Gérard Collomb, Président du Grand Lyon, Président de l'Association des communautés urbaines de France.

Objectif de cet ouvrage : l'auteur lie les friches urbaines et les problématiques liées à la «ville durable» ; alors que la lutte contre l'étalement urbain est clairement affichée comme un objectif à poursuivre pour la «construction de la ville sur elle-même», le traitement des friches représente un enjeu considérable pour les responsables des agglomérations françaises, qu'elles soient grandes ou moyennes.
Donner la parole à des acteurs impliqués dans des opérations de reconversion de manière, aussi, à bien appréhender les différentes positions et attentes des uns et des autres.

Démarche de l'étude : privilégier les échanges entre les communautés concernés. Leurs services chargés de l'urbanisme et de l'aménagement, se sont ainsi rencontrés, pour partager des points de vue et apporter des témoignages. L'objectif a été ensuite de parvenir à un état des lieux, à des synthèses, puis à des propositions pour progresser.

Conclusion : Les friches sont considérées comme des opportunités et toutes ne renvoient pas à des catastrophes sociales subies. En tout état de cause, elles sont des lieux d'innovation, d'expérimentation, de réunion des compétences au service de projets communs et variés.

- **THÈSE 1 : Les friches industrielles, un potentiel foncier pour la ville. Thésard : cinq étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Paris, Master 2 «Urbanisme et territoires »**

  - A travers ce document, sont avancées quelques pistes de réflexions portant sur la mise en place d'un outil de traitement et de veille de friches significatives à l'échelle d'un département.
  - La première partie identifie les friches qui sous-entend en donner une définition explicite.
  - La seconde partie démontre la diversité des approches développées pour repérer et caractériser ces espaces et en souligne les limites.
  - La troisième partie relate les contraintes de la reconversion qui s'imposent dans la mise en évidence de l'intérêt de la friche.

  Conclusion : la reconversion d'une friche consiste à lui trouver une vocation nouvelle permanente ou transitoire vers une utilisation définitive

- **ARTICLE.1 : Friches urbaines, voyage au centre des marges des villes**

  Auteur : Federico Schiffrin, assistant-doctorant à l'Institut de Géographie, Université de Lausanne.

  Objectif : Les friches urbaines sont la conséquence de dynamiques urbaines complexes. Cet article est une immersion dans ces espaces si mystérieux. Il tente de comprendre comment ces espaces se développent et évoluent dans le temps.

  Méthodologie :

  - **Morphogenèse urbaine :** comprendre les différentes mutations de la ville et leur impact.
  - **Emergence des friches industrielles :** L'abandon ponctuel ou plus massif de lieux d'activités ou d'habitat, leurs transformation fonctionnelles ou encore la réutilisation de parcelles auparavant bâties, ont ponctué l'histoire des villes.
  - **Trajectoire de mutation des friches :** Les friches sont considérées comme des espaces résiduels, des espaces en marge déconnectés du reste de la ville, écartés des dynamiques urbaines et totalement délaissés.

  Conclusion : Les réflexions autour des friches urbaines, de leur état, de leur contenu ainsi que de leur rôle au sein des villes, ces espaces

ont certes des aspects négatifs qui n'ont pas leur place dans une ville durable. Cependant, elles montrent également que ces parcelles sont le support de toute une population marginalisée et d'une activité culturelle génératrice d'une urbanité spontanée.

- **ARTICLE.2 : la mutabilité des quartiers péricentraux de tradition industrielle dans le cadre de la stratégie de métropolisation de la ville d'Alger : décalage par rapport aux approches contemporaines de reconquête intelligente**

Auteur : Mehdi BENNAI, Architecte–Doctorant à l'Université de Science et
Technologie de Lille.1 (UFR de Géographie et d'Aménagement)

Objectif : cet article traite de la mutabilité des quartiers péricentraux de tradition industrielle à Alger, en rapport avec les politiques urbaines globales. Ce texte se présente comme une synthèse du constat problématique de base, sur laquelle se base une introduction de recherche.

Démarche : en premier lieu, l'auteur évoque l'évolution des approches d'intervention sur les quartiers péricentraux Est d'Alger à travers les politiques urbaines successives. Ensuite, un bref aperçu des approches contemporaines universelles d'intervention sur les quartiers péricentraux de tradition industrielles est présentée. Puis, l'observation des actions réalisées aujourd'hui à Alger, dont les quartiers péricentraux de la ville, soulève la problématique de leur décalage par rapport aux approches contemporaines internationales. A partir de là, sont présentés les questionnements envisagés dans l'armature qui soutient le sujet de cette recherche.

Conclusion : dans cet article qui présente une introduction de recherche, l'auteur éveille en nous, le sens de l'interrogation et une prise de conscience vis-à-vis de notre territoire, surtout qu'il traite notre choix de thématique dans notre aire d'étude, ainsi qu'un intérêt pour les approches contemporaines internationales.

5. Analyse d'exemples

➢ **EXEMPLE.1 : la récupération du terrain Chicago Lakeside**

Situation : Chicago Lakeside Development est un projet de réaménagement d'environ 600 acres (250 hectares) sur l'ancien site South Works US Steel laissé en friches sur le côté sud de Chicago, située à environ 10 miles (16 kilomètres) au sud de Chicago aux états unis d'Amérique.

Architectes : Réaliser par le groupe McCaffery début des années 90.

Objectif : La conception visée à fournir à une nouvelle communauté, au bord du lac sur un terrain abandonné, des logements, des services, des activités économiques et des espaces ouverts pour les résidents du sud-est de Chicago, en intégrant la notion de développement durable, ce qui crée une mixité fonctionnelle, qui va assurer le développement et l'animation de ce bout de ville.

Etat actuel du site (friche)

Démarche : Afin de concevoir un projet durable lié à la structure du tissu existant, le groupe de planificateurs a commencé par la continuité des axes en créant des percées visuelles.

Puis, la reproduction du découpage de l'ancien tissu, avec la même taille de l'ilot, et sa disposition. Ainsi qu'un emplacement du même ilot en long pour introduire le nouveau découpage longitudinal sur le front de mer, tout en gardant l'US41, comme structure organisatrice entre l'ancien et le nouveau tissu. La mise à disposition d'un réseau qui facilite la mobilité, le transport en commun et favorise la circulation

douce avec l'aménagement de pistes cyclables et en créant des ilots ouverts, incitant à la circulation à pieds.

Proposer des ilots ouverts était le meilleur moyen d'introduire l'espace public et contribuer à l'animation de ce nouvel aménagement.

<u>Démarche en schémas</u> :

<u>Etape</u>.1 :

- La continuité des axes
- Percée Visuelle
- La création d'une bande de retrait pour la protection (PLANDER)

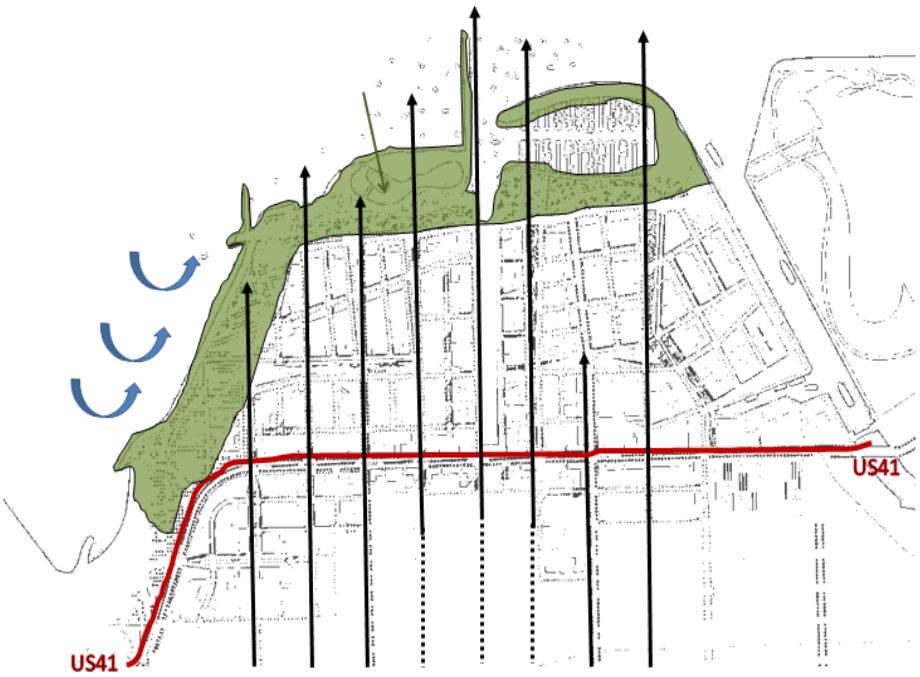

L'opération d'aménagement de ce Projet Chicago Lakeside Development s'est faite en deux parties

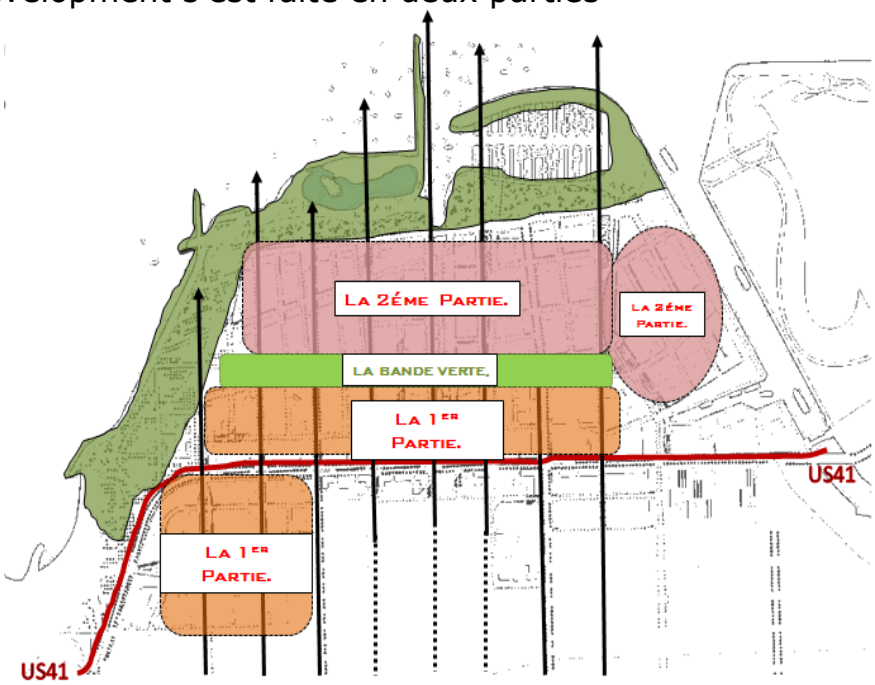

Etape.2 :

- la reproduction du découpage de l'ancien tissu avec la même taille de l'ilot ainsi que sa disposition et un emplacement du même ilot en long, pour introduire le nouveau découpage longitudinal sur le front de mer.

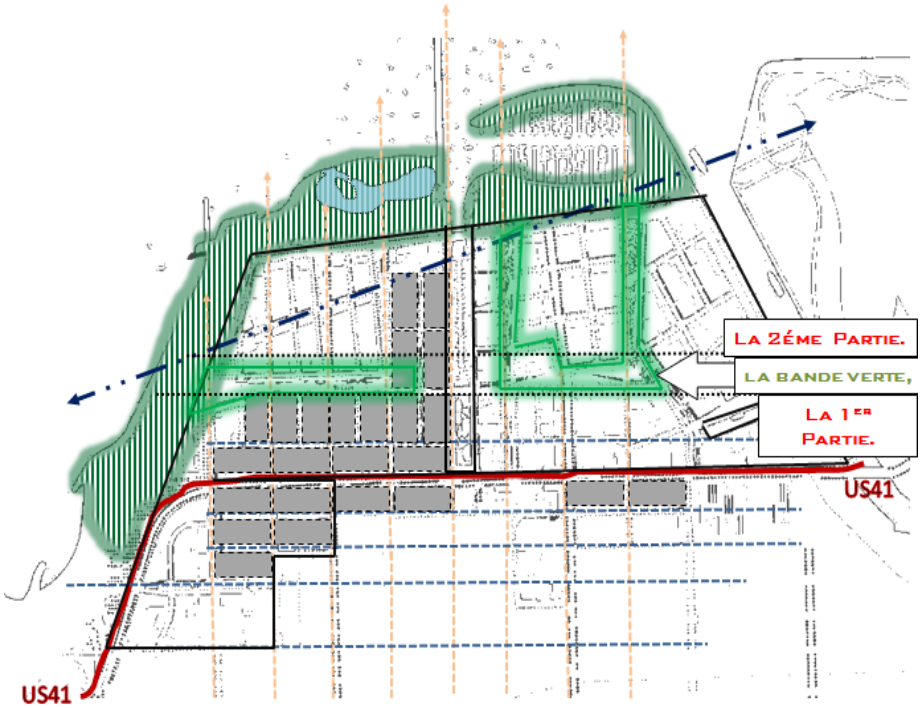

Etape.3 :

- Création d'une diagonale qui sert de percé visuelle vers la ville Chicago
- L'articulation des entités par l'aménagement des espaces vert.

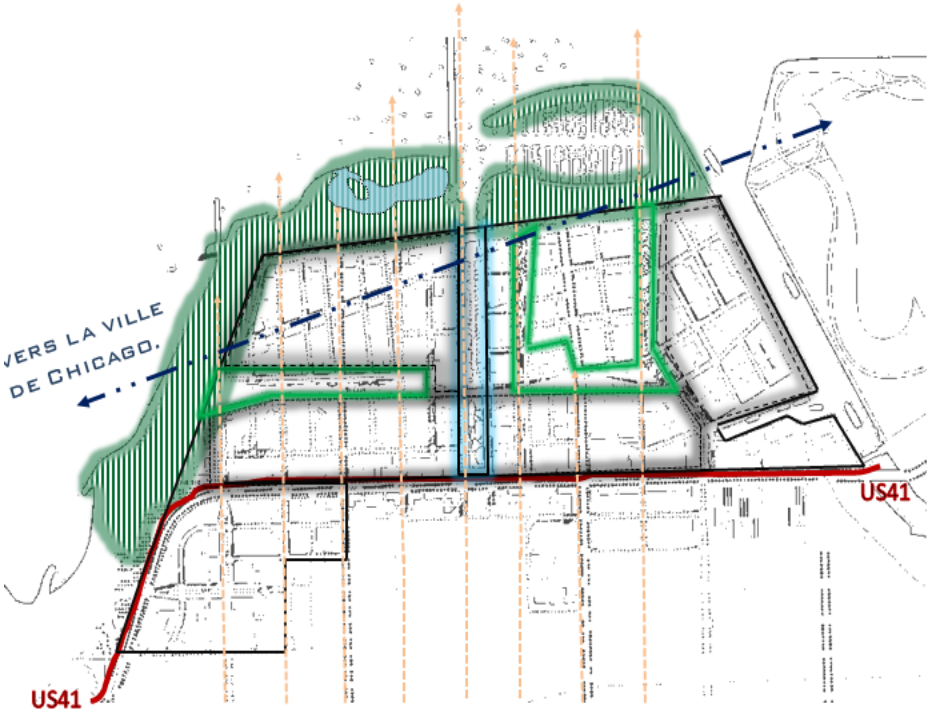

Réseaux Viaire :

Le projet Chicago Lakeside Development s'est fait en trois types de voies desservies par l'US41.

La Mobilité :

Plusieurs moyens de transport sont utilisés pour faciliter la mobilité dans le projet Lakeside, Métro, Voiture, Bus ou encore la circulation douce par l'aménagement de pistes cyclables et création d'ilots ouvert favorisant la marche.

Station Métro chaque 10mn de marche (1km)

Station de Bus chaque 5mn de marche

Introduire la circulation douce par des pistes cyclables et l'aménagement d'espace public vert, de telle sorte que chaque habitat aura accès à un espace public dans un périmètre de 3 minutes de marche.

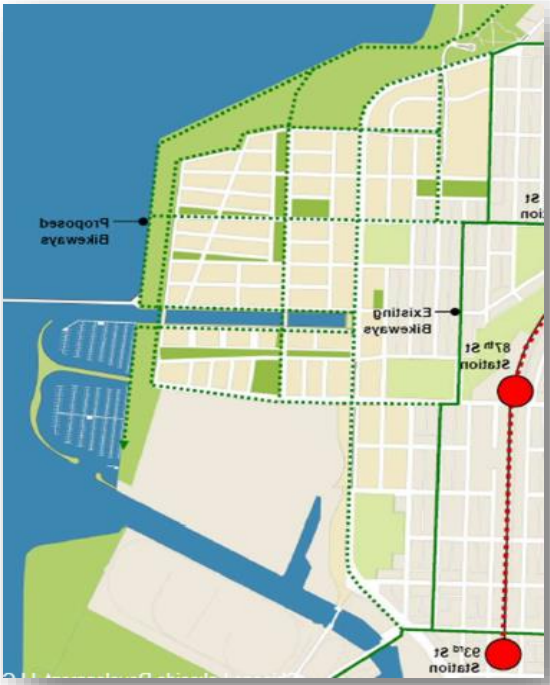

10.5km de piste cyclable

Disposition des espaces publics verts

<u>Typologie</u> :

La structure viaire a engendré deux types de formes d'îlots :

- Rectangulaire
- Trapézoïdale

Les deux types jouis d'un découpage parcellaire de manière à avoir des ilots ouverts favorisant la circulation piétonne et intégrant l'espace public.

<u>Synthèse</u> :

Le projet Lakeside de Chicago représente un exemple des villes durables et une nouvelle dynamique urbaine munie des commodités des grandes villes ; c'est un projet urbain intégré au tissu existant par le prolongement de la structure viaire.

L'intégration de l'aspect durable distingué par de grands espaces ouverts, l'accès aux chemins publics de transport/cyclables et des quartiers piétonniers compacts, pour favoriser la circulation douce.

On retrouve une typologie d'ilot ouvert, créant ainsi, une forte relation entre le bâti et l'espace public, favorisant la circulation douce piétonne.

Quant au gabarit des bâtiments, il varie selon l'importance de la voie sur laquelle il donne.

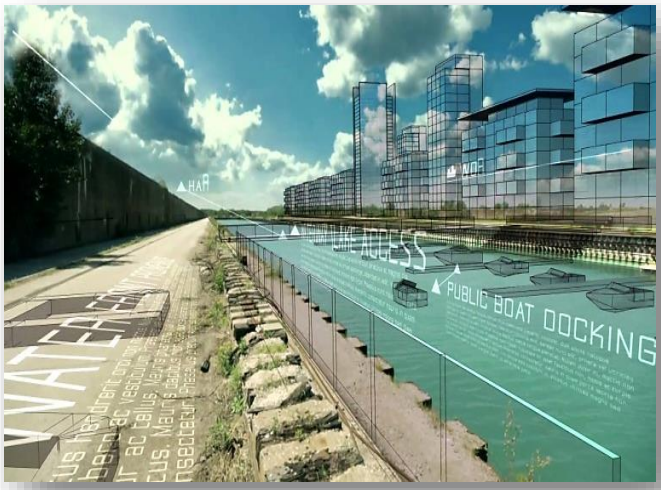

Ambiance voulue dans le projet Lakeside.

- **EXEMPLE.2 : Récupération des friches ferroviaires de Clichy – Batignolles**

<u>Situation</u> :

Clichy-Batignolles situe au cœur du 17ème arrondissement Paris.

<u>Spécificité de ce quartier</u> :

- une position charnière entre le centre de Paris et les communes de Clichy-La-Garenne et de Levallois-Perret.
- Le secteur Clichy Batignolles est un espace technique lié aux infrastructures de transports présentant une opportunité d'urbanisation nouvelle.
- S'étendant sur près de 50ha et la présence d'une friche ferroviaire.

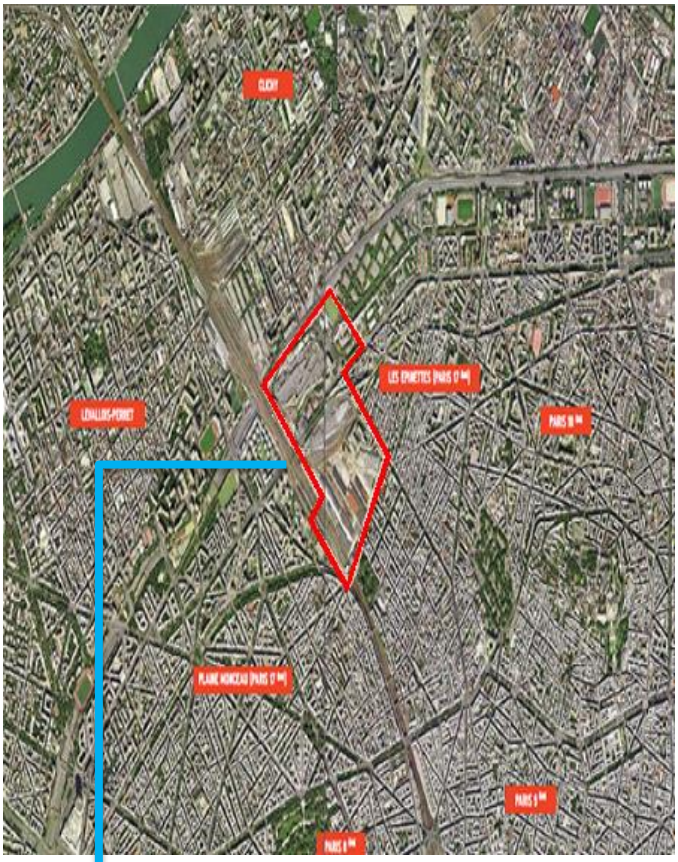

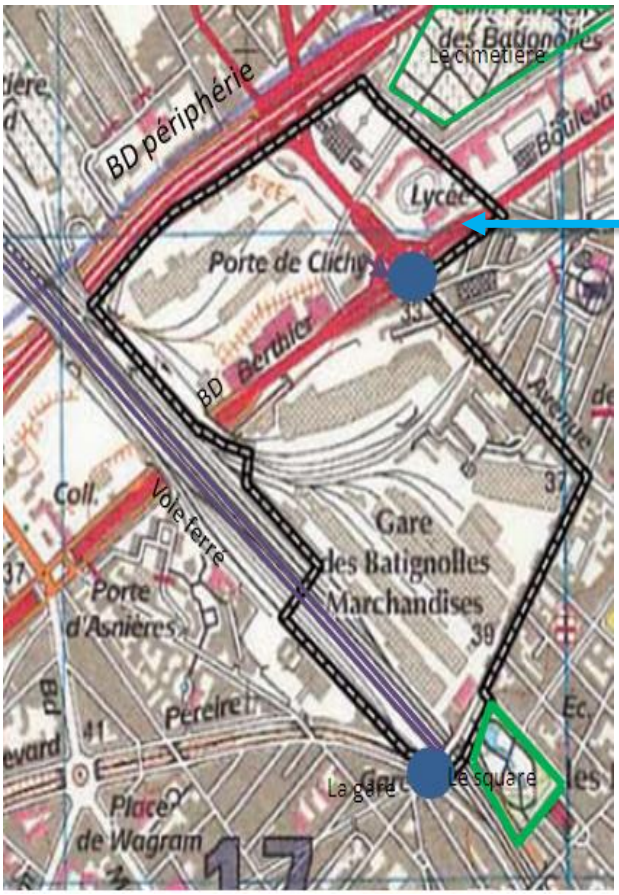

<u>Objectifs du quartier</u> :

- Clichy-Batignolles, un projet de «couture urbaine» physique et sociale entre des quartiers
- création d'un espace public
- Répondre à la crise du logement
- Assurer la mixité des fonctions, des usages et des espaces

Le patrimoine a sauvegarder :

1ère tranche du parc (2007)

Bâtiment de l'octroi

Centrale sous-station électrique

Le mur du bastion

Petite ceinture

Gare Cardinet

Atelier Berthier de l'opéra de Paris

Anciennes écuries, dites « la Forge »

Square des Batignolles

La connexion du projet avec la ville :

L'aménagement du secteur Clichy-Batignolles a d'abord vocation à créer, à l'échelle du nord-ouest parisien, **une couture physique et sociale entre des quartiers.**

<u>Physique</u> :

- la construction d'une dalle artificielle afin de lier le quartier avec le quartier avoisinant
- créer un espace public pour le quartier et les lier avec les autres
- restructurer le quartier en prolongeant les voies des quartiers voisins.

<u>Social</u> :

- Le programme 3500 logements, dont 50% sociaux
- un grand parc urbain de 10ha.
- divers équipements publics (23 700 m^2 SHON).
- des commerces et des services.
- des bureaux (109 400 m^2 SHON).

<u>La dalle artificielle</u> :

Elle avait pour but de mettre le quartier Clichy au même niveau avec le quartier de Saussure, afin de pouvoir créer des ponts (liaison) entre les deux.

La dalle artificielle

La localisation de La dalle artificielle sur plan

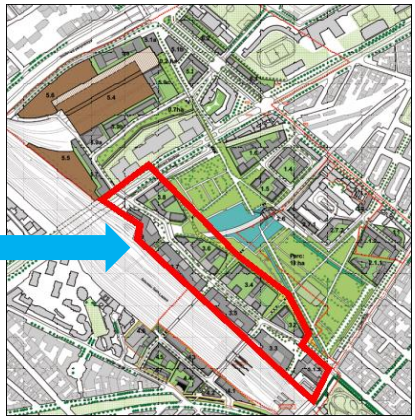

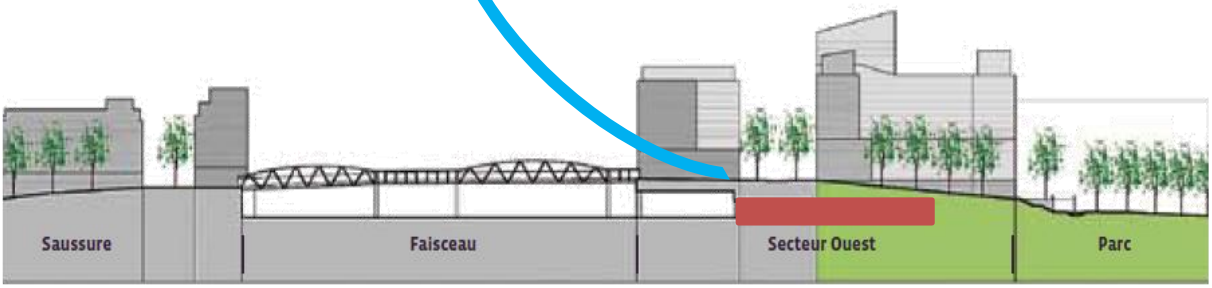

Coupe montrant la liaison entre les deux quartiers

Structure proposée :

L'aménagement de quartier est basé sur la création d'un parc urbain pour réduire la densité ainsi de le lier avec les quartiers avoisinants.

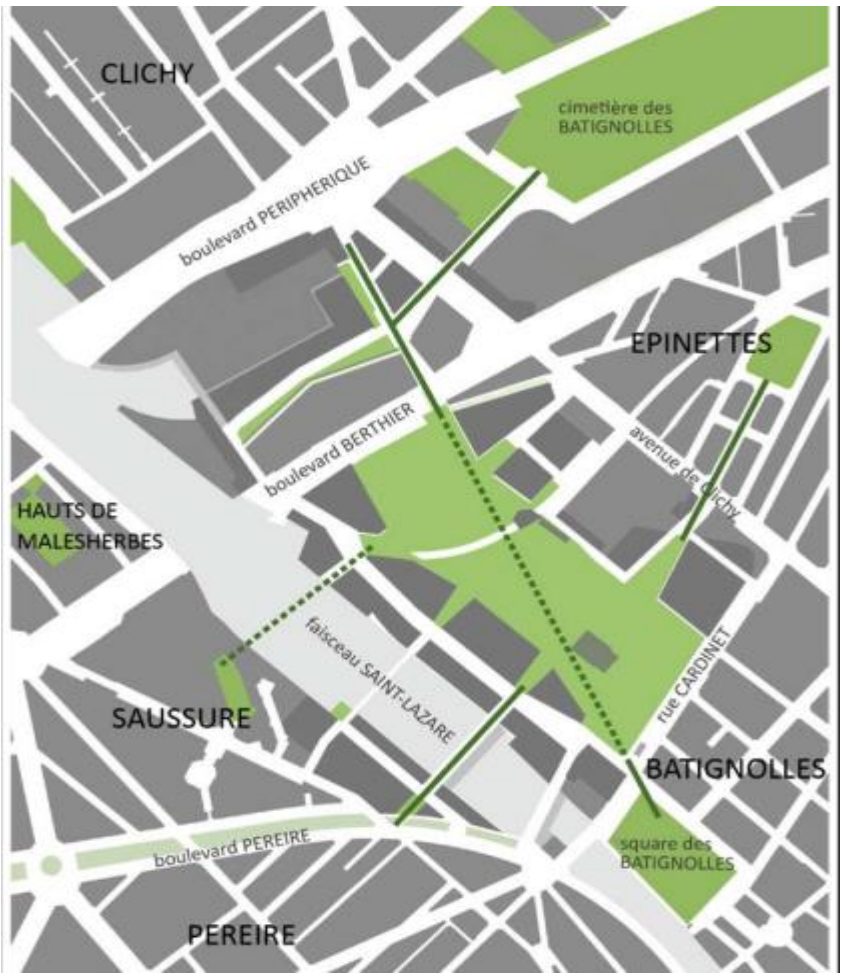

Espaces publics :

- Le potentiel d'animation urbaine est lisible depuis l'espace public dans un «socle» à RDC et R+1 ; un socle indépendant d'une hauteur de 8 m, permettant d'accueillir toutes les fonctions urbaines.
- Les logements sont posés perpendiculairement au parc afin que la majorité aient une vue sur le parc.

RDC commerce ou équipements

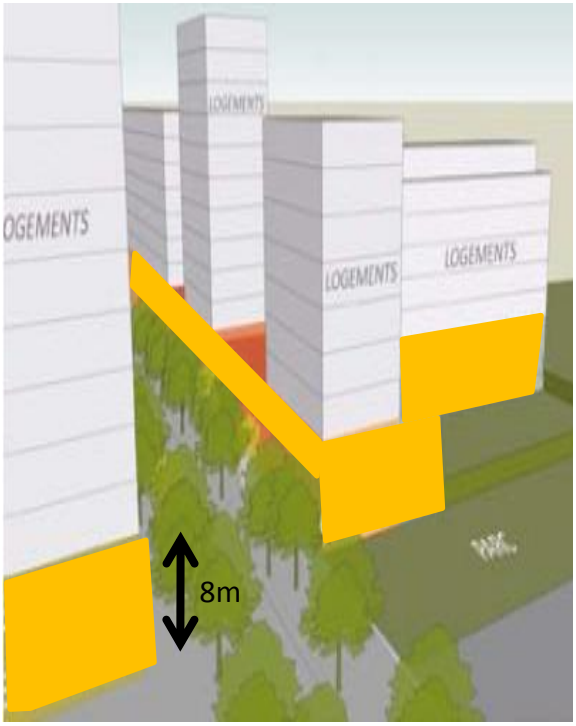

Découpage des îlots :

- L'une des caractéristiques essentielles du projet est d'associer la grande respiration du parc et la densité des formes bâties dans un rapport d'équilibre et de complémentarité.
- Entre les volumes bâtis, des espaces ouverts offrent une profondeur de vues entre le parc, les îlots et les espaces verts privatifs, Ces ouvertures et perspectives doivent ainsi relier les différentes composantes du projet urbain d'ensemble.
- Le parc et les formes bâties ne constituent pas deux mondes opposés, mais établis et associés dans un maillage commun. Le parc pénètre dans les interstices de la trame bâtie, il se prolonge et se diffuse entre les îlots jusqu'à la rue et au chemin de fer.

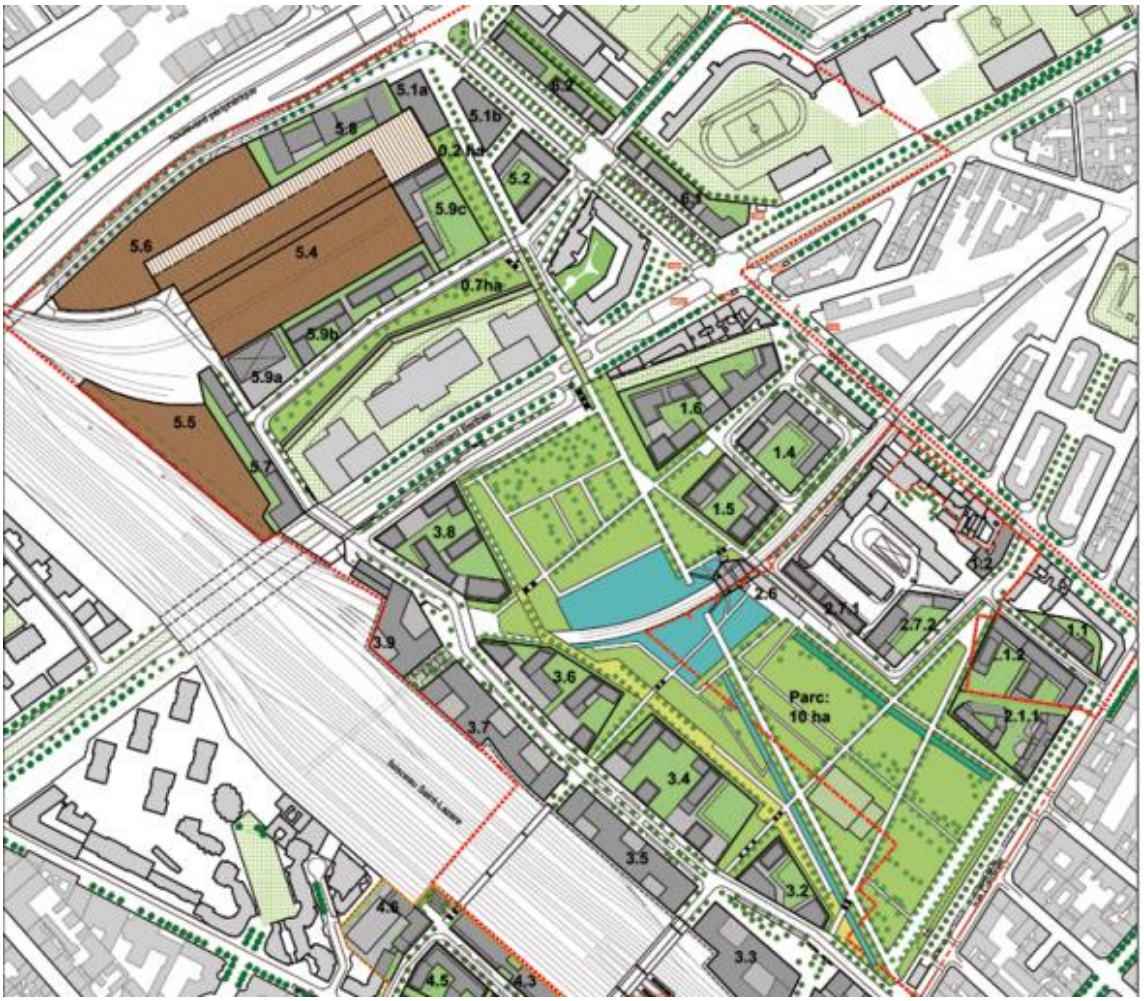

Plan montrant le parc et l'espace vert à l'intérieur des ilots

Côté faisceau Saint-Lazare

- Les bâtiments sont ici sur la dalle. Le socle percé de l'immeuble de bureau à gauche permet de relier visuellement le parc et le faisceau ferroviaire depuis la rue.
- Ils protègent également le site contre les nuisances sonores des grandes infrastructures.
- Une attention particulière sera portée au traitement de cette façade qui s'ouvre sur le faisceau vers le quartier Saussure.

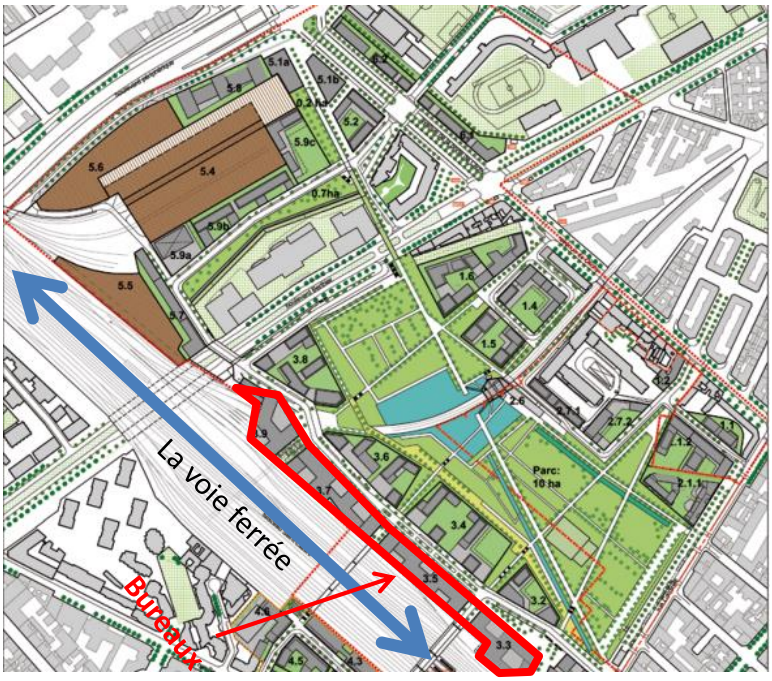

Côté nord :

L'implantation du palais de justice comment un élément de repère avec une typologie assez spéciale

Côté parc :

Les hauteurs sont graduelles, des failles laissent passer la lumière et offrent de nombreuses vues sur le parc aux immeubles qui sont situés de l'autre côté de la rue. Les émergences à 50 mètres sont implantées perpendiculairement au parc pour éviter les ombres portées sur celui-ci.

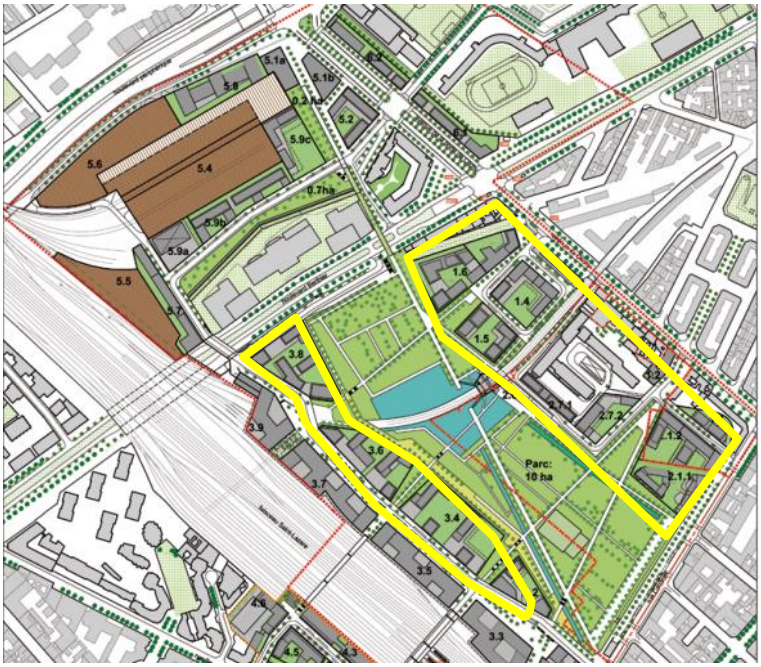

<u>Synthèse</u> :

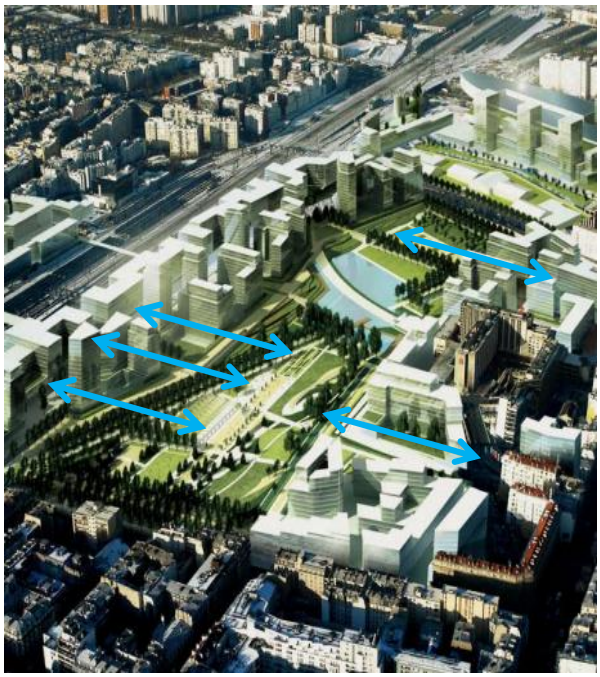

L'éco-quartier Clichy-Batignolles est un projet qui a touché au patrimoine et l'urbanisme de même pour :

- la sauvegarde des friches en les requalifiant
- L'éco-quartier Clichy-Batignolles favorise l'espace public en créant le grand parc afin de lier le projet avec les quartiers avoisinants ainsi de réglementer les soubassements par rapport à l'importance des différentes voies et en dernier prolonger la trame verte au cœur des ilots.
- Le dialogue entre le bâti et le parc par sa position perpendiculaire afin d'avoir le maximum de vues sur le parc
- Les fonctions ont étaient distribuer par apport au parc et la voie ferré ainsi l'injection des deux pôles permet d'animer et renforcer la fonction du parc.

- **EXEMPLE.3 : Le quartier Wynyard**
  Architecte : Urban Design Framework

  Année : Juin 2007

  Situation : Nouvelle Zélande

  <u>Présentation</u> : Le quartier Wynyard (connu aussi comme le parc de stockage ou de la remise en état de l'Ouest), représente une des plus grandes zones non développées de terrain en bord de mer à Auckland.
  Son réaménagement crée l'opportunité d'établir un Front de mer contenant plusieurs activités reliées par une séquence d'espaces publics qui renforceront l'identité ou le sentiment d'appartenance de la ville d'Auckland comme une ville de bord de mer.

  <u>Objectif</u> : Le but du cadre design urbain est de fournir un cadre solide et flexible qui guidera le développement du site sur une période de temps. Il vise à :
  - Établir une vision pour l'avenir du quartier Wynyard
  - Fournit un cadre de conception pour le trimestre de Wynyard domaine public
  - Définit les principes de conception urbaine contre laquelle les propositions de développement seront évaluées.

  <u>Démarche</u> : Ce projet urbain est basé sur trois principes :

  1. Connecter les percés du front de mer.
  2. fournir un accès continue au front de mer
  3. établir divers espaces public.

1. <u>Les Ilots</u> :

Partie Nord : Ilots a formes différentes, triangulaire, carré, trapézoïdale, des ilots épousant la forme des parcelles, un cœur fermé pour l'ilot donnant sur le nœud centrale du site et un cœur ouvert pour les ilots donnant sur les jardins publics.

Partie centrale : Les ilots prévus pour le divertissement se situant en front de mer sont des ilots en block, sans cour, en forme rectangulaire pour la majorité s'alignant parfaitement à l'espace public ; cette partie du site contient des immeubles «éléments de repère» (hauteur/croissement).

Partie sud : La forme des ilots est plus ou moins régulière, des ilots à cour ouverte dans la partie nord Est, contenant des espaces vert à l'intérieur, des ilots en block dans la partie sud et ouest, avec moins d'espaces verts (logique : la fonction change).

2. <u>Les Fonctions</u> :

On remarque que les bâtisses donnant sur les axes principaux sont à usage mixte. Les équipements de divertissement donnent directement sur la mer.

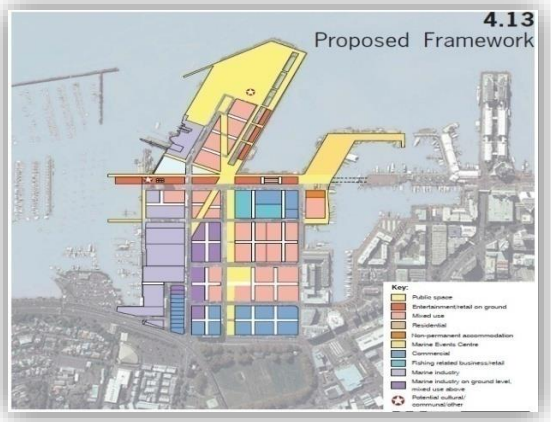

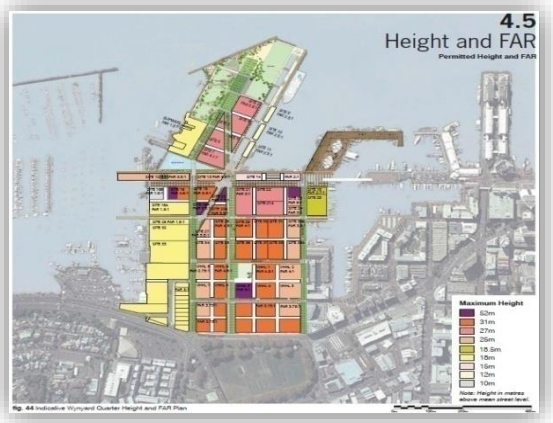

3. <u>Gabarit</u> :

On remarque qu'à chaque croisement de deux axes principaux, on trouve un immeuble à hauteur très importante, aussi, les gabarits du bâti changent, Selon l'importance de l'axe sur lequel ils se situent.

<u>Conclusion / synthèse</u> :

Après une analyse du projet, nous avons fait ressortir les rapports qui ont été utilisés pour construire l'espace public ; On remarque qu'il y'a un rapport entre la dimension du bâti et l'espace public
- la même hauteur de soubassement dans les différents axes

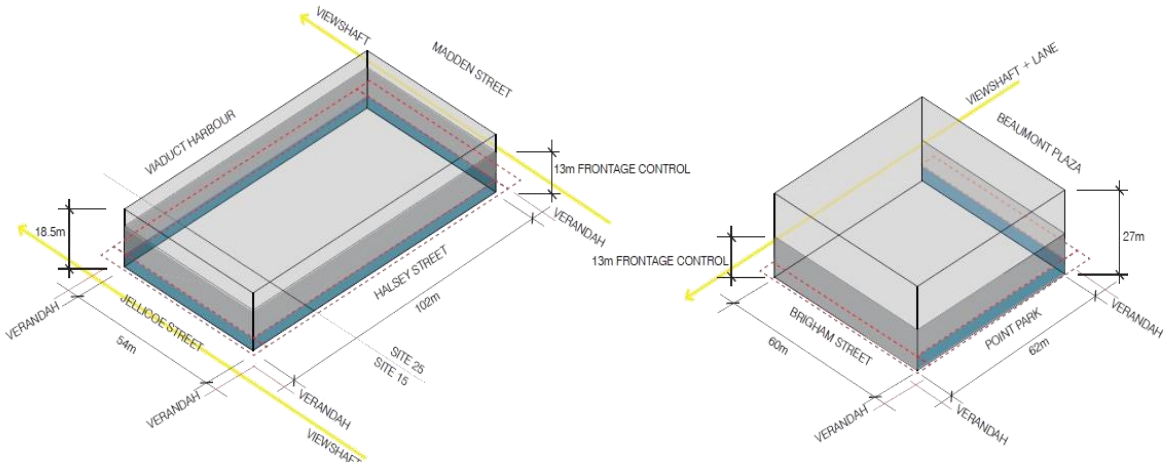

Rapport entre la hauteur du bâti et l'espace public

À chaque croisement de deux axes principaux, on retrouve un immeuble à hauteur très importante, aussi, les gabarits du bâti changent selon l'importance de l'axe sur lequel ils se situent.

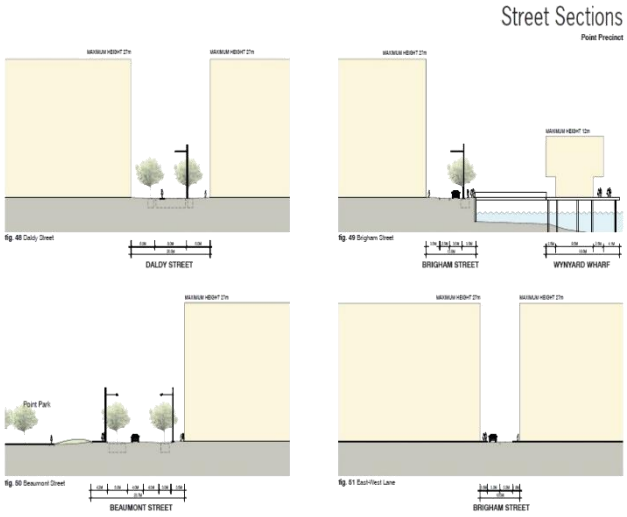

Rapport entre l'espaces extérieurs / bâti

La présence des cours à l'intérieur de l'ilot avec un alignement du bâti par rapport aux axes.

CHAPITRE III.

ANALYSE URBAINE
(CAS D'ÉTUDE)

1. Introduction et choix du site

Nous allons commencer par choisir un site d'intervention dans notre quartier d'El Hamma , ce choix a été guidé par notre thématique de recherche en premier lieu, car le site représente un potentiel foncier important, occupé actuellement par des friches urbaines (hangars abandonnés, un bâtiment en bon état non exploité et une école primaire en bon état).

Ceci peut faire l'objet d'un atout considérable dans la dynamique urbaine de la ville. En second, pour sa situation centrale au niveau du quartier, donnant ainsi sur le boulevard Hassiba Ben Bouali et le Boulevard Rochai Boualam.

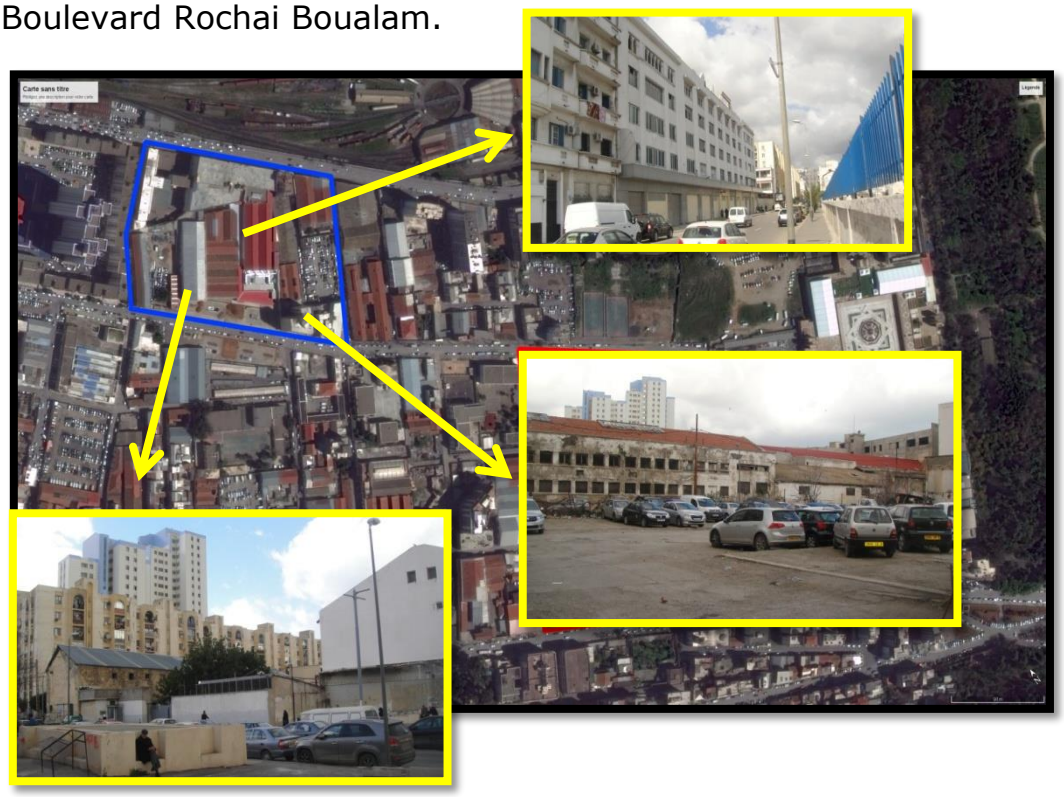

Afin de pouvoir intervenir sur notre site d'intervention et faire aboutir notre travail a un projet urbain durable intégré à la structure existante, une lecture de morphogénèse impliquant ainsi une lecture historique qui nous permettra de comprendre l'évolution de la structure et l'origine du découpage existant sur notre aire d'étude, de même, il faut revenir à une échelle plus grande pour définir l'entité a la quelle notre site est intégré et définir ainsi son échelle d'appartenance.

Et enfin pour aboutir à une composition urbaine qui met en évidence l'espace public et lui redonne son rôle organisateur, on commencera par une lecture typologique pour adopter la variante optimal qui mettra en avant le rapport entre l'espace public et le bâti.

2. lecture de l'évolution historique de la structure de la baie d'Alger

« La forme urbaine est un processus continu, si on veut la décrire à une période précise, on ne peut négliger pour la comprendre, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'on littéralement formée». Philippe Panerai, analyse urbaine, édition parenthèse, Marseille, 1999

<u>La période ottomane</u> : (avant 1830)

Durant la période ottomane Alger était structuré selon 3 axes :

- l'axe qui la relie avec Constantine à l'est
- L'axe la reliant à Laghouat et à Blida au sud-est.
- L'axe de Cherchell à l'ouest

La baie d'Alger était bordée de batteries militaires disposées d'une façon stratégique dominante.

On remarque qu'El Hamma actuellement coïncide avec l'emplacement de batteries turques.

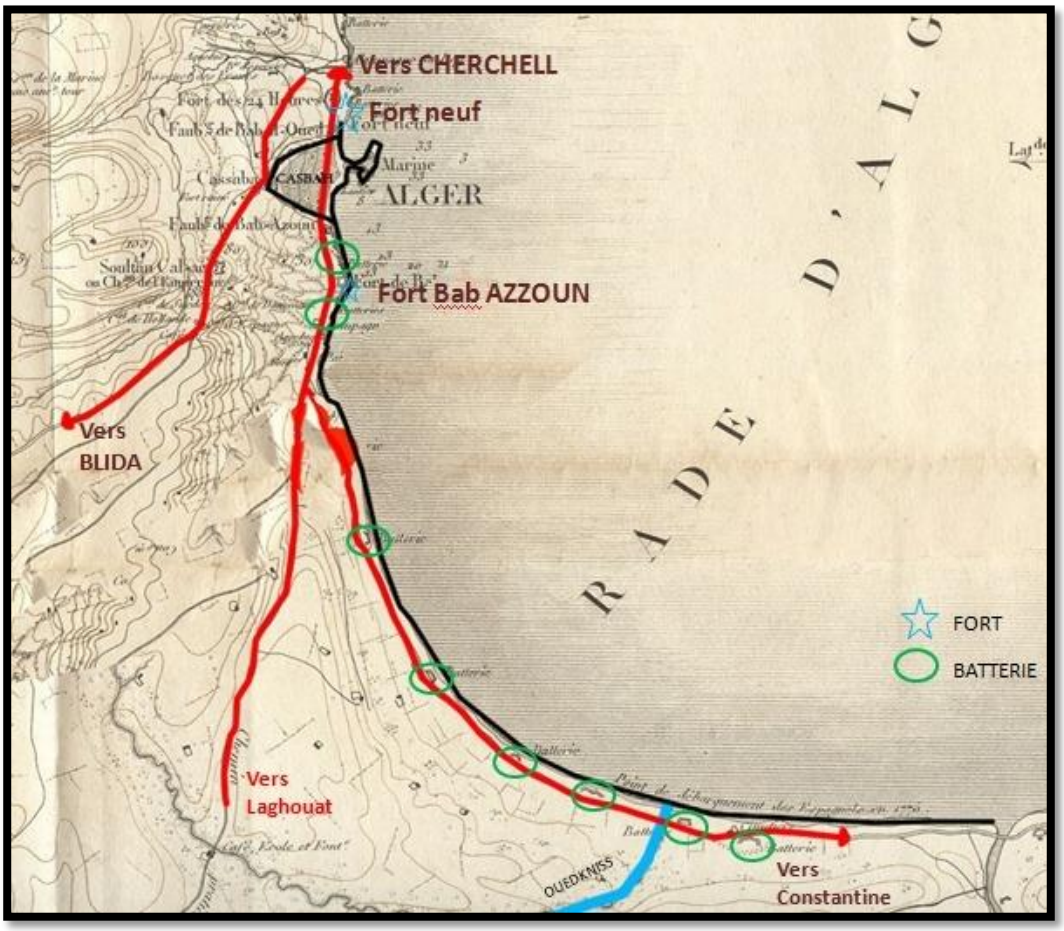

Carte de Boutin avec la disposition des forts et batteries le long de la baie d'Alger à la période ottomane

<u>La période coloniale</u> : (1830-1962)

L'arrivée de la colonisation française, l'extension de la Casbah d'Alger avec le quartier d'Isly suite à la démolition du rempart, et l'aménagement des champs de manœuvre ainsi que le début d'aménagement du jardin d'essai, la construction de grand équipement structurant comme l'hôpital Mustapha et l'hôpital Maillot.

La formation de la nouvelle entité du quartier d'Isly et la construction d'un nouveau rempart, aménagement d'un boulevard dit Gambetta à l'emplacement de l'ancien.

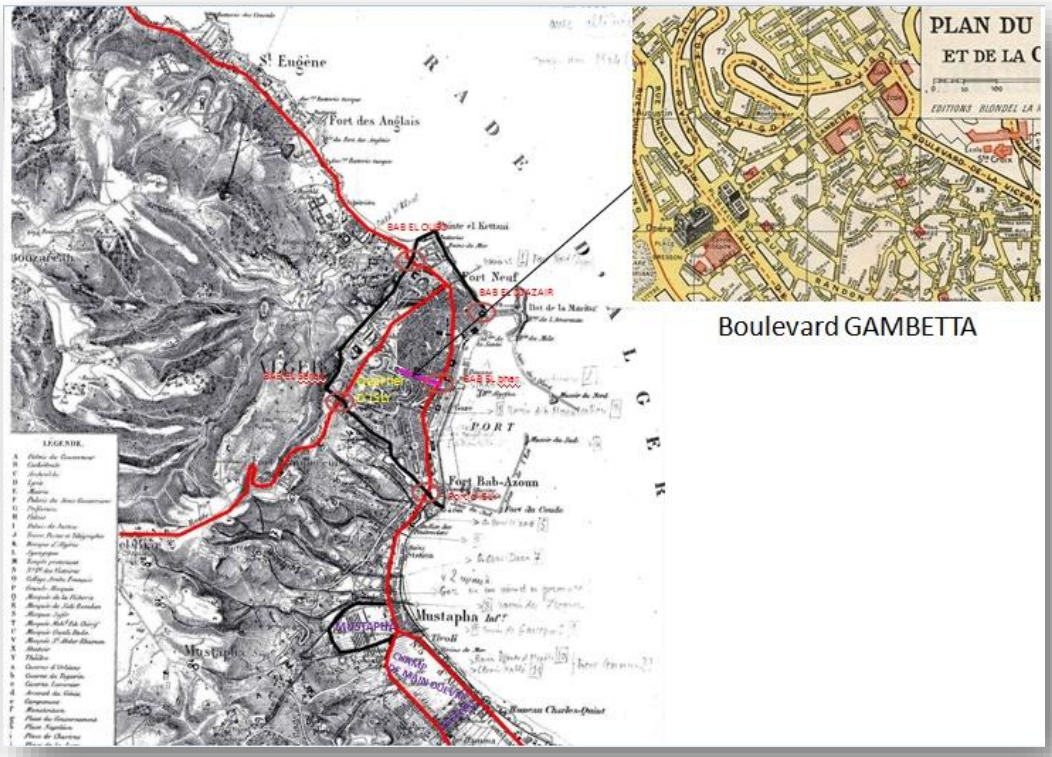

Carte de la Casbah époque coloniale 1870

En 1846, le plan d'extension Guiauchain trace la première ville européenne extra-muros : maillage Isly (Ben M'Hidi)-Mogador (Harriche)-Constantine (Abane Ramdane), Rovigo et Vallée (Debbih Chrif et Arezki).

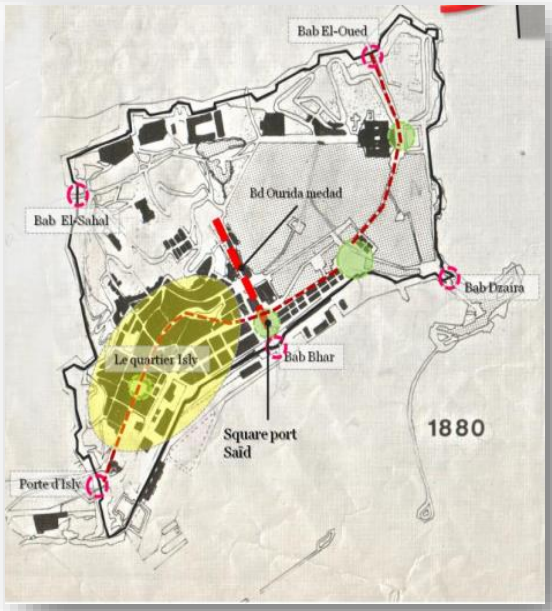

Carte d'Alger en 1880 Source du fond : plan d'aménagement préliminaire, projet de rénovation de la casbah d'Alger; p10

Synthèse :

Le développement de la ville s'est fait à partir d'un dédoublement marqué par des séquences (axes) conditionnées par la morphologie du site, matérialisé par des points de départ hauts et des points d'arrivées bas.

L'espacement entre les axes de dédoublement correspond à la distance entre Bab el Oued et Bab Azzoun, estimé à une distance de 900m.

On remarque une succession de places sur le long de l'axe territorial qui mène vers Constantine, commençant par la place des martyres et finissant avec la place du 1er Mai début du quartier d'EL Hamma.

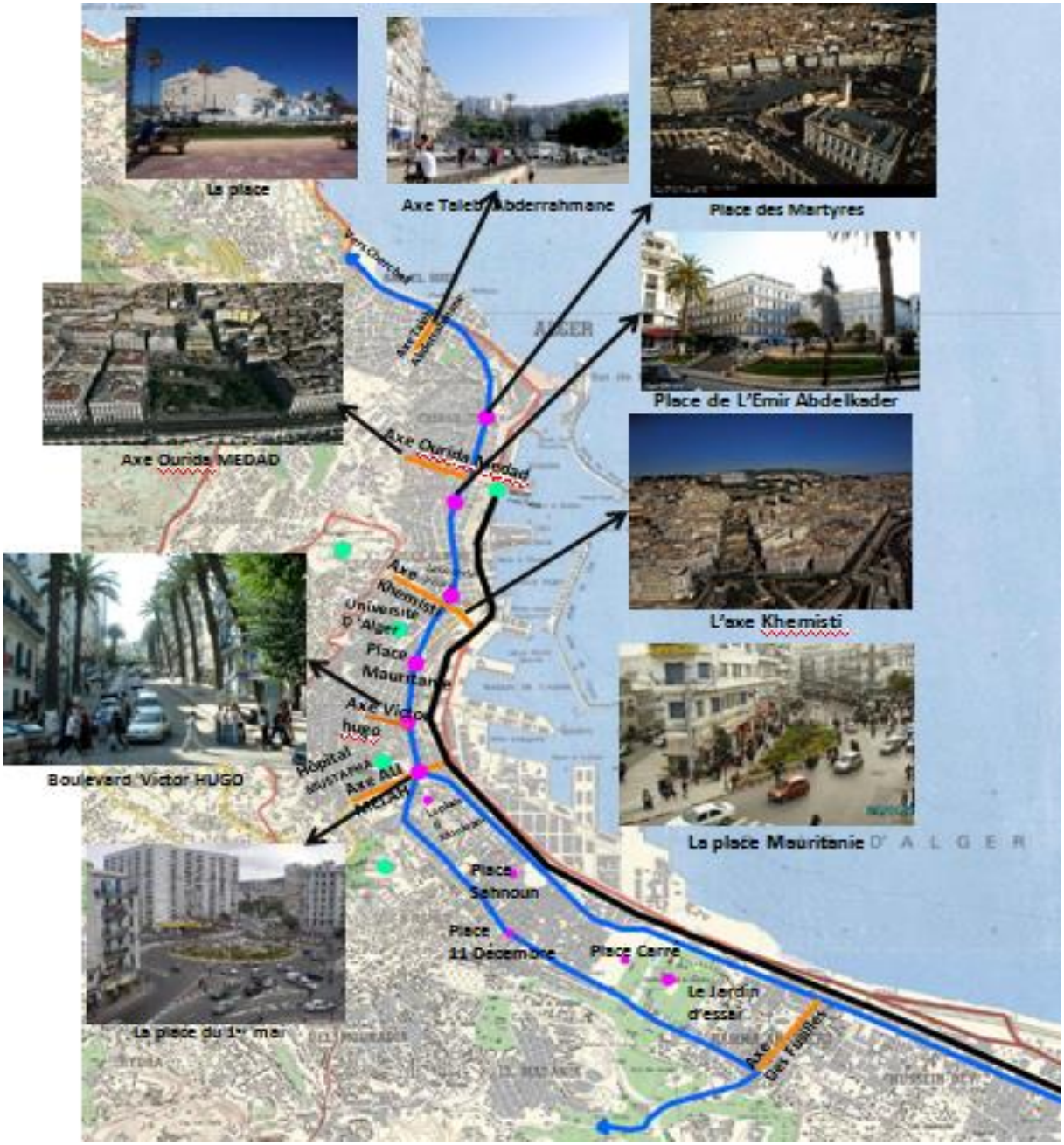

Carte de synthèse du territoire d'Alger

<u>Les Axes de dédoublements</u> :

Ces axes sont le plus souvent animés par des commerces, des jardins. Tous ces éléments constituent des éléments de repère et d'articulations importantes.

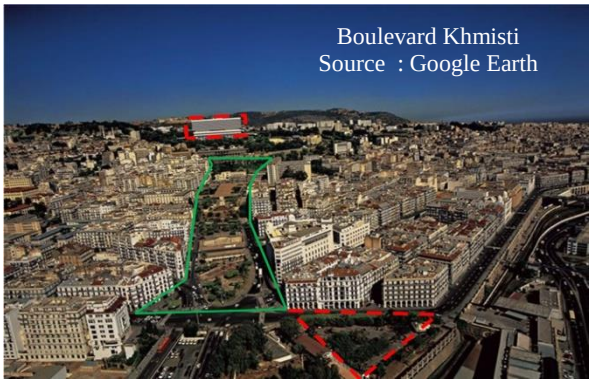

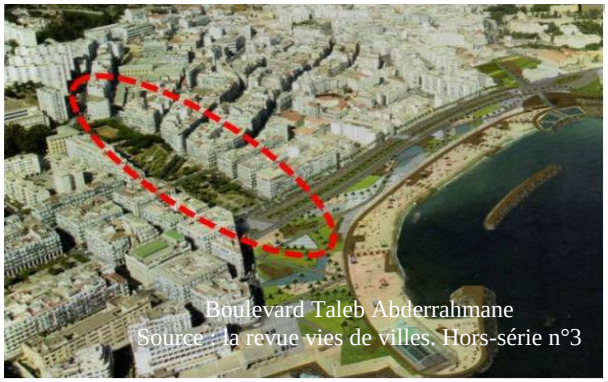

FIGURE01 : Coupe schématique du boulevard Ourida Meddad

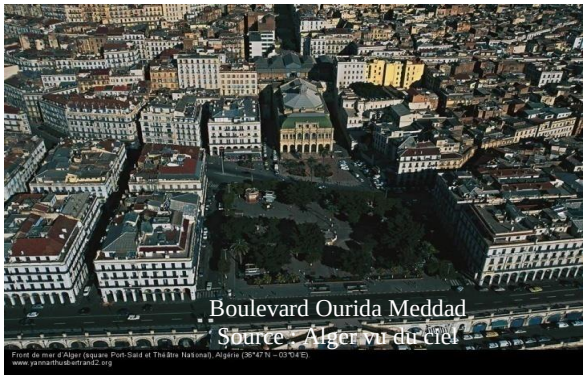

Les places et les jardins publics contribuent à l'animation des boulevards, de même pour les équipements publics qui constituent des éléments de repère et d'articulations importantes avec des percées sur la mer, ainsi qu'une relation physique et visuelle entre le port et les hauteurs.

Les articulations perdent progressivement leur logique de liaison en se confrontant au : niveau de l'axe Ali Mellah et l'axe des Fusillés qui sont matérialisés par des axes de circulation mécanique (voies rapides)

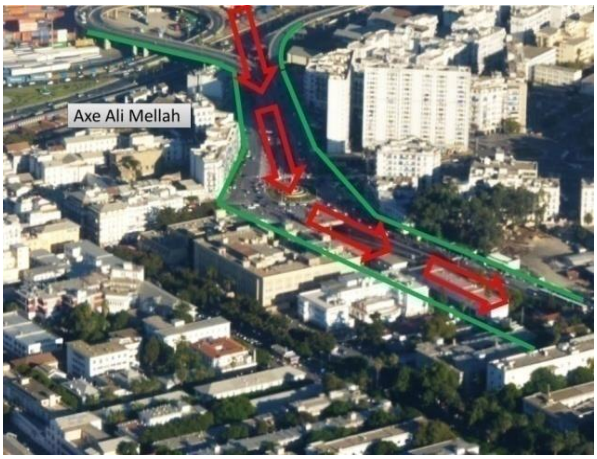

Vue sur le Boulevard Ali Mellah

Boulevard Med. Khemisti
Source : Google Earth

Axe des Fusillés
Source : revue vies de villes. Hors-série n°3

Vue sur l'Axe des Fusillés

Ces boulevards sont matérialisés par des voies express et non pas par des moments importants comme des jardins ou des places publiques, donc elles ne présentent pas de figures urbaines qui rythment la croissance de la ville d'Alger, mais uniquement des axes de circulation, de transit.

3. Lecture de l'évolution historique de la structure du quartier d'EL Hamma

- **<u>Le quartier El Hamma période</u> (1832 – 1846) :**

Durant cette période le quartier EL hamma avait le cachet d'une banlieue agricole.
- l'arsenal (1846) sur une ancienne batterie Turque. (1)
- Champs de manœuvre (C.D.M). (2)
- Début de l'aménagement du jardin d'essai.

On remarque que le chemin d'exploitation suit les limites des propriétés commençant des champs des manœuvres et aboutissant au jardin d'essai.

Image illustrant le champ de manœuvre

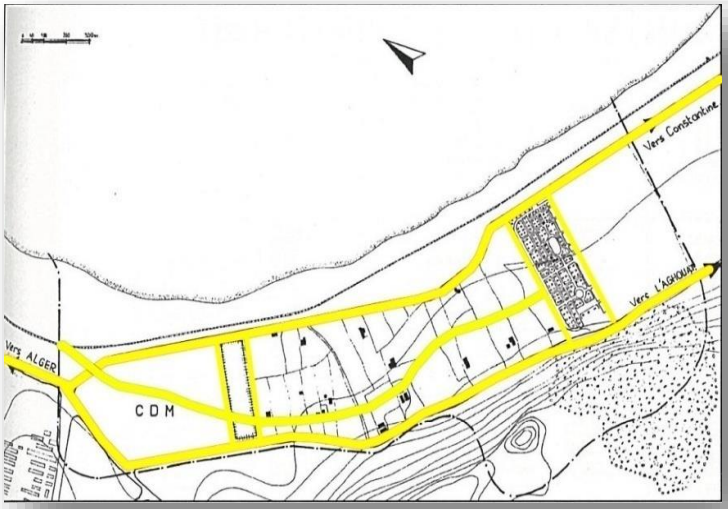

Schéma du quartier El Hamma
à la période 1832 – 1846

Illustration de l'occupation du quartier
El Hamma à la période 1832 – 1846.

- *ARSENAL*
- *HABITAT*
- *TERRE AGRICOLE*
- *JARDIN D'ESSAIE*
- *Maison de compagne*

- **<u>Le quartier El Hamma période</u> (1846-1895) :**

El Hamma zone à caractère industriel :

- La réalisation du chemin de fer.
- Début d'aménagement du port.
- L'aménagement complet du jardin d'essai.

On remarque un découpage longitudinal des ilots desservit par une seule voie horizontale

Le boulevard THIERS actuellement Rochai Boualam.

La rue de l'Union structurée par le marché la place Sahnoune et aboutit à la gare ferroviaire.

Photo de la gare

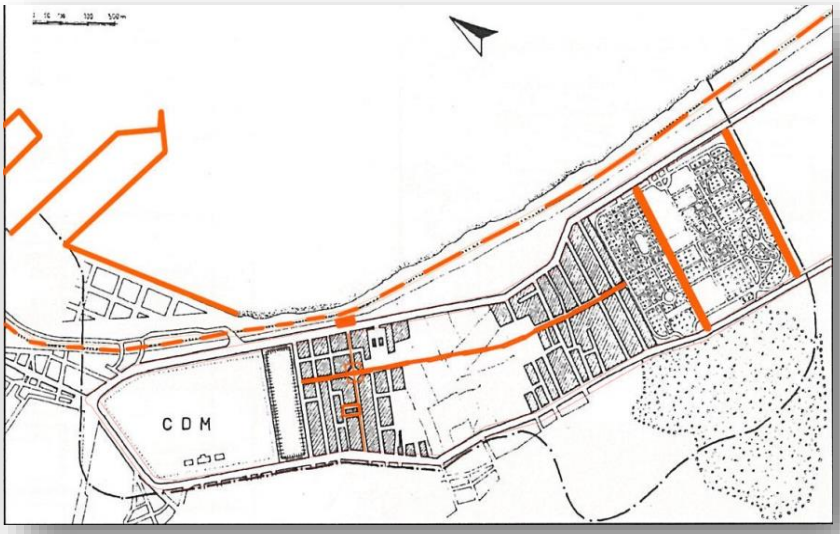

Schéma du quartier El Hamma à la période 1846-1895

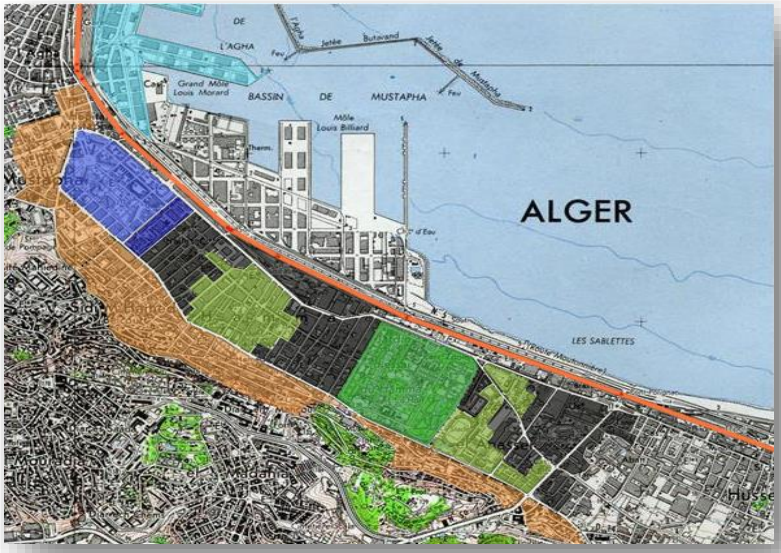

Industrie

Début d'aménagement du port

Chemin de fer

Champs de manœuvres

Illustration du schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1846-1895.

- **<u>Le quartier El Hamma période</u> (1895-1936) :**

  - L'urbanisation du champ de manœuvres.
  - Création des groupements sociaux (H.B.M 1928).
  - L'urbanisation totale du Hamma entre l'arsenal et le jardin d'essai.
  - Extension du port.

Photo des HBM

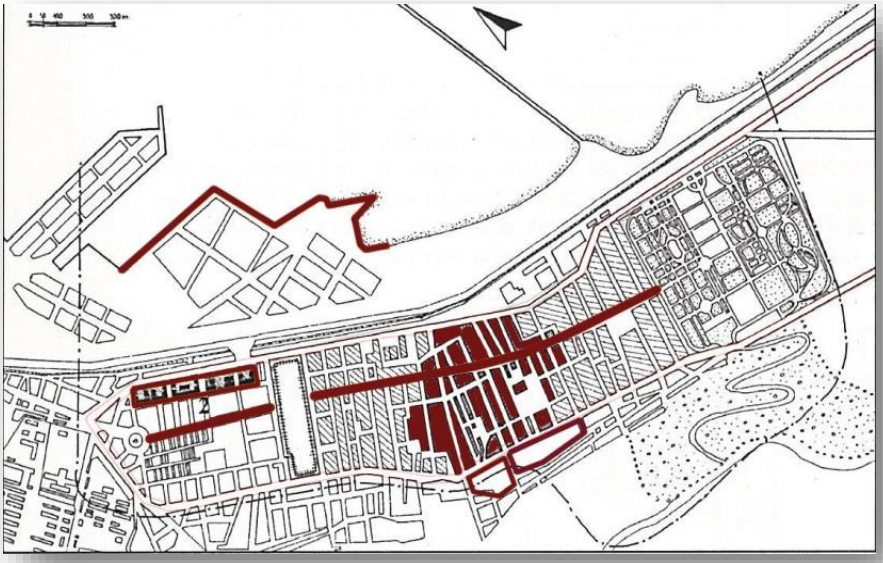

Schéma du quartier El Hamma à la période 1895-1936

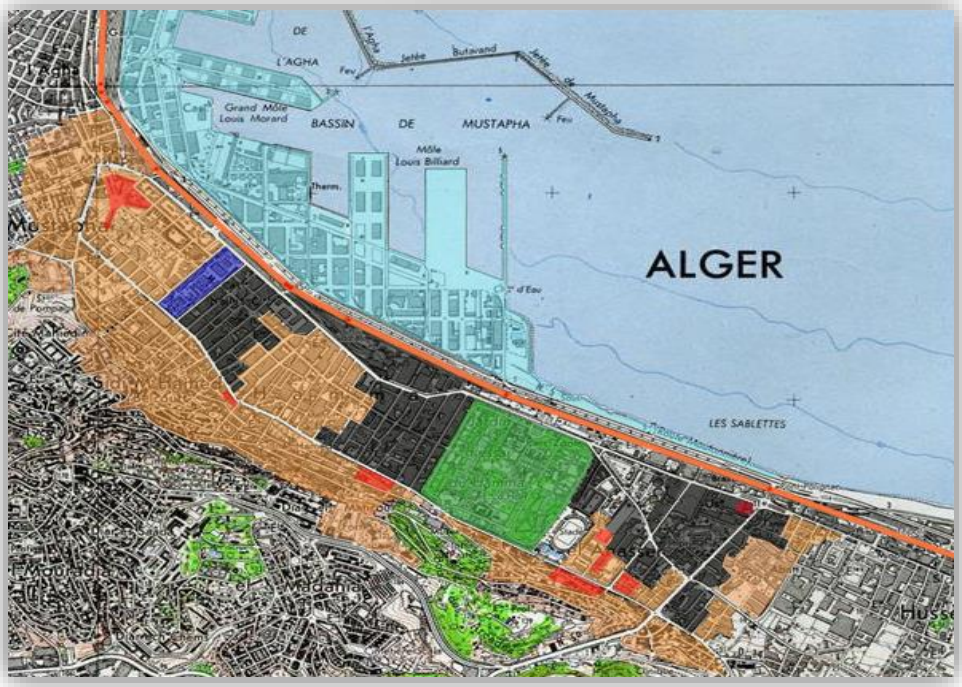

Extension du port

Industrie

Urbanisation du quartier

Illustration du schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1895-1936.

- **<u>Le quartier El Hamma période</u> (1936-1958) :**

  - Construction des grands ensembles (Habitat collectif H.L.M Zehrfuss 1948 au C.D.M). (3)
  - Extension définitive du port.
  - Construction de la cité Diar El Mahçoul (Pouillon 1958 – Plan de Constantine). (4)

Une barre des HLM

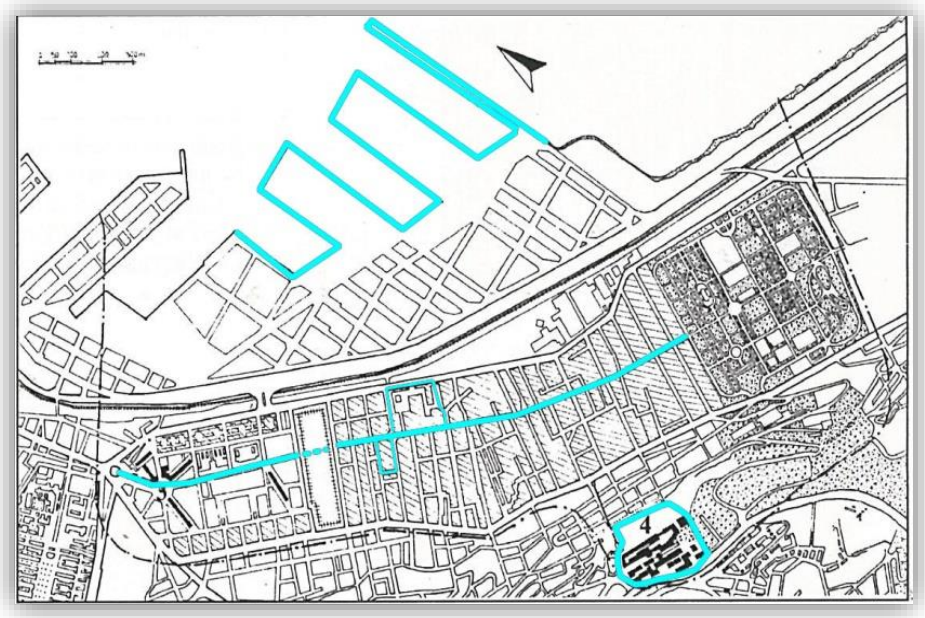

Schéma du quartier El Hamma à la période 1936-1958

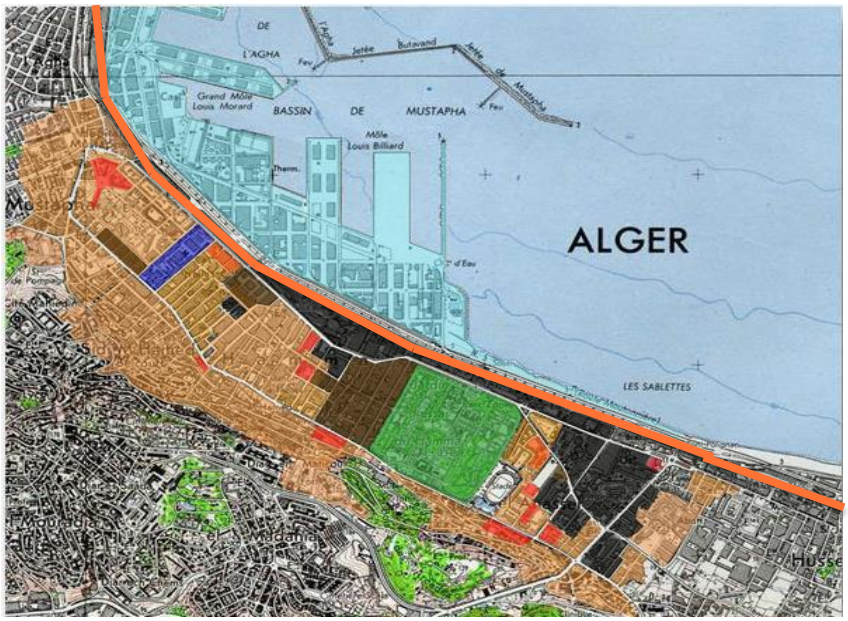

Ilots démolis

Extension du port

HLM et HBM

Illustration du schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1936-1958.

- **<u>Le quartier El Hamma période</u> (1958-1985) :**

  - Début de la rénovation du quartier du Hamma et la démolition de plusieurs ilots (en noir sur le schéma)
  - Etablissement d'un plan d'urbanisme par le C.N.E.R.U pour but de créer un centre politico-administratif. (1999)

HBM

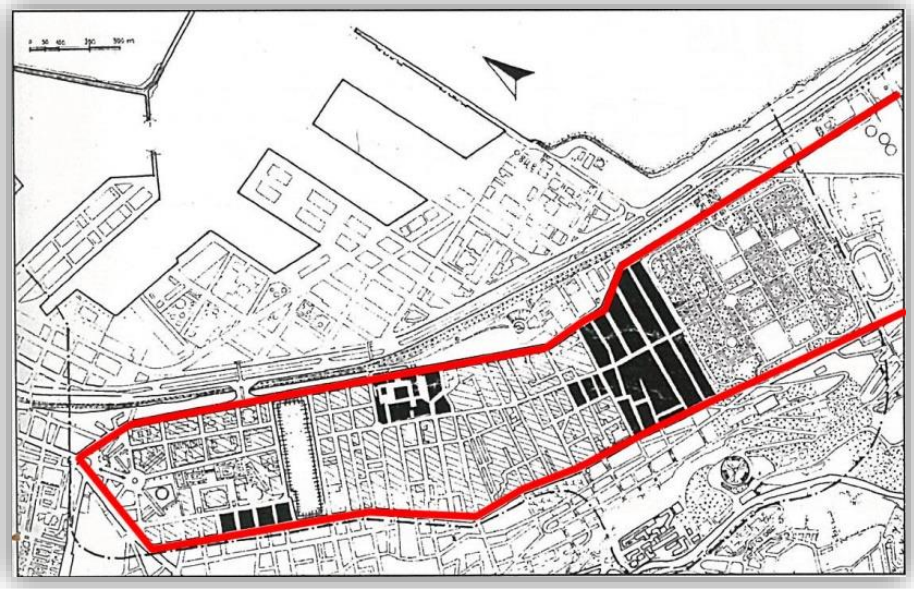

Schéma du quartier El Hamma à la période 1958-1985

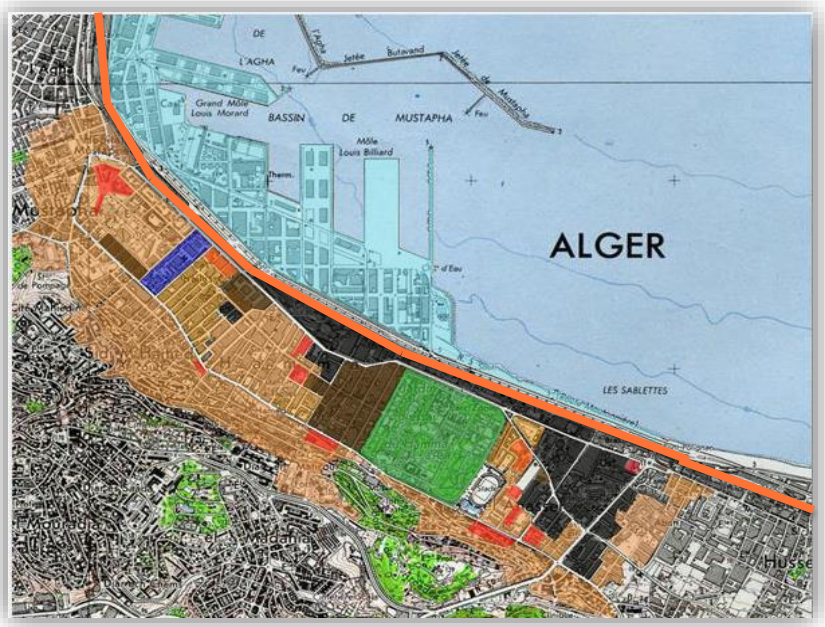

Ilots démolis

HLM et HBM

Tissu industriel

Illustration du schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1958-1985.

- **<u>Le quartier El Hamma</u> (après 1985) :**
  EL-HAMMA RENOUVELLEMENT ET RESTRUCTURATION

  - Les premières réalisations des projets gouvernementaux :
    Hôtel Sofitel, la Bibliothèque Nationale.
  - Nouveau tissu résidentiel :
    Cité El-Djawhara (Ilot des Halles), Ilot Belhaffaf.

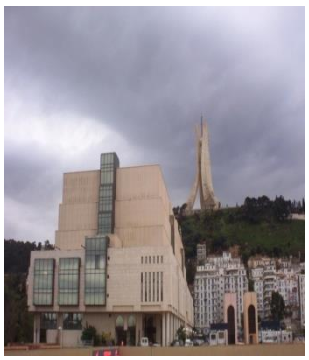

(5) Cité EL Djawhara (ilot des Halles).
(6) Ilot Belhaffaf
(7) Hôtel Sofitel et la Bibliothèque Nat.

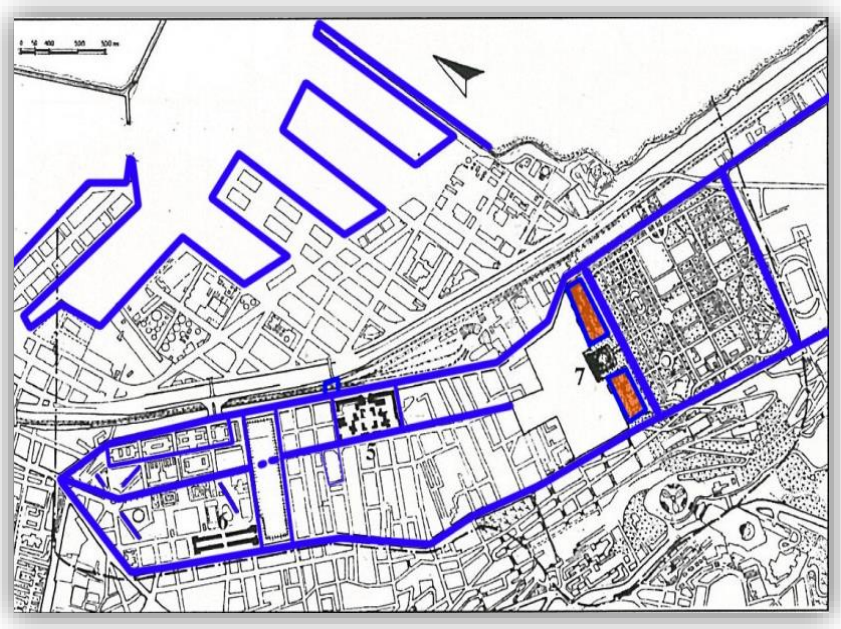

Schéma du quartier El Hamma après 1985

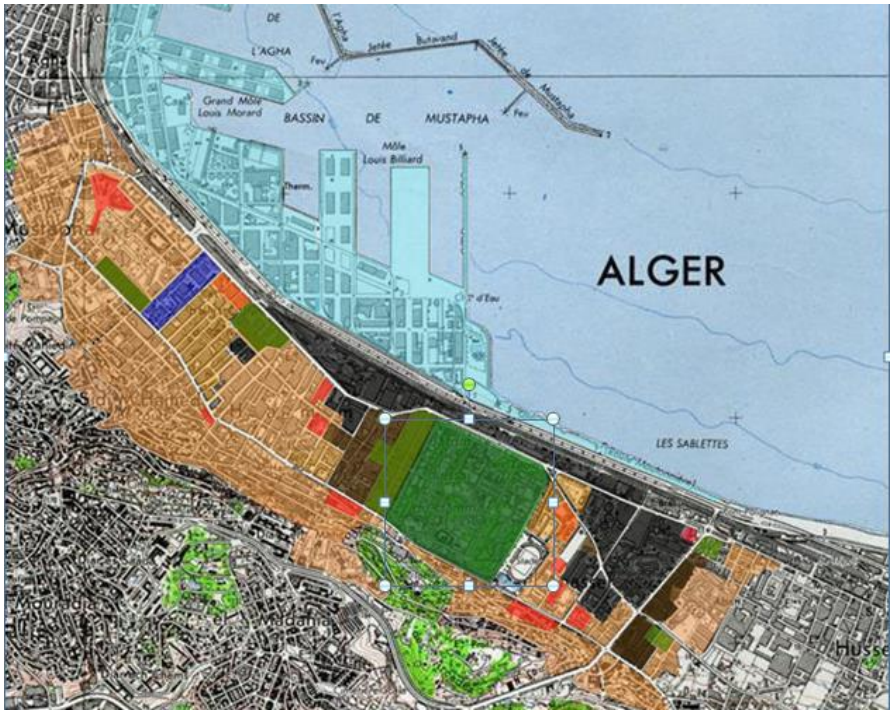

Ilot démolit

Friche industrielle

Nouvel équipement

Illustration du schéma d'occupation du quartier El Hamma après 1985.

Synthèse :

Dans un long processus de formation et de transformation, le HAMMA est passé d'un caractère rural à un caractère urbain et une friche industrielle.

Ce passage s'est réalisé à travers un découpage agricole qui s'est transformé en îlots, tout en conformant la structure initiale.

Carte de synthèse :

Elle représente les éléments forts et les points de repères de la ville, les permanences, chaque période et civilisations qui ont occupé les lieux, la structure urbaine et le découpage qui en résulte.

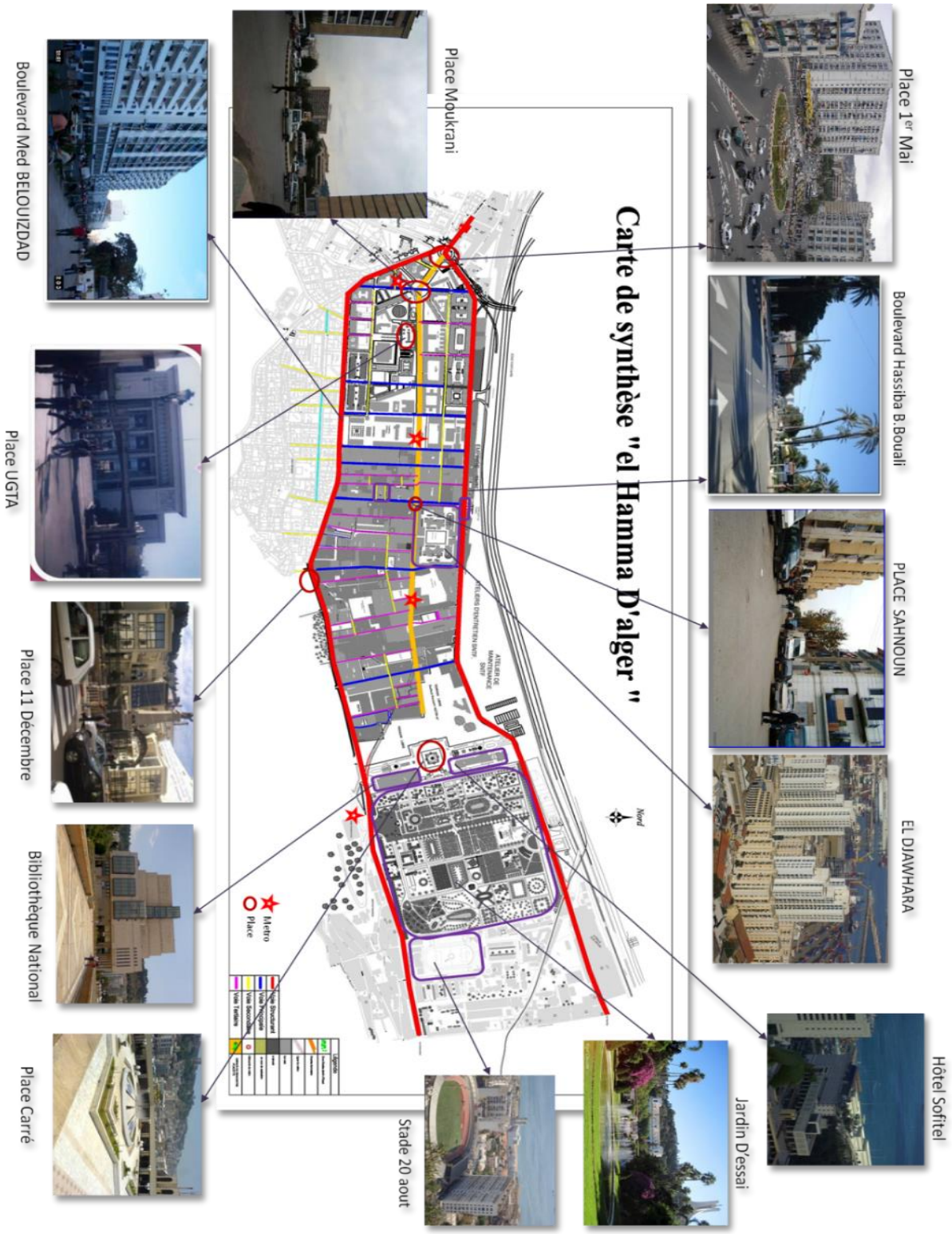

4. Lecture typologique

«Alger est une encyclopédie d'architecture, depuis l'architecture des turcs à la casbah, jusqu'à l'architecture de la fin de la colonisation, il y a tous les styles qui sont illustrés et on peut utiliser Alger pour illustrer l'histoire de l'architecture en Europe et dans le monde» *J.J* Deluz

Alger est composée d'une diversité de tissus urbain qui différent d'une époque à l'autre. On retrouve un tissu traditionnel au niveau de la casbah, qui date de l'époque ottomane ; un tissu néo-classique type haussmannien du quartier d'Isly, qui date du 19ème siècle, correspondant à l'époque coloniale et enfin le tissu moderne, avec l'arrivée des grands ensembles (les HLM et les HBM), le plan de Zehrfuss ou encore Diar El Mahçoul de Pouillon. Chaque typologie a une certaine organisation qui assure une relation entre le bâti et le non bâtis, en donnant de la valeur à l'espace public ou pas.
Pour connaitre le développement de l'espace public, sa qualité et son rapport avec le bâti, nous avons fait une lecture typologique des productions aux alentours du quartier

Photo aérienne de Diar El Mahçoul

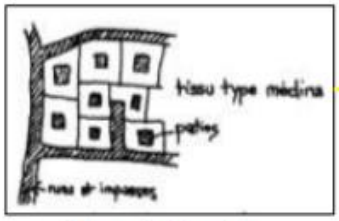

34.croquis d'un tissu traditionnel J.J.Deluz

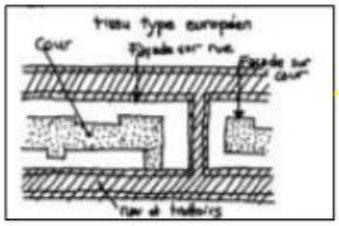

35.croquis d'un tissu néo-classique J.J.Deluz

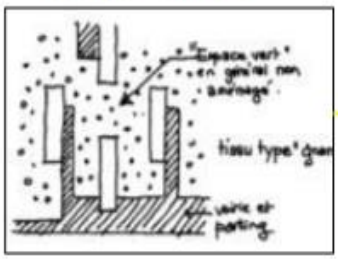

36.croquis d'un tissu type grand ensemble J.J.Deluz

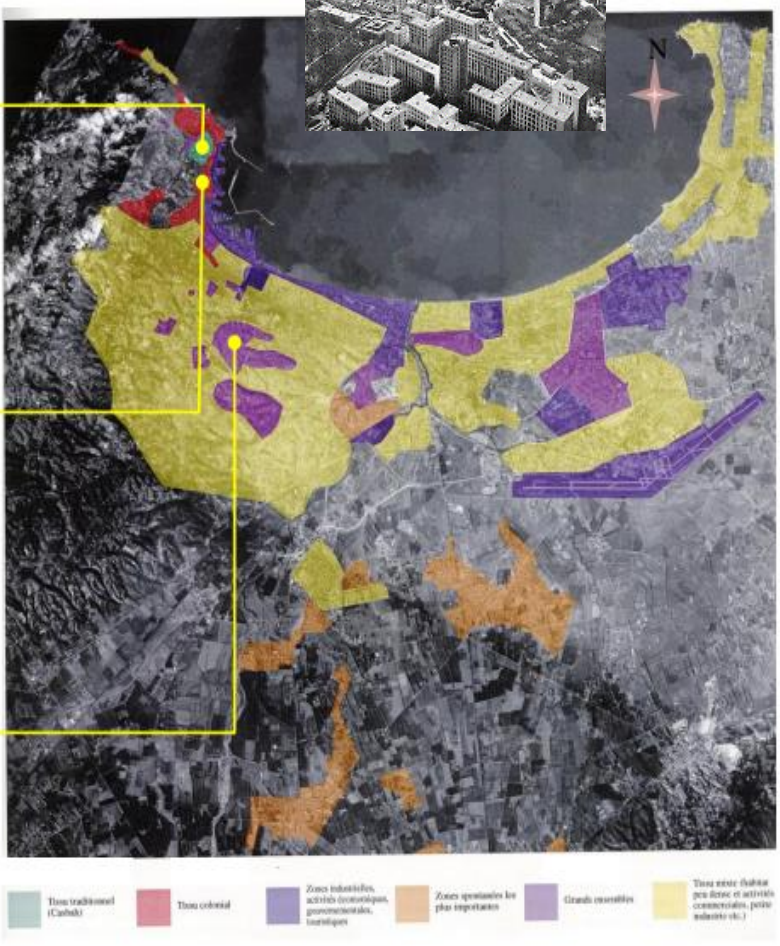

<u>Le tissu traditionnel</u> : la Casbah d'Alger

	Description
Contexte urbain	Médina fondée à l'ouest sur les hauteurs dominant la baie d'Alger pour des raisons de sécurité, un site accidenté donnant dos au massif de Bouzereah le protégeant des vents violents d'ouest, la Médina est accessible par 5 portes.
Voies et tracé	* Forte hiérarchisation des rues, ruelles et impasses * structure haute de la médina en forme organique s'adaptant parfaitement au contexte morphologique du site (pente de terrain 15% environ). * la partie basse comprend une structure de formes régulière grâce à sa douce ponte, elle contient des places d'échanges due aux carrefours des rues importantes.
Profil de l'ilot	Les îlots sont à caractère résidentiel de forme irrégulière définit par un réseau hiérarchisé de la rue Jusqu'à l'impasse, organisés selon le mode de vie et la culture de la société.
Parcellaire	* La maison à patio est l'élément de base de la composition du tissu, la parcelle-support de la maison est de forme sensiblement carrée. * Les dimensions les plus courantes se situent entre 10 et 15 m de côté pour les habitations parfois plus pour certains équipements.

Plan de l'organisation de la Casbah d'Alger

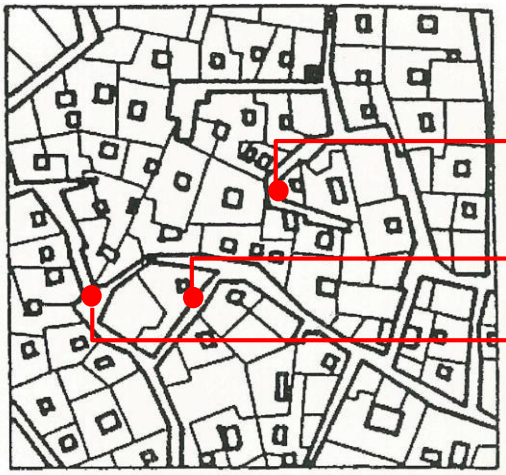

Rue commerçante

Ruelle

Impasse

<u>Le tissu néo-classique</u> : le quartier d'Isly

	Description
Contexte urbain	Dès la présence coloniale, la ville a connu une configuration majeure dans le tissu traditionnelle par de nombreuses démolitions intramuros, pour des raisons sécuritaires, les maisons détruites seront remplacées par des ilots entiers de style néoclassique inspiré du type adopté par Haussman.
Voies et tracé	* les anciennes enceintes sont remplacées par des boulevards périphériques à la vieille ville (Bd. O Meddad et H Abderrezak). * l'intervention en dehors des remparts se fera sur la même référence urbanistique, en suivant les anciens tracés territoriaux. * sur les hauteurs du site, les rues serpentent en fonction de la déclivité du terrain. * Voies hiérarchisées, rue principale, rue secondaire et rue tertiaire
Profil de l'ilot	* ilots en damier suivant la typologie d'Haussmann, de dimensions variantes entre 30 jusqu'à 60 m sur côté * cas du front de mer, se dressent les grands équipements public (immeubles administratif, culturel et théâtre etc.) ainsi que des habitations de luxe destiné à la bourgeoisie commerçante de l'époque
Parcellaire	les extensions s'appuient sur les même règles urbaines (ilot, parcelle), soulignant ainsi des percés orientant les parcelles vers la mer.

Plan du quartier d'Isly

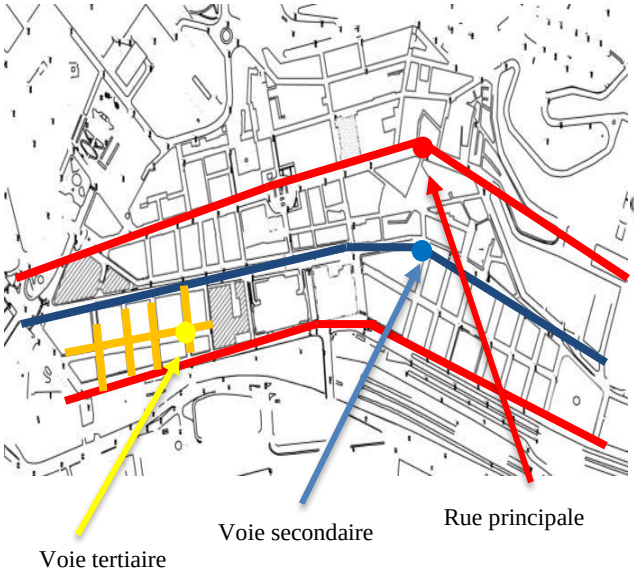

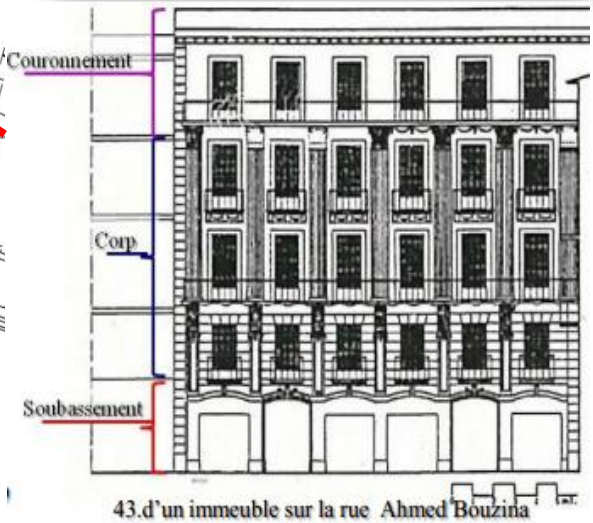

43.d'un immeuble sur la rue Ahmed Bouzina

Source du fond : Alger Métropole p:52

<u>Le tissu moderne type grandes ensembles</u> (les barres) :

	Description
Contexte urbain	Le grand ensemble est une production morphologique conforme aux principes édictés par l'urbanisme fonctionnaliste (barres et tours de grandes hauteurs sur des assiettes d'implantation public). Apparue dans les années 50, c'est une architecture qu'on peut appeler «quantitative» : standardisation, bâtiment-type, répondant aux exigences sociales et quantitatives
Voies et tracé	* l'espace public commun n'est pas pris en considération, reniant la rue et la place dans l'approche urbaine. * Les voies servent à desservir les bâtiments.
Profil de l'ilot	absence de limites : le tissu est continu, aucune individualisation des îlots, les espaces internes externes des ilots sont indifférents.
Parcellaire	l'occupation au sol est par l'implantation de barres et de tours émergés dans la verdure, profitant de l'ensoleillement et de la ventilation.

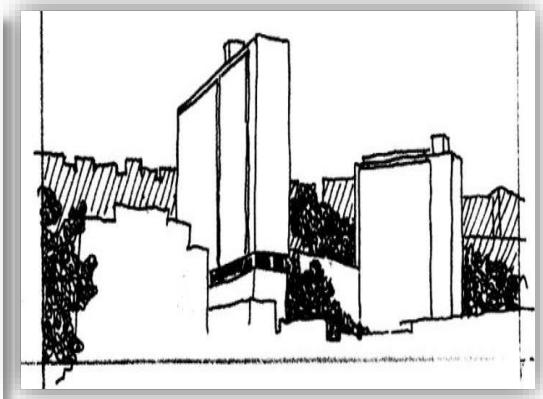

Croquis de l'immeuble Aéro-habitat, Alger, d'inspiration corbuséenne (Miquel architecte), J.J.Deluz

Exemple de grands ensembles, la cité Amirouche à Hussein-dey

<u>Bâtis / Non Bâtis</u> :

Relation bâtis/non bâtis :

Le bâti et les façades ne sont pas alignés aux rues et ruelles (relation indirecte du bâti avec l'espace public).

Diar El Mahçoul de Pouillon :

	Description
Contexte urbain	Implanté sur un terrain en pente 25%, les immeubles sont utilisés comme des murs de soutènement dont la plupart implanté parallèlement avec courbes de niveau La cité possède 3 types d'immeuble : (Barre – forme de L – Tour)
Voies et tracé	Pouillon pense son grand ensemble en tant que ville qui présente un réseau d'espace public, les espaces publics sont traiter en 1er lieu, ces espaces seront délimitée par les façades de forme régulières variées, et monumentales L'espace public est accessible par les passages couvert en arc passage non couvert se sont les escaliers lient les différents terrasses.
Profil de l'ilot	L'objectif de Pouillon est de crée un réseau d'espace public harmonieux (escaliers, portique, passage court et non couvert) Les places principales sont équipées d'un mobilier urbain fonctionnel (lampadaire, bancs, arbre et palmiers, fontaine…
Parcellaire	Les immeubles sont disposé afin d'offrir des perspective vers la mer, Pouillon équilibre dans la disposition des bâtiments en variant les gabarits.

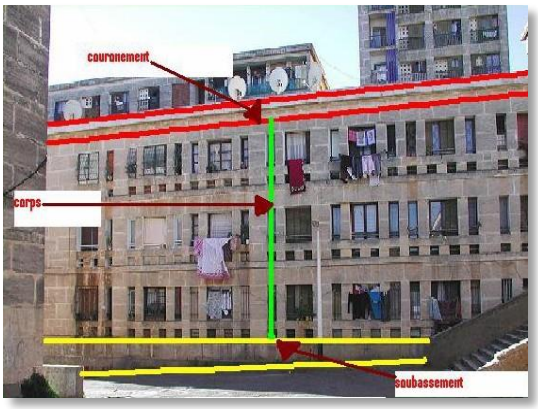

Façade donnant sur l'intérieur de l'ilot

Façade donnant la rue

Conclusion, choix de typologie de référence :
Après avoir fait l'analyse typologique des différents tissus existants aux alentours de notre cas d'étude le quartier d'El Hamma, on peut voir que chaque typologie a des avantages et des inconvénients, on peut retenir :

- De la Médina d'Alger l'organisation autour de la rue des espaces de regroupements et d'échange ainsi que la hiérarchisation des voies.
- Du tissu colonial la rationalité des tracés de rues, des édifices exprimant la hiérarchie de bâtiments publics selon l'importance de la voie sur laquelle ils donnent.
- Du mouvement moderne on retient la conception et l'implantation selon l'orientation (soleil, vu, aération)
- Par contre Pouillon a réalisé une combinaison des avantages de chaque typologie avec l'ilot ouvert à Diar El Mahçoul, en organisant l'ensemble selon une hiérarchisation de l'espace public et en créant des bâtiments autonomes.

Suite à cette lecture, notre choix de typologie se portera sur l'ilot ouvert adopté par Christian de Portzamparc dans les années 80, qui vient en réponse aux défaillances causées par les deux types d'ilot du 19ème siècle :

- **L'ilot Haussmannien :** ou l'ilot fermé sombre avec une cour intérieure et façades sur rue.
- **Les grands ensembles :** des immeubles barres orientés selon le soleil ou l'aération et non pas selon la rue ce qui a mené à la disparition de l'ilot qui a engendré la disparition de l'espace public.

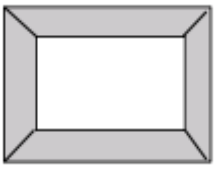

Le Bloc Haussmannien
(L'ilot fermé)

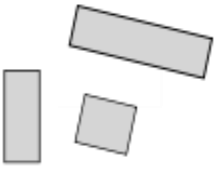

Plan libre
(pas d'ilot)

<u>Définition l'ilot ouvert</u> : (selon Portzamparc)
Est un ensemble des bâtiments autonomes et fragmentés. La hauteur des immeubles est limitée, les façades sont en général alignées sur rue, mais sans continuité

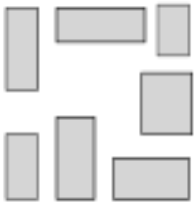

Bloc ouvert
(Ilot ouvert)

<u>Principes de l'ilot ouvert</u> :

- Un alignement des façades sur les rues
- Des hauteurs de bâti aléatoires, mais définies par un règlement sur les dimensions
- Des retraits permettant des ouvertures directes sur le réseau viaire ''les fenêtres urbaines''
- Des cours intérieurs ouvertes, lumineuses et ensoleillées

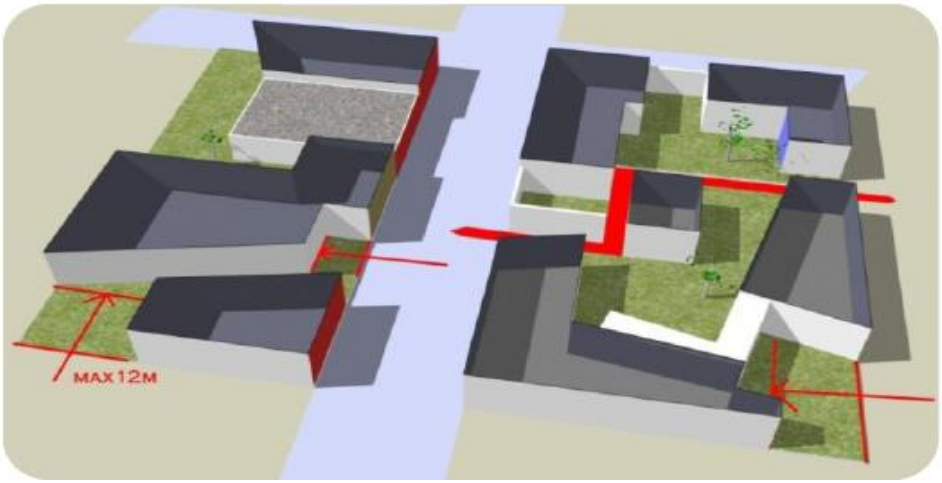

Schéma d'un ilot ouvert

L'îlot ouvert présente plusieurs avantages :

- Il permet une grande liberté architecturale avec des immeubles ayant souvent 3 façades.
- Il permet de faire entrer la lumière au cœur de l'îlot.
- Il offre des vues traversant
- Il permet une perméabilité des îlots, ceux-ci peuvent être traversés par le piéton dans plusieurs directions.

Mais il a aussi des inconvénients :

- manque d'intimité au niveau du cœur d'ilot, car il invite l'espace public à occuper son cœur.
- problème d'hiérarchisation des espaces (public, semi public, privé)

Conclusion :

Suite à cette lecture nous allons prendre l'ilot ouvert comme étant une typologie de référence avec **cependant**, une définition et dessin de l'espace public réglementé **en amont**.

- on considère que la ville est construite et structurée à partir de la hiérarchisation de l'espace public comme étant la structure de la ville.
- ce qui caractérise une ville est que les bâtiments forment ensemble un espace public qui assure la continuité du tissu urbain

Introduction à l'intervention :

Le quartier El Hamma a fait l'objet de plusieurs études, plusieurs interventions sont programmés pour améliorer le cadre de vie dans ce petit bout de ville qui représente un vrai centre urbain, parmi ses études on compte le POS.

Nous allons donc procéder, avant d'entamer notre intervention, par faire une lecture de ce que le POS propose comme aménagement à ce quartier.

Notre lecture se fera suivant 4 critères :

- Les limites préposées
- La centralité
- La hiérarchisation des voies
- La réglementation

Suite à l'analyse de la ville, faite au préalable, on procédera en suite à une lecture critique du POS, selon les 4 critères étudiées, on va confronter les limites proposées par rapport au territoire immédiat (la baie d'Alger), ainsi que la réglementation de l'espace public et la typologie proposée.

5. La lecture du POS :

<u>Proposition du POS</u> :

1. Limites :

Elles s'étendent entre la place du 1er Mai à l'Ouest et la pénétrante des Annassers à l'Est, et entre le Boulevard Med. Belouizdad au Sud et le Boulevard Hassiba Ben Bouali au Nord.

2. La centralité :

La centralité est marqué sur le plan d'aménagement par un parc urbain qui coïncide avec les bouches du métro, ainsi que l'implantation du Théâtre National au centre du parc en face l'ilot des Halles (El Djawhara).

3. Espaces Publics :

3.1. <u>Hiérarchisation des voies</u> : Les voies que le POS a classées comme principales sont les 3 axes structurants du quartier :

- L'axe Hassiba Ben Bouali = Axe de transport et d'activités annexées.
- L'axe RouchaiBoualem = support d'équipements reliant le 1er Mai au Jardin d'Essai.
- L'axe Med Belouizdad = axe polyfonctionnel (logements, équipements, commerces).

Plus les deux diagonales qui relient Rouchai Boualem, avec les deux autres axes.

→ Les voies verticales qui lient entre les 3 axes sont classées comme principales.

3.2. <u>Les espaces verts</u> : En plus du parc urbain, le POS propose d'autres espaces verts dans le quartier.

4. Règlementation (Bâtis /Espaces public) :

Le quartier se divisera en 4 zones :

Zone A : équipements, centre d'affaires, immeubles et tours, CES fixé à 50%, COS fixé à 40%. Hauteur comprise entre RDC de 4 à 4,5 m, étages 3 à 4m et dernier étage de logements à 3,5 à 4 m.

Zone B : Habitat collectif mixte CES fixé à 30%, COS fixé à 60%, hauteur minimale autorisé R+5.

Zone C : zone du parc urbain, COS 20%, CES 30% et hauteur R+5.

Zone D : équipements à l'échelle de la ville, tissu à préserver.

<u>Schéma de la proposition du POS</u> :

Critique du POS :

1. Limites : Les limites proposés par le POS sont très grandes et ne s'inscrivent pas dans une logique d'entité existante

- → Suivant la logique de développement de la ville d'Alger, on trouve des entités de dimensions gérables, marqués par des figures urbaine commençant par l'axe Taleb Abderrahmane jusqu'à l'axe Khemisti, elles coïncident toutes avec le prolongement d'un axe territorial.
- → Ces figures urbaines contiennent des places très importantes à l'échelle de la ville.
- → Le souci de composition urbaine et du traitement de l'espace public est rompu à l'arrivée de l'axe Ali Mellah, cet axe représente un axe de rupture.

Hypothèse : Suivant la rythmique du développement de la ville d'Alger et pour mieux gérer les différentes entités dans le quartier du Hamma, nous allons proposer une nouvelle délimitation.
Ce développement est modulé par une dimension d'à peu près 900 mètres.

- → En continuant ce module sur le quartier, on trouve que le rythme coïncide avec l'axe territorial Bougharfa Mohamed, structuré par la place Sahnoun, le marché (permanence) et aboutit à la gare.
- → Cela nous mène à proposer de nouvelles limites : de la place du 1er Mai (axe Ali Mellah) à l'axe Bougherfa Mohamed et de l'axe Bougherfa Mohamed jusqu'au jardin d'essai.

2. La hiérarchisation des voies : A part les trois axes structurants et les voies principales en vertical, le POS ne prend pas en considération la hiérarchisation des autres voies (tertiaires et secondaires).

- → On ne trouve pas un rythme dans la disposition des espaces verts.
- → Le POS ne règlemente pas la constructibilité de l'espace public.
- → Pour ce qui est du Bâti, le POS règlemente juste les retraits sur les autres axes qui est de : 2m pour l'habitat et 5m pour les équipements.
- → L'alignement n'est pas pris en compte.

Suite à la lecture critique du POS nous avons remet en question sa délimitation et son découpage, et en revenant à l'échelle territoriale, on a constaté que notre quartier pouvait se diviser en trois entités, matérialisées par un axe qui coïncide avec le module du développement de la ville d'Alger, structuré par les axes de dédoublement.

Cet axe que nous avons appelé Bougera Mohamed en référence au nom de la rue, est structuré par le marché et abouti à la gare ferroviaire qui sont tous les deux des permanences dans le quartier, cet axe est aussi matérialisé par la place Sahnoun.

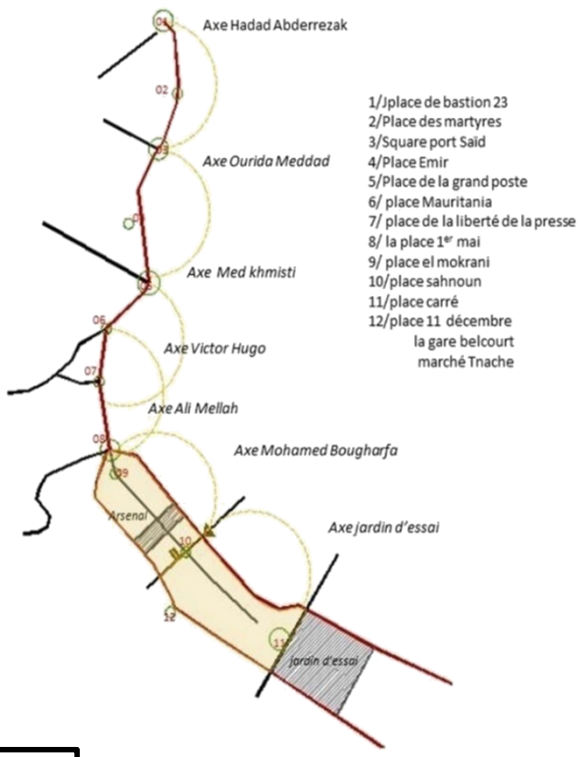

Le module de dédoublement est estimé à 900m et en continuant ce découpage à l'intérieur du quartier, on aura 3 entités.

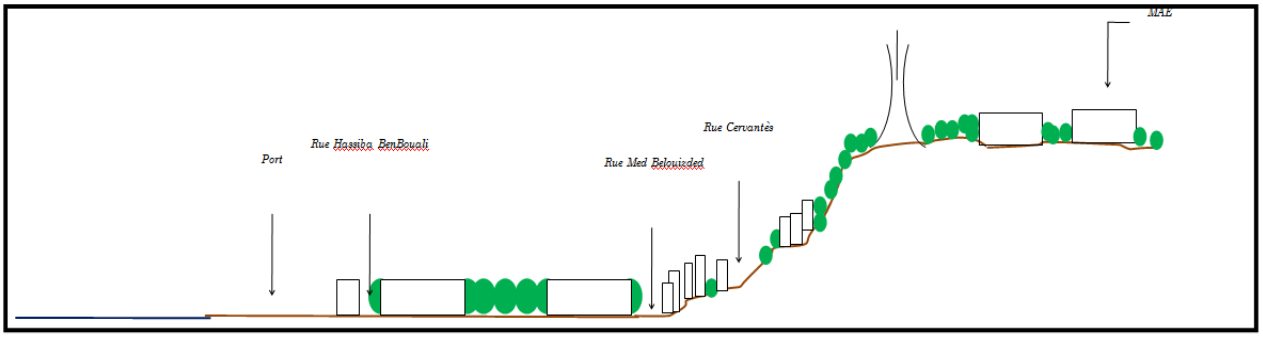

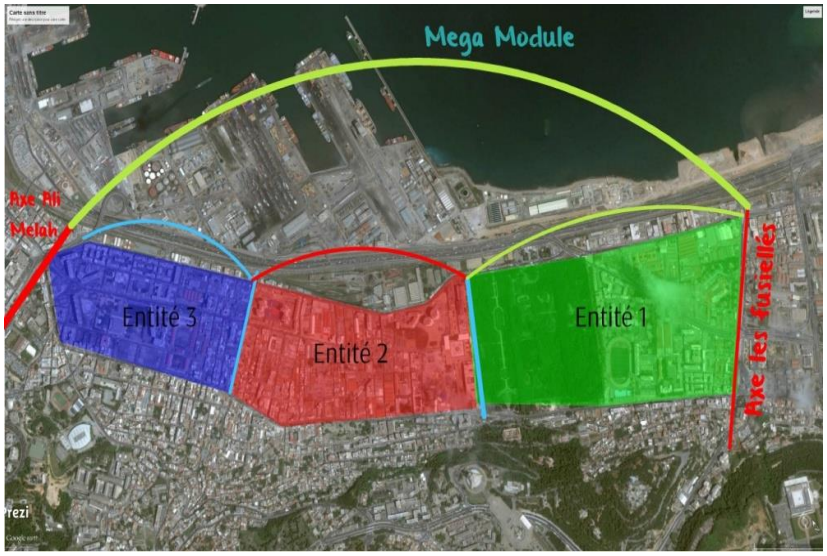

Puisque notre objectif est l'intervention sur un milieu urbain et que l'intervention sur le littoral doit être réfléchie dans l'ensemble de la baie et non pas à l'échelle d'une entité uniquement ; on a choisi de se focaliser sur la logique du découpage qui considéré le chemin de fer comme étant une barrière de croissance à ne pas franchir.

CHAPITRE IV.

L’INTERVENTION

CHAPITRE IV.

L’INTERVENTION

Phase 1

La composition urbaine

1. Structure existante

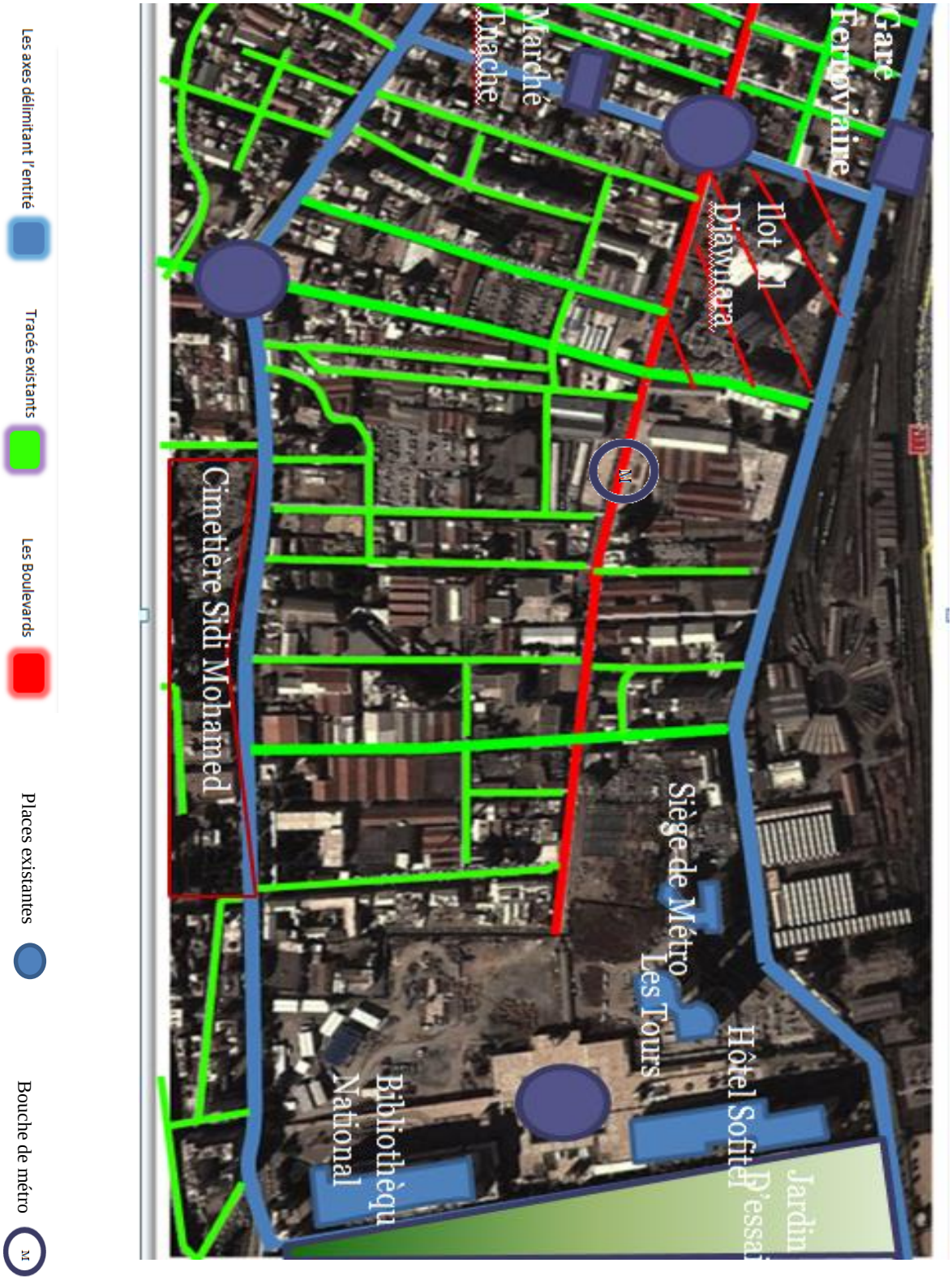

2. Le Principe du schéma de structure

Pour l'élaboration de notre schéma de structure, nous nous sommes appuyé sur le tracé existant, en respectant les propriétés et les bâtis en bon état, nous obtenons un tracé qui s'intègre et crée une continuité avec l'ancien.

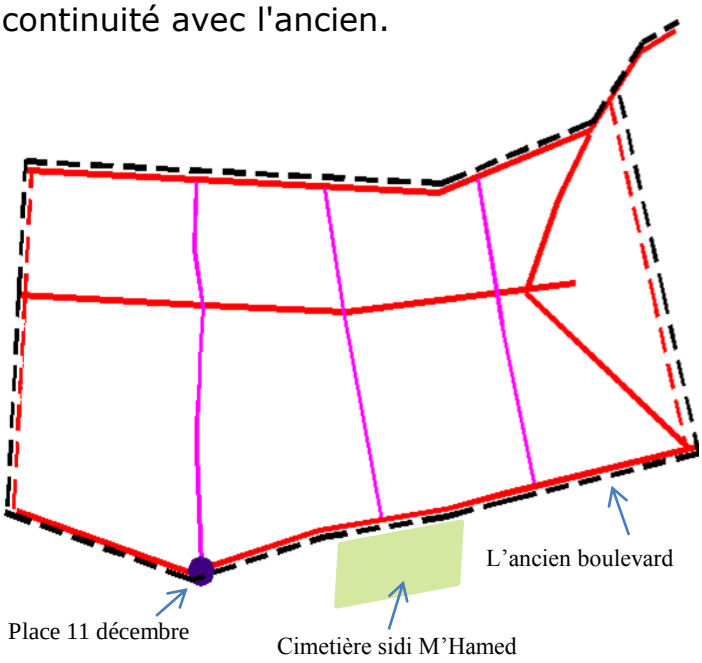

Le tracé dominant :
Après avoir délimité l'entité, nous entamerons notre composition en voulant se référer à la structure existante, qui représente l'identité du site, en commençant par les axes longitudinaux qui lient le quartier au territoire.

En seconde partie nous élaborons le tracé verticale reposant essentiellement sur des tracés existant reliant les axes structurant longitudinaux assurant ainsi une bonne perméabilité et d'allégé la circulation.
Ces axes coïncident avec les axes dédoublements et d'autres avec des moments important du quartier (place 11 décembre – cimetière sidi m'Hamed - ancien boulevard)

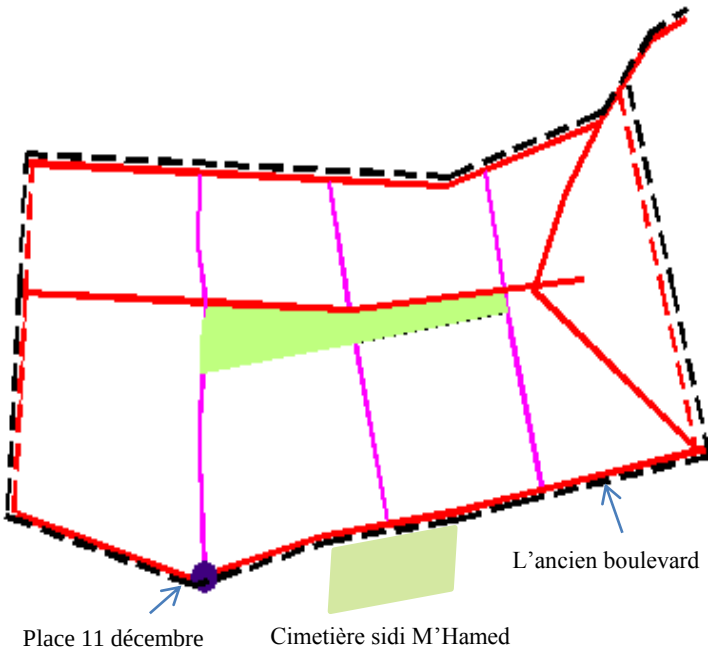

La centralité :
La centralité est marquée dans notre entité par un parc urbain qui longe les deux sous entités centrales ; ce dernier n'est pas uniformément répartie du au respect de l'existant et dans le but de créer un rééquilibrage entre les deux parties distinctes par le boulevard.

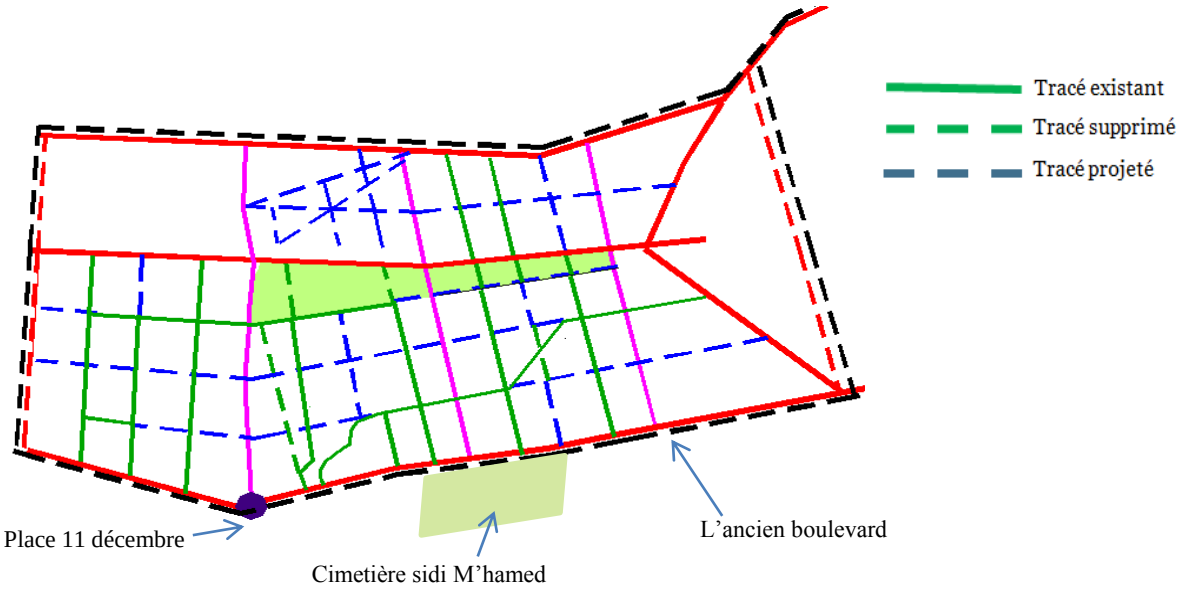

Tracé tertiaire :

Notre tracé tertiaire n'est que le prolongement d'anciennes voies de liaison, qui lieront entre les axes verticaux, créant ainsi une combinaison, qui répond aux exigences de la ville d'aujourd'hui.

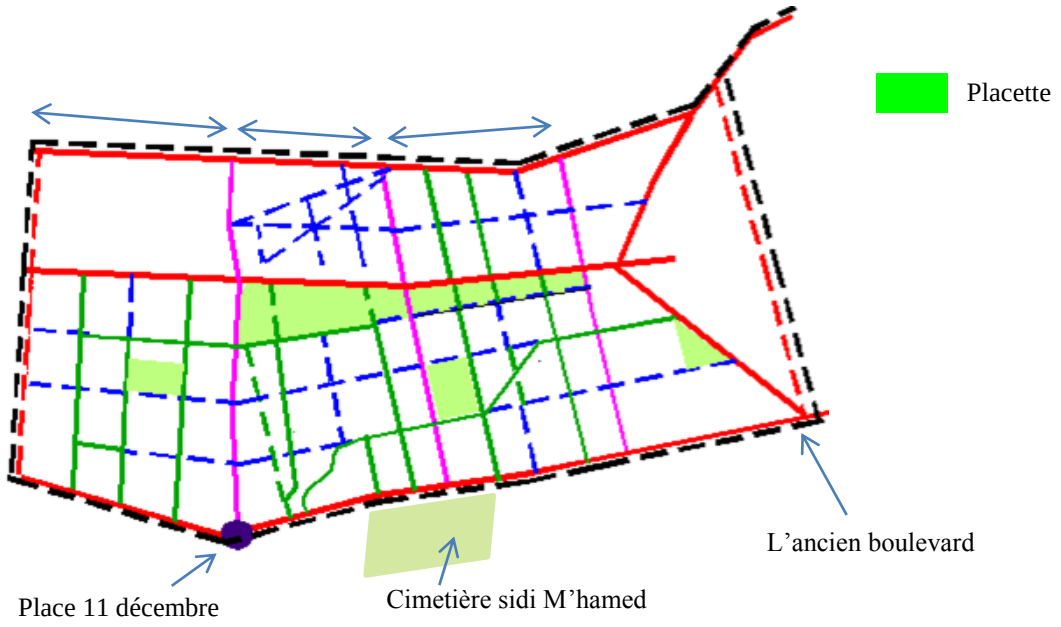

<u>Organisation des sous entités</u> :

Notre entité se devisera en 4 sous entités qui jouiront d'un espace de délitation dans la partie basse afin d'alléger la densité du tissu, cet espace représentera une placette, créant une disposition de moment rythmé qui vas assurer l'orientation dans le quartier.

Concernant les deux sous entités centrales marqués par le parc urbain on a projeté une placette sur l'axe centrale

Schéma de structure :

boulevards

avenues

venelles

les piétonnes

Nœuds implorants projetés

Nœud moins important

Places existantes

L'esplanade des bouches de métro
sur l'esplanade

Les bouches de métro

Favorisant la végétation existante, nous avons opté pour la plantation d'arbre de Ficus, qui fera notre nouvel aménagement

le parc de la Coline
de Nice

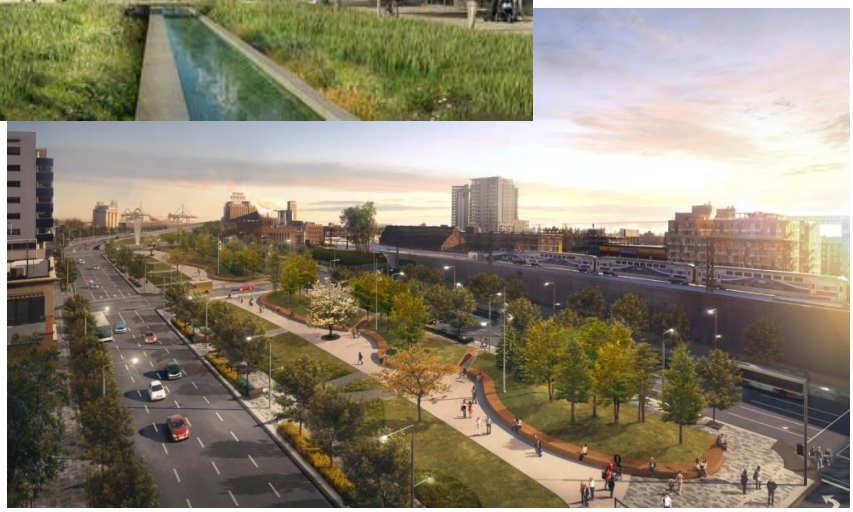

Un parc urbain
à Montréal

Notre but est de créer des espaces publics réglementés, donc nous allons proposer un règlement selon des références.

3. Réglementation et ambiances

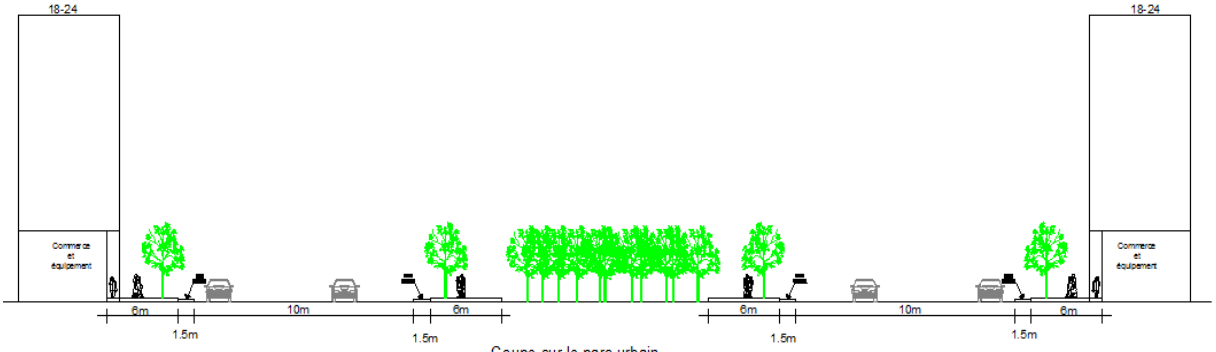

Coupe sur le parc urbain

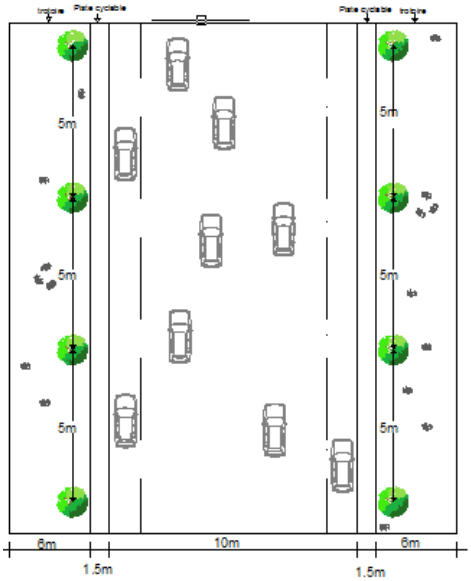

boulevard

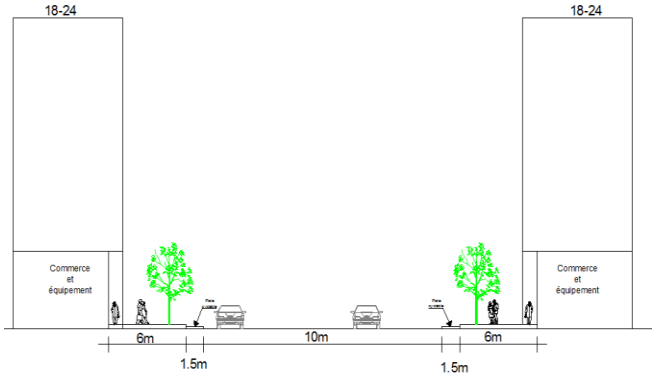

Coupe sur le boulevard

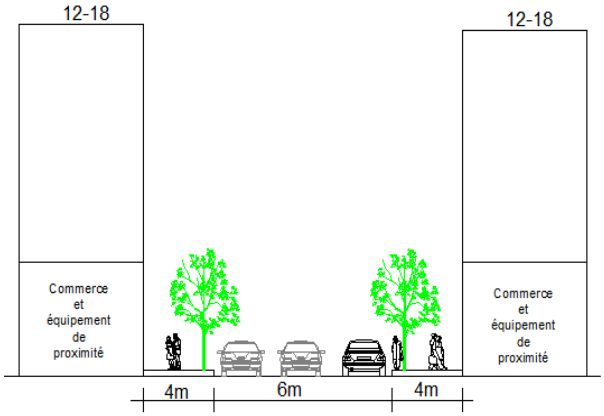

Coupe sur l'avenue

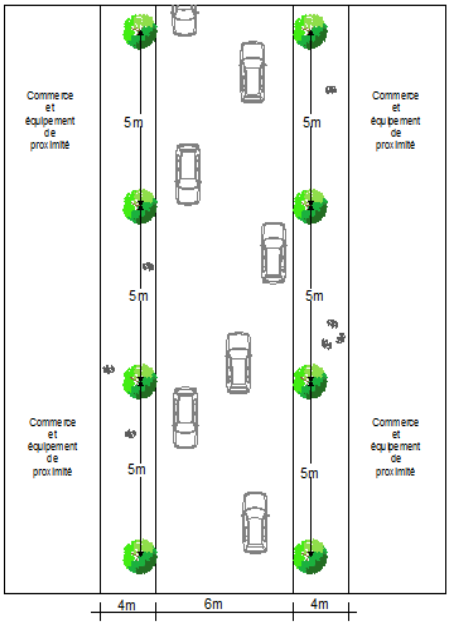

avenue

Avenue Montaigne

Boulevard parisien

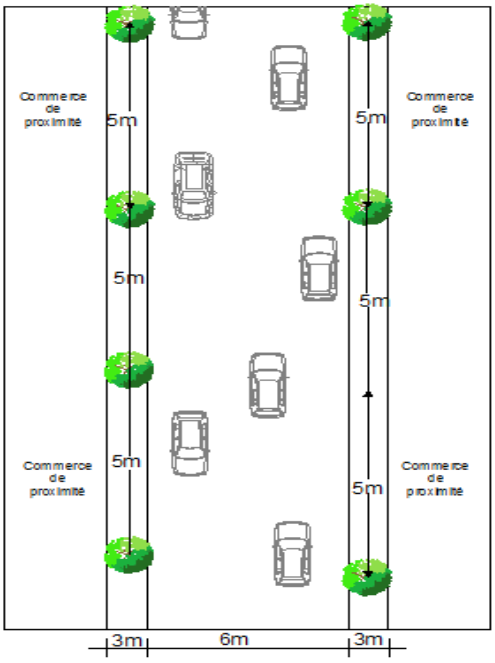

Venelles

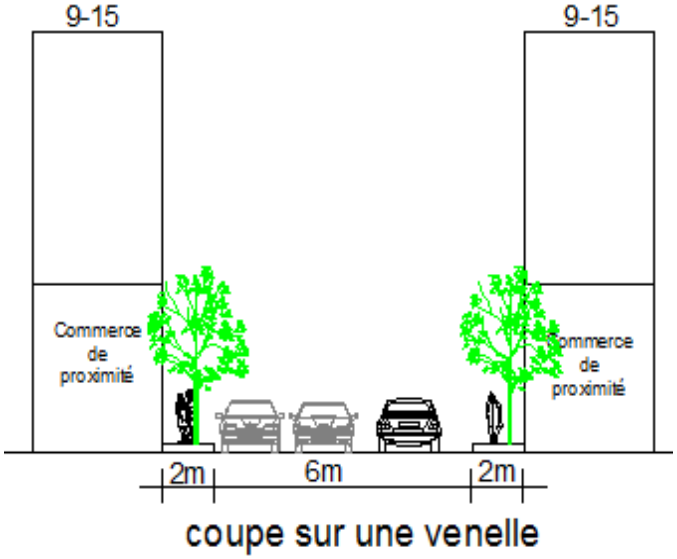

coupe sur une venelle

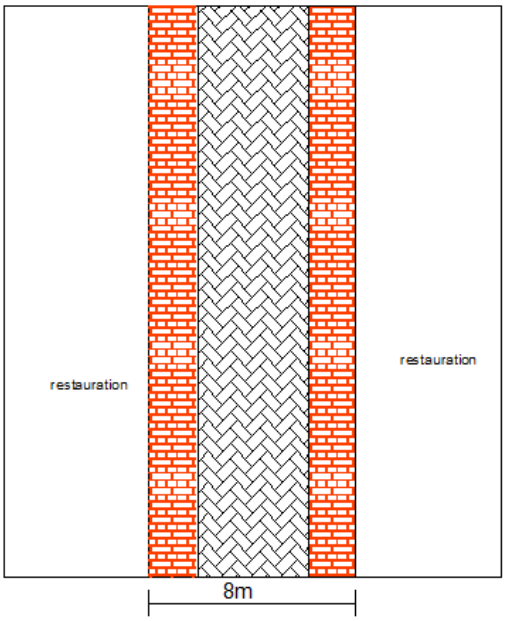

les piétonnes

La Rue Jobert

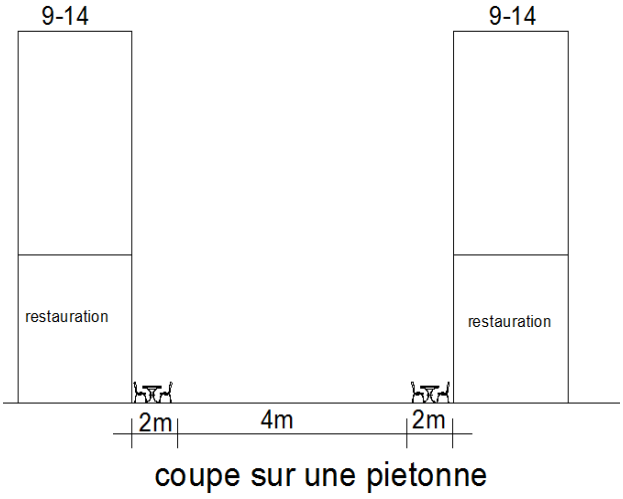

coupe sur une pietonne

Voie piétonne Marseille

4. Composition urbaine

Pour la structure de notre site, on a encore une fois voulu gardé l'identité du site en essayant de combiner entre le tracé existant et les nouveaux besoins de la ville c'est-à-dire de nouveaux ilots de taille approprié.

Pour cela on a commencé par un prolongement de voies existantes :

- Verticalement : les voies de la partie basse datant du découpage agraire.
- Horizontalement l'axe des HBM.

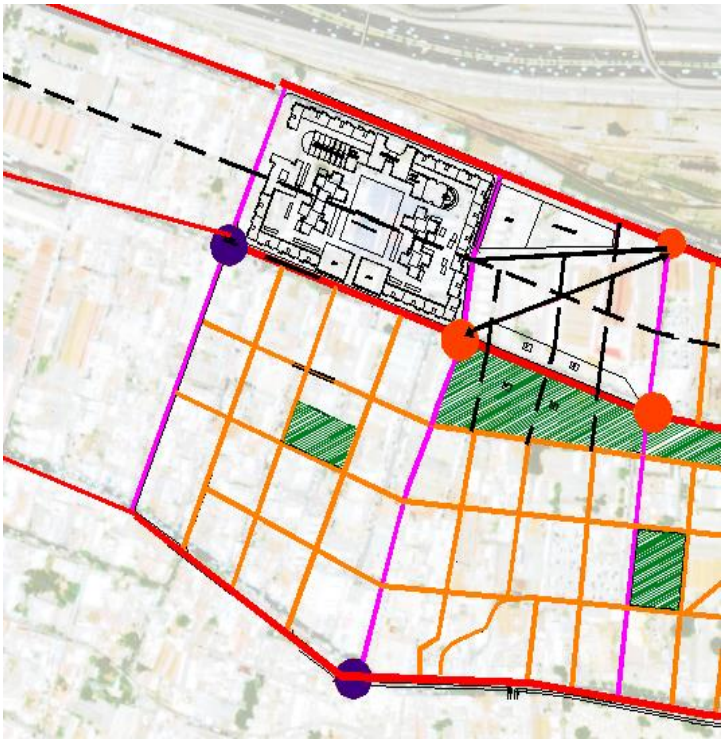

Schéma du découpage du site

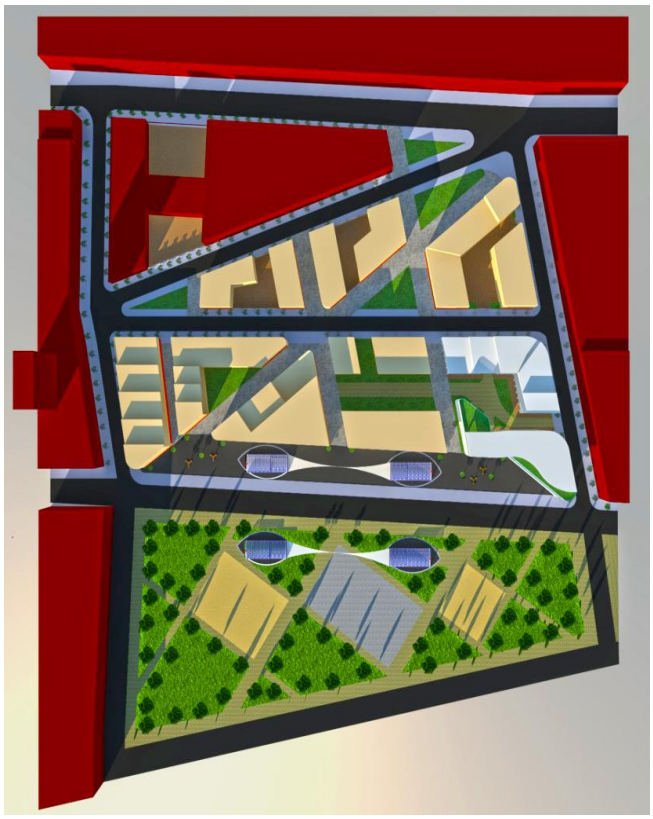

Plan de masse

Quant aux diagonales elles sont résultantes du respect des propriétés et des bâtiments conservés

Ou encore pour lier entre les deux nœuds importants crées sur les deux axes Hassiba Benbouali et Rochai Boualam

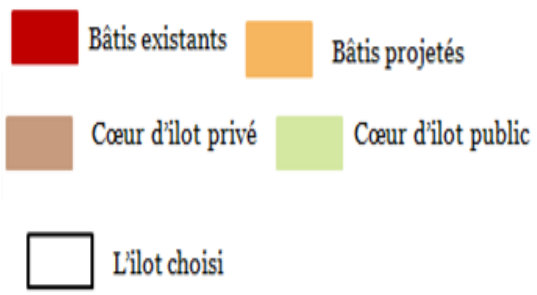

Les ilots conçus sont du type ouvert, avec des cœurs public animés pour ceux donnant sur l'esplanade et un soubassement commercial.
Quant aux ilots intérieurs, ils sont ouverts, mais privés, à caractère résidentiel avec sous bassement commercial donnant sur rue.

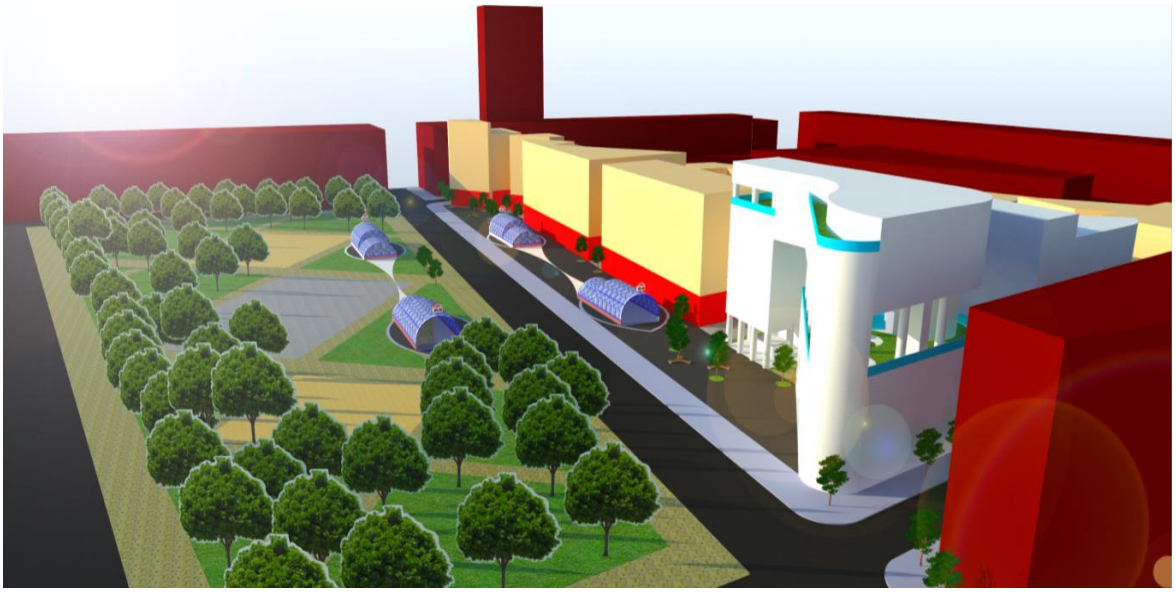

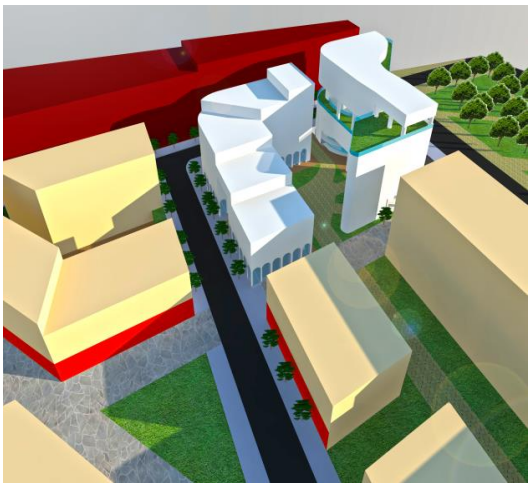

5. Principe de découpage de l'Ilot

- Réintroduire l'espace public dans les ilots en liant entre les différents types de voies qui le définissent.
- Renforcer l'espace public à l'intérieur de l'ilot en créant un socle commercial, les RDC des bâtiments seront des commerces (des galeries commerciales qui contribuent à l'animation de l'ilot.
- Un équipement d'angle donnant sur l'esplanade et le cœur de l'ilot au même temps avec une activité qui contribuera a l'animation de l'ilot (une galerie d'exposition).

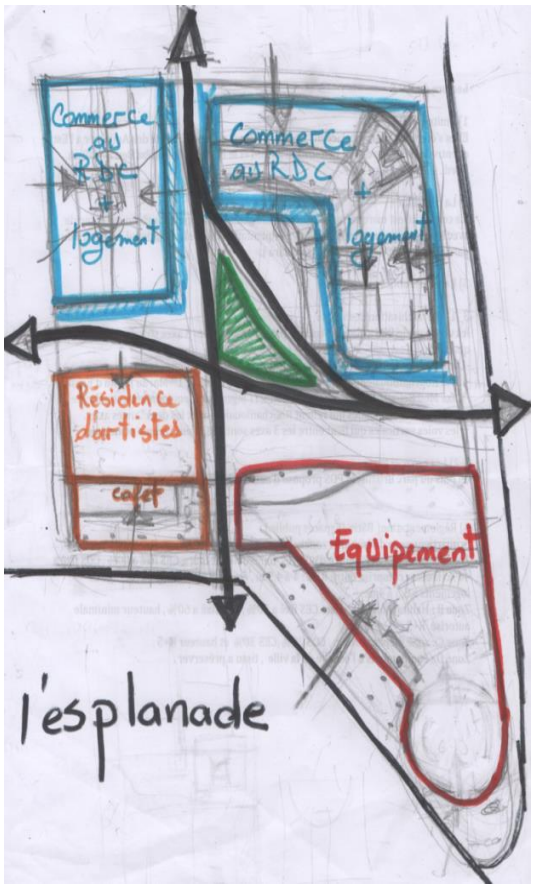

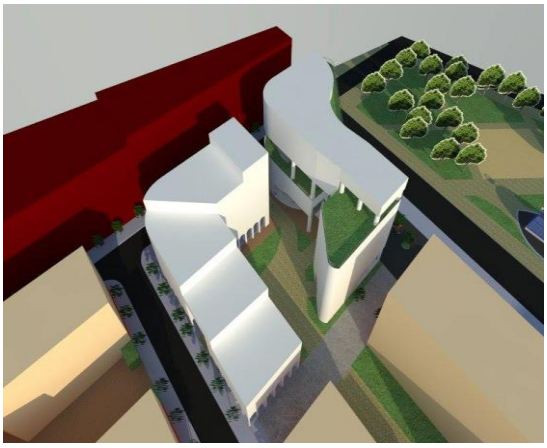

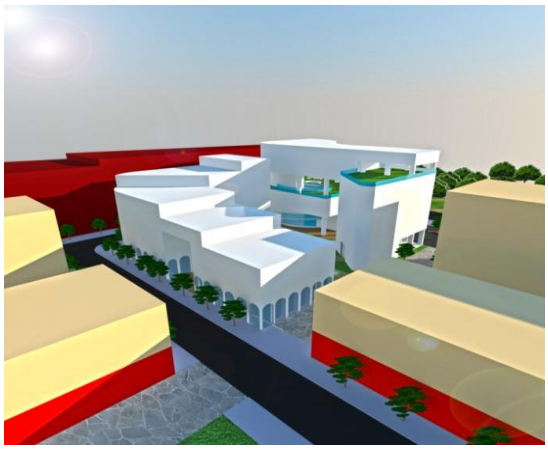

CHAPITRE IV.

L'INTERVENTION

Phase 2

Composition architecturale

1. Le choix du projet

Notre choix de projet s'est porté sur l'intégration d'une nouvelle ambition en Europe «les centres des arts »

Les pratiques artistiques en Algérie sont éparpillées et dédiées à des catégories spécifiques de la société comme les étudiants ou les artistes professionnels.

Pour cela, notre objectif vise à : introduire le centre des arts en Algérie et le rendre ouvert et accessible au grand public.

Rôle et définition d'un centre des arts :

- **<u>Définition</u> :** Le centre constitue un espace d'expression culturelle et de diffusion de tous les éléments constitutifs du patrimoine culturel national et universel. A ce titre il développe des activités notamment dans les domaines des arts lyriques, audiovisuels, plastiques, dramatiques, chorégraphiques, artisanat traditionnel et la lecture publique.

La maison d'art et de la culture est un établissement à vocation socioculturelle qui a pour objectif de développer chez les citoyens et les jeunes en particulier le gout du travail culturel et artistique et encourager les initiatives dans le domaine des beaux-arts et motiver la recherche en activités artistiques.

- **<u>Rôle</u> :** Le centre consiste à initier **l'apprentissage**, **la découverte**, **la pratique** et donner les moyens d'expression personnelle dans les disciplines des **arts visuels**, **arts de la scène** et **la musique**.

C'est un espace public de création, d'échange et de diffusion de l'art. Dans ce cadre des rencontres publiques peuvent être organisées avec les artistes et acteurs de la vie culturelle et artistique.

Le centre dispose des galeries d'exposition présentant les travaux réalisés par les élèves et les artistes aussi.

2. Analyse d’exemples

Le centre d’art en Algérie :

Les différentes pratiques d’arts qui existent dans le monde que ce soit visuels, plastiques, arts de la scène ou la musique étaient dispersés dans multiples institutions et centres spécifiques (selon la fonction) jusqu’aux années 1980-1990 là où on assiste, en Europe et aux USA, à l’émergence d’un équipement qui englobe toutes les activités artistiques dans un seul bâtiment au service de l’ensemble de la communauté.

Par contre, en Algérie, ces pratiques restent toujours éparpillées dans quelques institutions d’apprentissage ou de création, une qui s’occupe de la musique (Les conservatoires de musique), une autre qui s’occupe des beaux-arts (écoles de beaux-arts).

Mais, ces dernières sont seulement dédiées à des catégories spécifiques de la société, comme les étudiants ou les artistes professionnels.

Pour cela notre objectif vise à : introduire le centre des arts en Algérie et le rendre ouvert et accessible au grand public.

Avant d’entamer notre projet de centre d’art on a commencé par faire une recherche sur cette thématique et pour cela, on a fait une lecture analytique d’un projet qui nous a inspiré : Le centre d’art de Bangkok en Thaïlande

Le centre d'art de Bangkok en Thaïlande

Un bâtiment d'art à usage multiple, magasins d'art, restaurant bibliothèque, boutiques et des espaces d'expositions.
Le projet est organisé autour d'un espace centrale, élément organisateur du centre, qui fait l'objet d'un hall d'accueil et d'orientation car il contient aussi les escaliers, moyen de circulation public entre les étages de magasins de boutiques d'art et d'atelier. Une rampe disposée sur l'élément centrale aussi termine le parcours du visiteur aux 3 derniers étages dédiés à l'exposition.

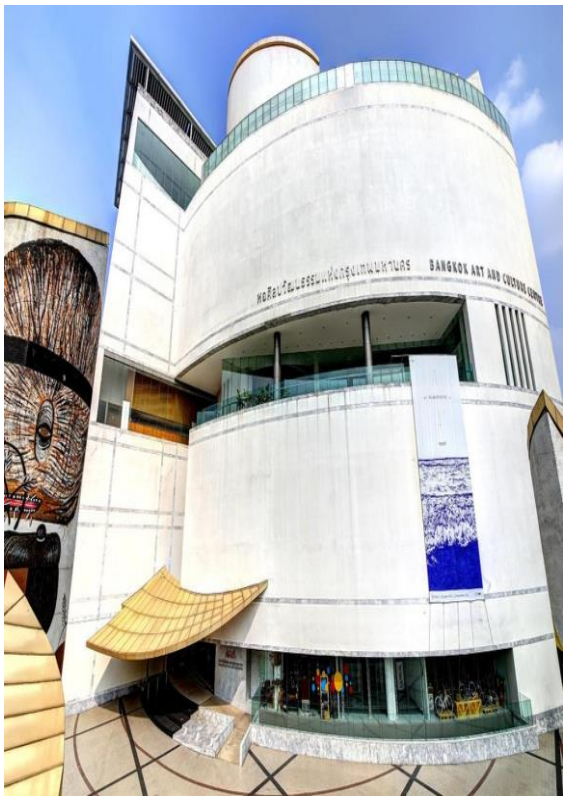

L'espace commercial est séparé de l'espace exposition par un étage réservé à l'administration au milieu du projet.

Un espace extérieur sur l'entrée du bâtiment est dédié aux activités de plein air, comme des concerts, projection de films ou encore exposition artistique en plein air.

Distribution :

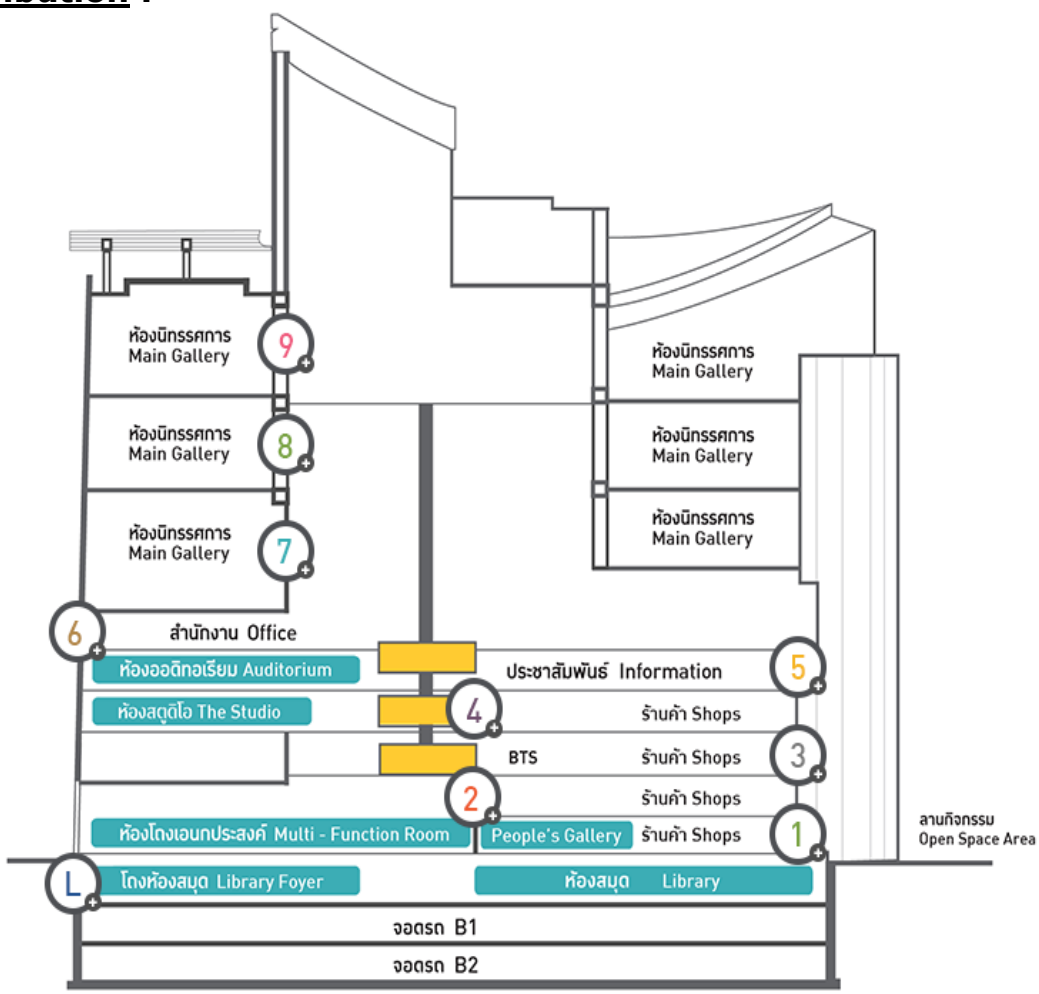

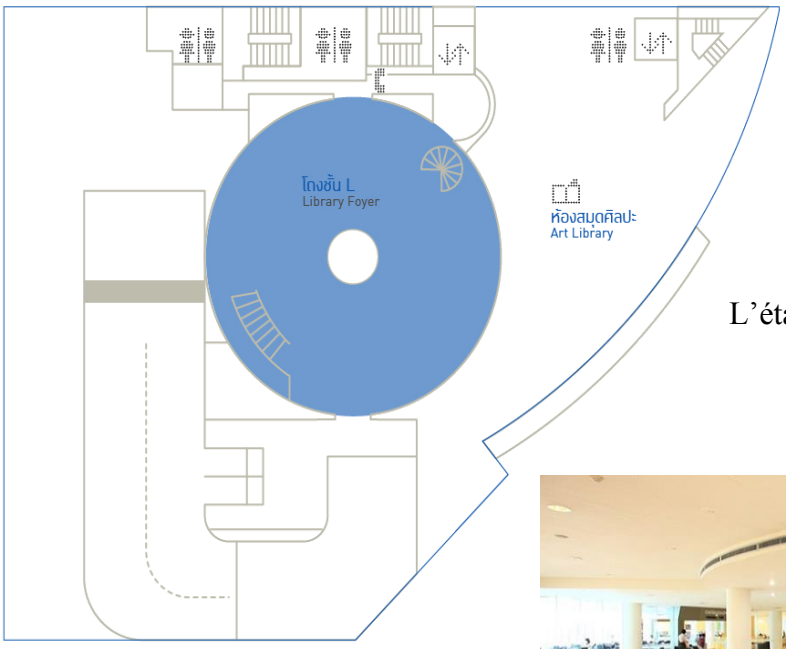

L'étage hall bibliothèque

Étages de magasins, une salle multifonctionnelle au 1er étage et un espace de stockage au 2ème étage

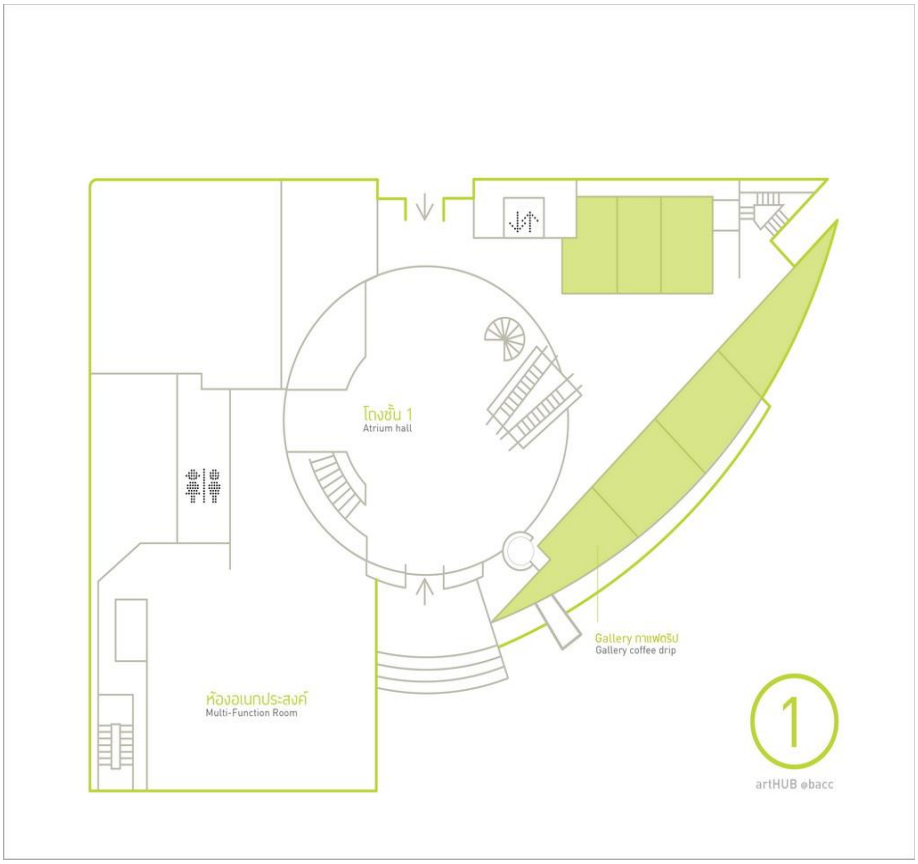

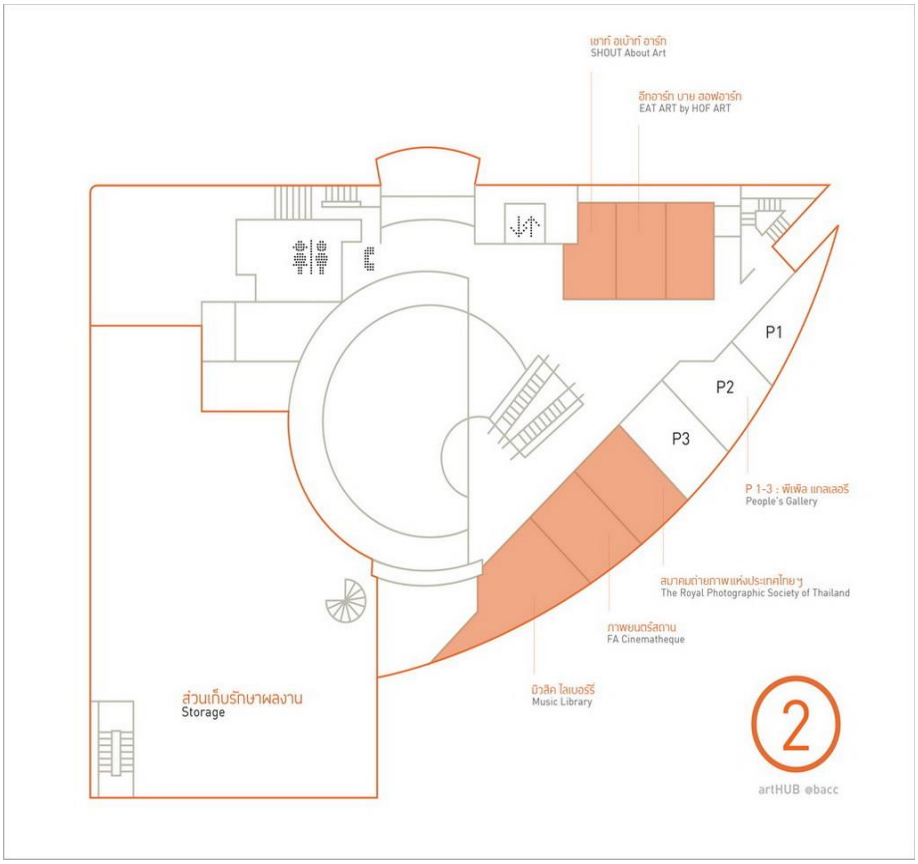

Les 3ème et 4ème étages sont dédiés au commerce, magasins et boutiques d'art

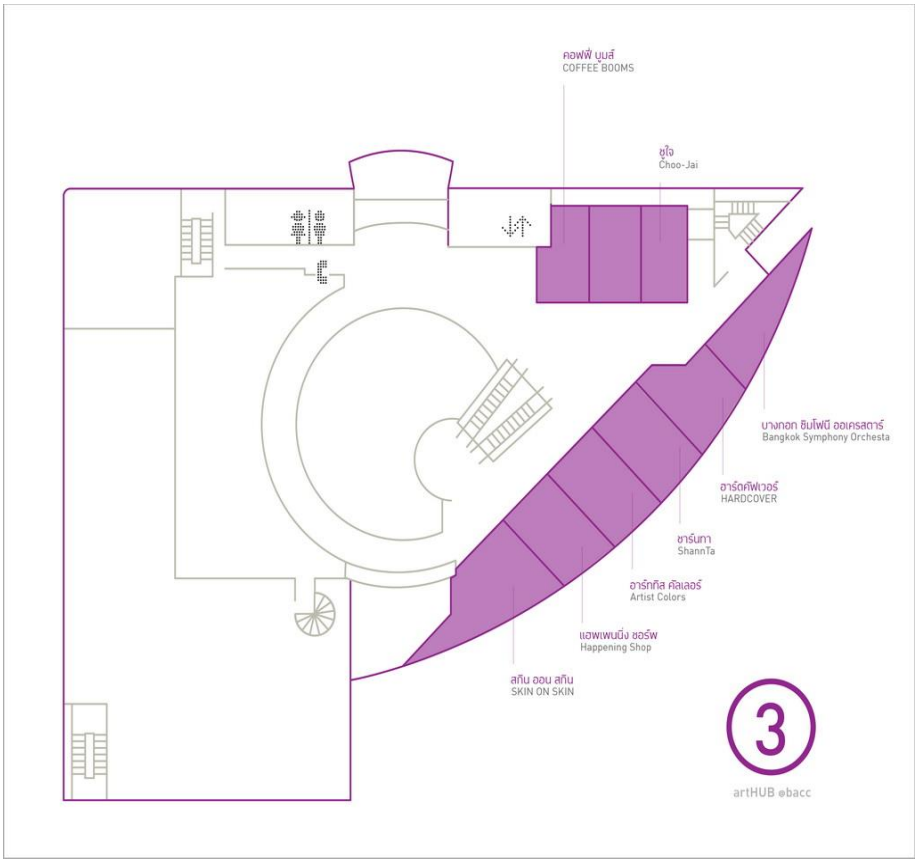

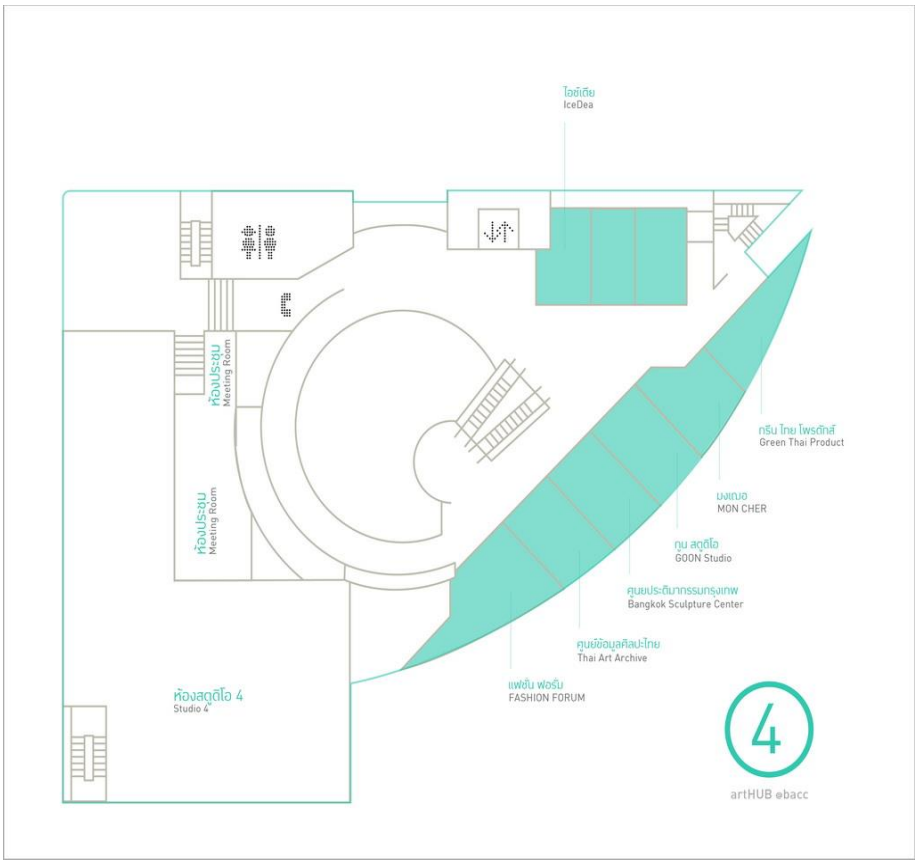

Le 5ème étage dispose d'un auditorium, le 6ème niveau quant à lui est réservé à l'administration

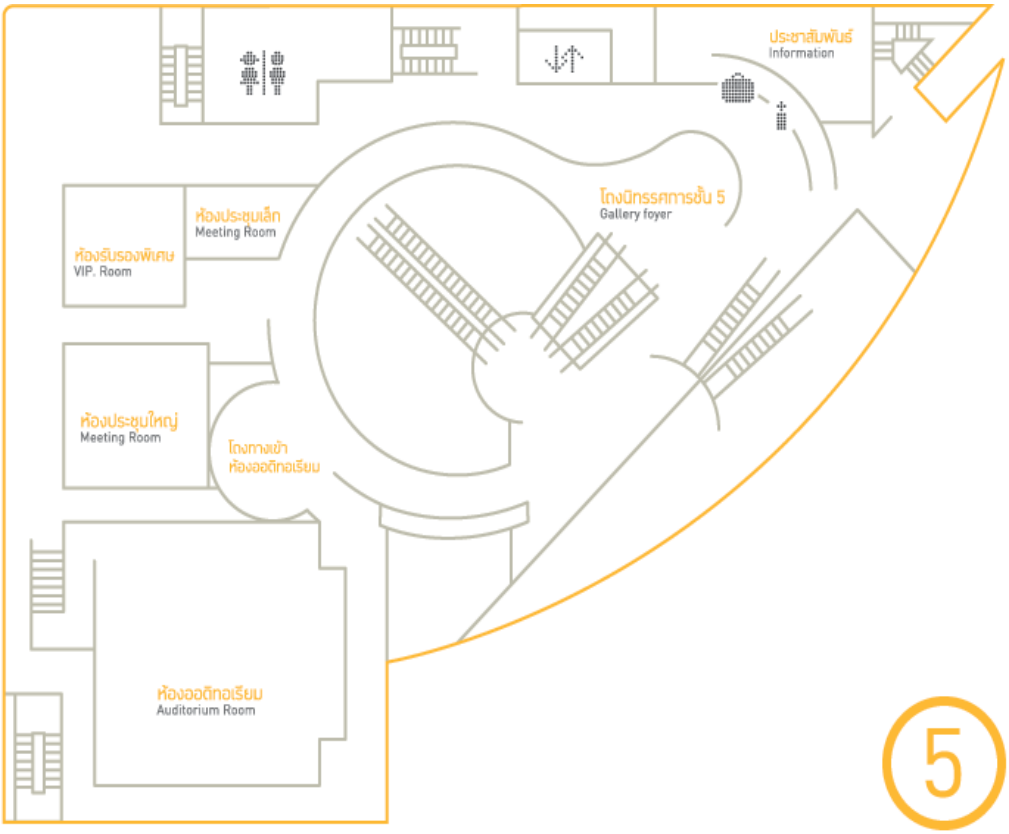

Le 7ème niveau est le début des 3 étages d'exposition

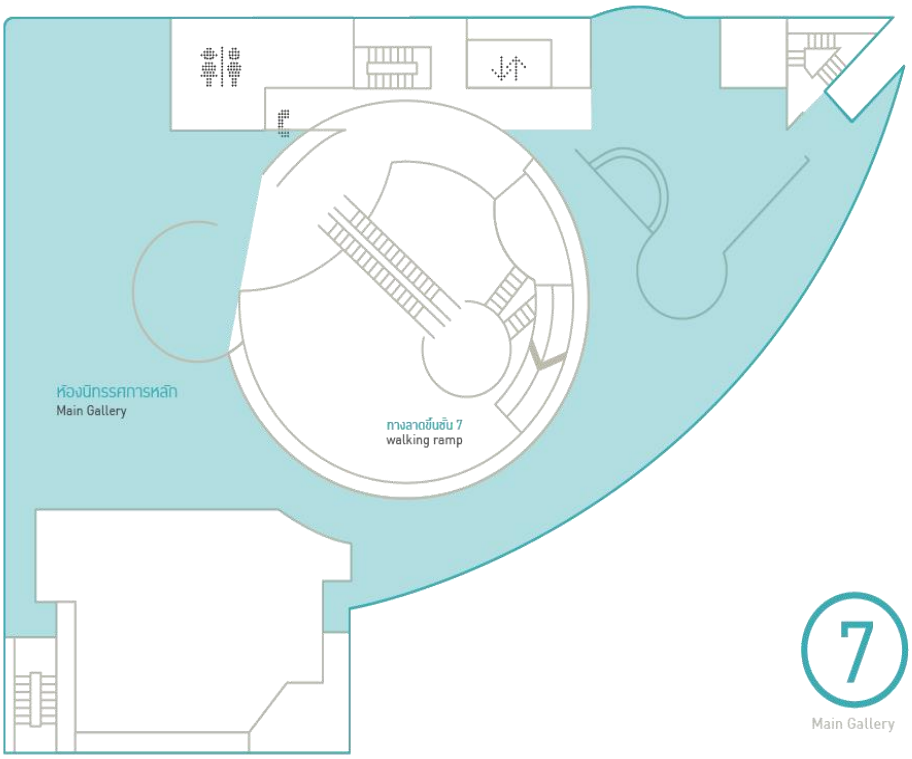

Espace ouvert d’exposition avec une circulation en rampe.

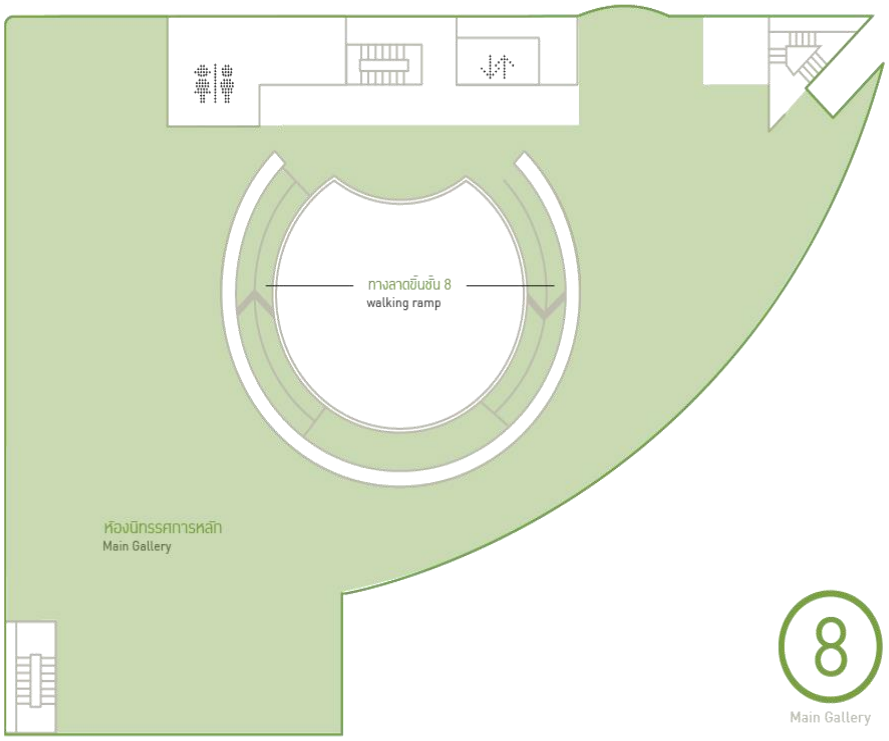

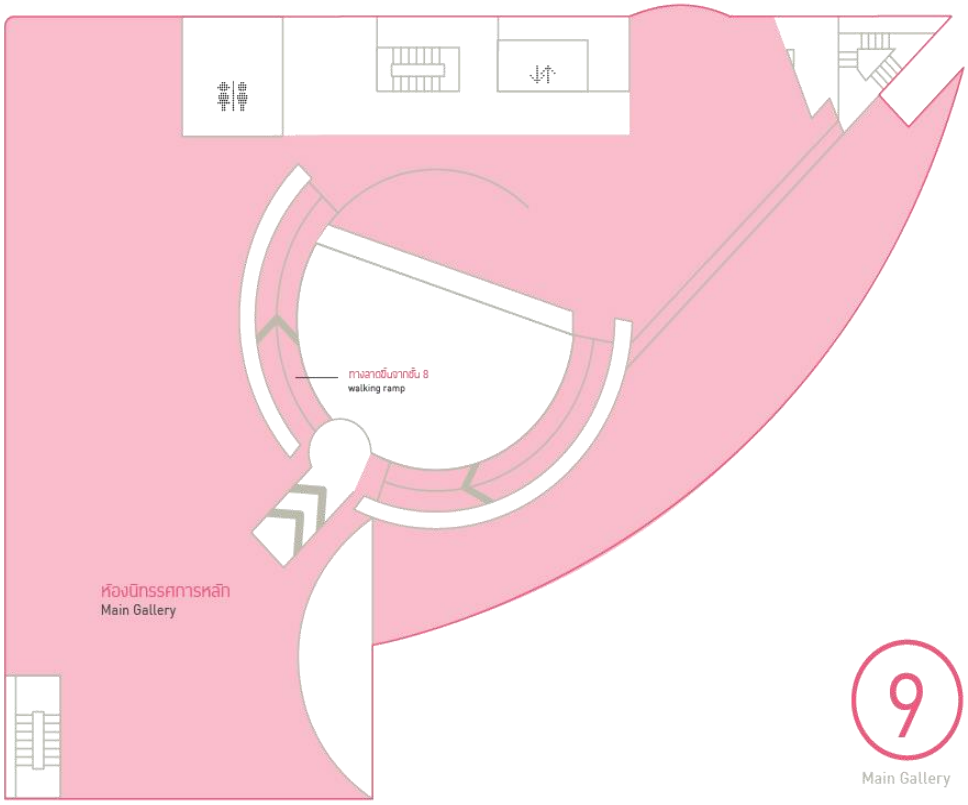

Ce qui fait l'originalité de ce projet est son organisation centrale autour d'un espace de distribution.

L'utilisation de rampes dans les espace d'exposition ce qui crée une balade architecturale qui donne une richesse considérable au projet.

La séparation des espaces bruyants commerciaux et les espaces calmes d'exposition avec un étage administratif

3. Le centre des arts

Suite à l'analyse thématique faite au préalable sur le centre d'art et en s'inspirant de celui-ci, on va introduire les éléments suivants dans notre conception architecturale :

- La séparation des deux fonctions distinctes privées et publiques, cela va se faire par un détachement (la terrasse) qui sera l'aboutissement du flux public et qui aura une vue panoramique sur le parc urbain occupant le centre de notre entité.
- Une rampe, qui sera le moyen de circulation principale de distribuant des différents planchers d'exposition, elle sera dédiée à la partie publique du projet.
- Et enfin une enveloppe opaque pour garder l'attention de nos visiteurs à l'intérieur de l'équipement.

Notre projet est constitué de deux bâtiments lié par le dernier niveau pour rappeler que c'est une seule et même œuvre

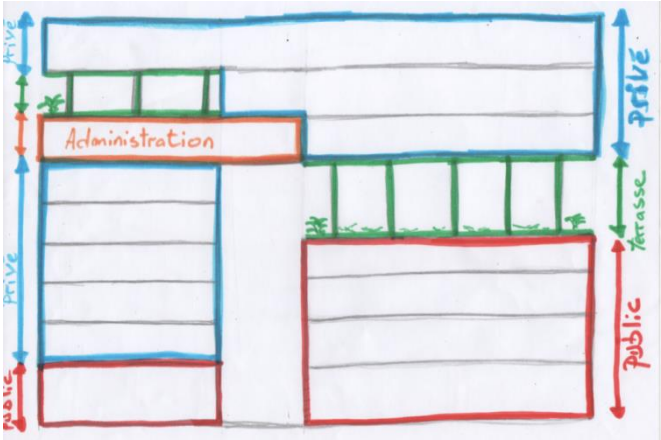

Coupe schématique de la distinction des différentes fonctions

Un centre d'art de R+7 :
(4 surfaces d'exposition, 1 terrasse qui créera un détachement et enfin 3 niveau dédiés à l'apprentissage)

Une résidence d'artiste de R+5 :
(1 cafétéria au RDC fonctionnelle avec l'esplanade, et 5 niveaux dédiés à la résidence)

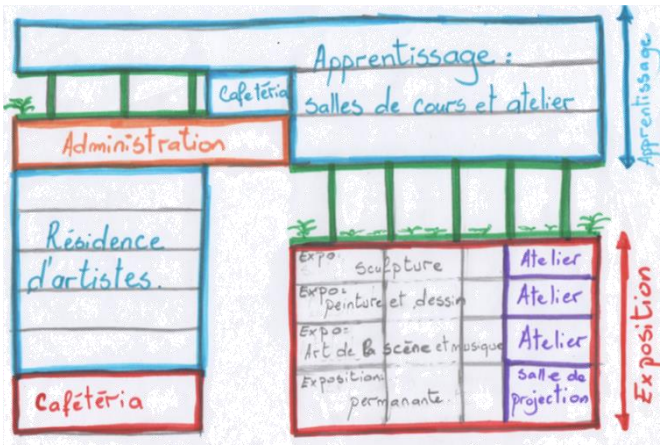

Coupe schématique de la répartition du programme dans le projet

Ces deux bâtiments seront liés par une fonction commune l'administration du projet.

<u>Système de distribution</u> :

Un centre d'art est un équipement public qui a comme fonction principale l'exposition c'est pourquoi l'élément primordiale dans son organisation est la circulation.

Pour une bonne circulation_nous avons opté pour une diversité de moyen de distribution en les distinguant par usagers

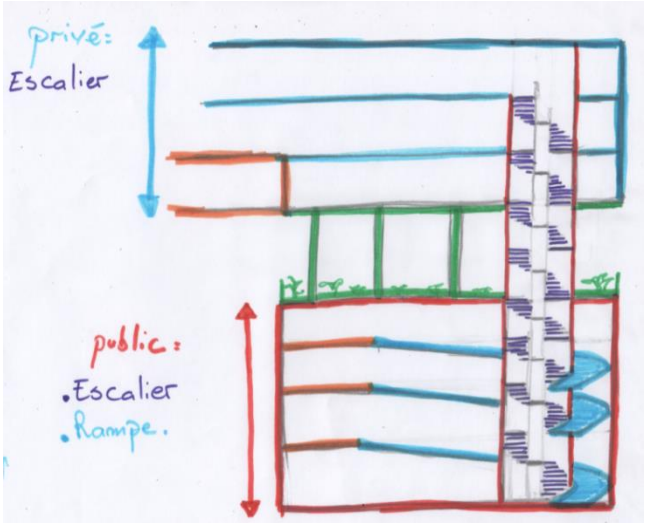

Schéma du principe de circulation

- **un ascenseur**
- **une rampe** : la rampe douce qui sera un moyen de circulation vertical public de 12% nous créera une balade architecturale à l'intérieur de notre projet ceci va nous matérialiser le parcoure des visiteurs à travers les différents espaces d'exposition.

Ce parcours desservira les 3 niveaux d'exposition.

Cette rampe aura une partie fermée qui jouira d'une exposition murale d'une part et elle donnera sur l'exposition permanente de l'autre, afin de laisser le visiteur dans l'ambiance artistique.

- Et une partie découverte vitré donnant sur le cœur de l'ilot

Ceci est fait afin de crée divers moments d'intérieurs et d'extérieurs dans le parcours du visiteur et le rendre plus intéressant.

Musée Guggenheim de New-York

- **les escaliers :** ces escaliers seront empruntés par tous les usagers :
  - Public vu qu'ils donneront sur les différents espaces d'exposition
  - Privée, car ils distribuent tout le bâtiment.

  Cet escalier sculptural fera partie de l'exposition, sa balustrade est matérialisée par des plantations le long de la rampe formant ainsi une ambiance floral dans la circulation des visiteurs, il sera munit de palier de repos original ça sera des airs de repos confortable et aménagé.

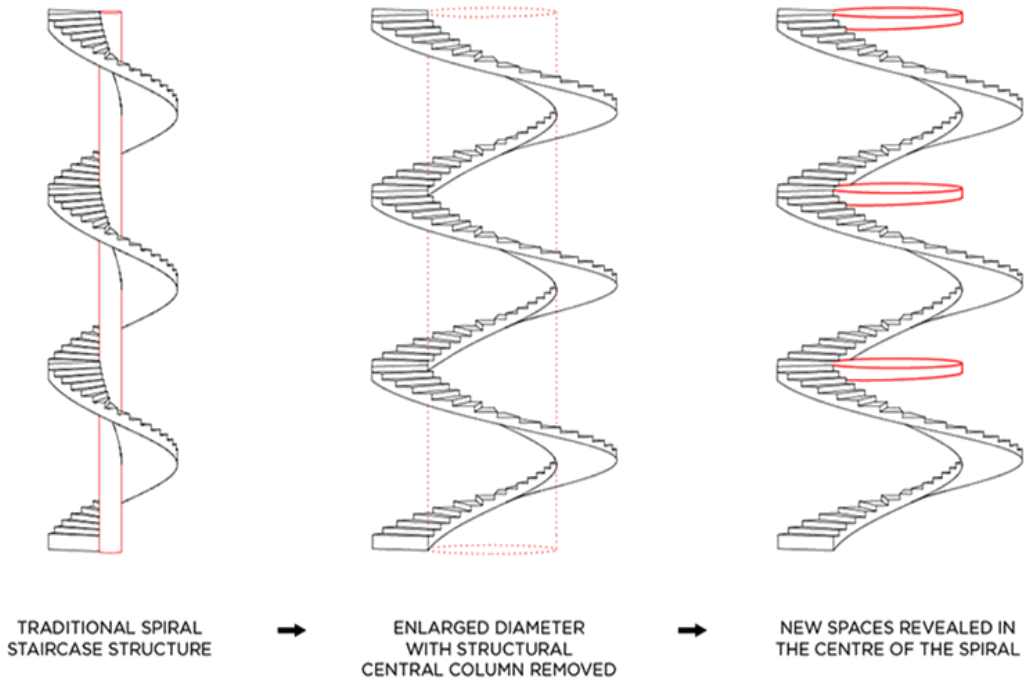

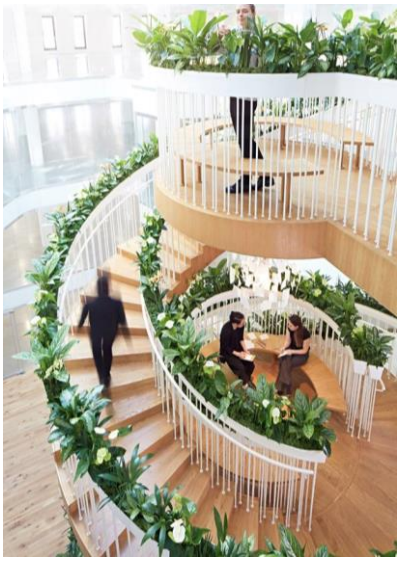

Référence : Un bâtiment à Soho Manhattan à New York

Principe de distribution intérieur :

Notre projet est constitué de deux bâtiments alignés a l'esplanade en dégageant un passage urbain entre eux qui incite le flux public à accéder au cœur de l'ilot, de même pour l'entrés de notre centre d'art.

- **L'entrée du centre d'art :** matérialisé par un dégagement qui permet une extension de l'esplanade sous le volume ce qui incite les gens à visiter notre projet.
- Une cafétéria sous la résidence d'artiste fonctionnelle avec l'esplanade
- Crée **une terrasse d'exposition** du côté du cœur de l'ilot pour contribuer à l'animation de ce dernier.

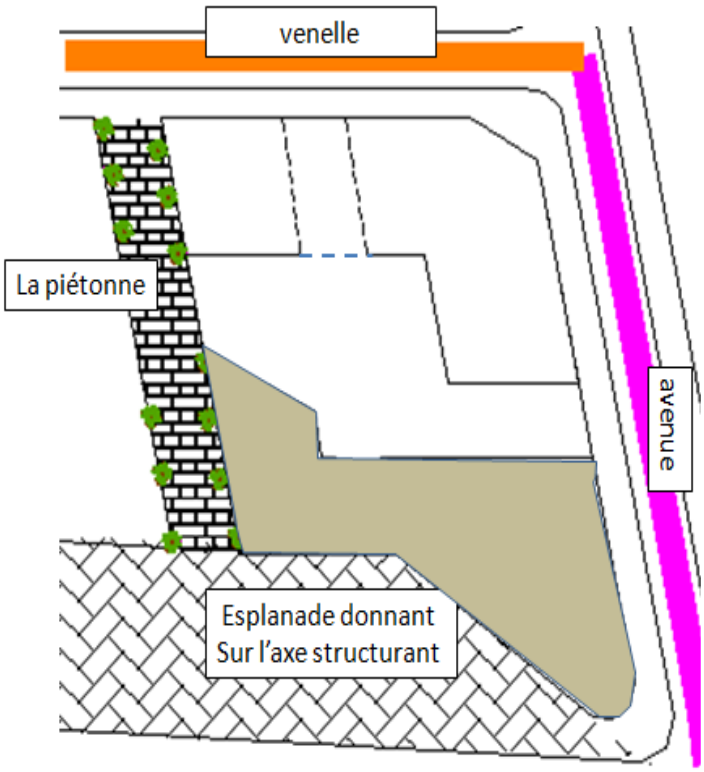

- **Circulation :** le visiteur disposera de 3 moyens de distributions dès son entrée :

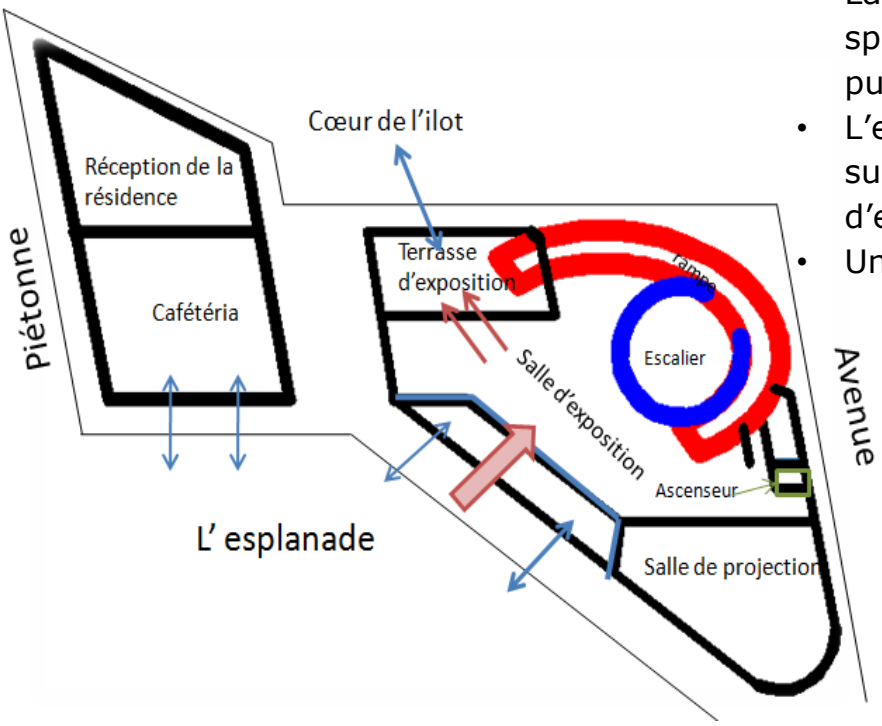

- La rampe, dédiée spécialement au public
- L'escalier donnant sur les espaces d'exposition
- Un ascenseur

<u>Schémas de distribution des différents niveaux</u> :

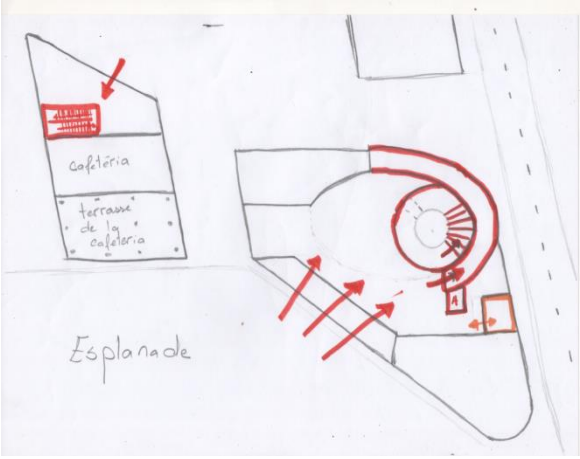

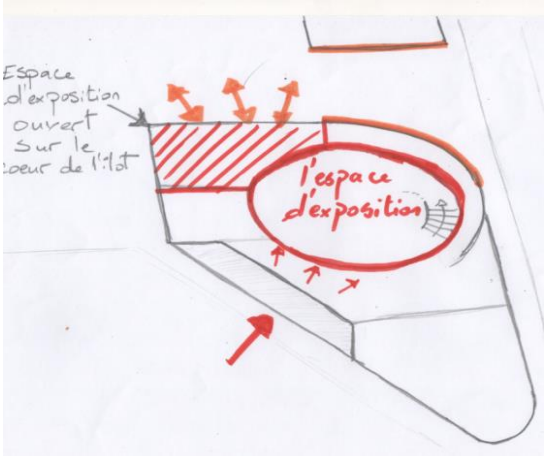

Schéma de distribution du RDC

Le RDC, début du parcours du visiteur, il disposera d'une réception et une orientation, ainsi qu'un espace central d'exposition permanente de 125m² de surface, ouvert sur les trois 1ers niveaux, créant ainsi une ambiance de curiosité aux visiteurs, qui les incitera à découvrir tout le bâtiment.

Pour cela, l'usager disposera de 3 moyens de circulation vertical (une rampe douce, un escalier confortable, ou encore un ascenseur).

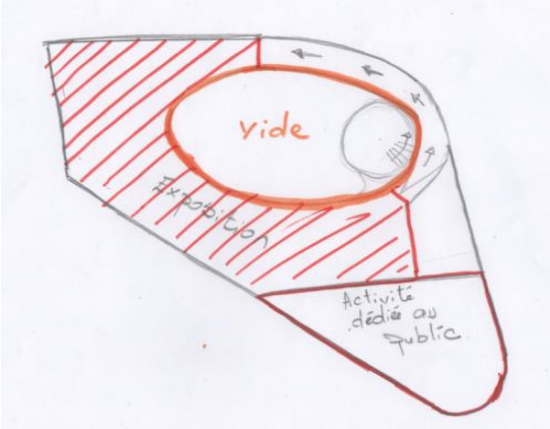

Schéma de distribution des niveaux d'exposition

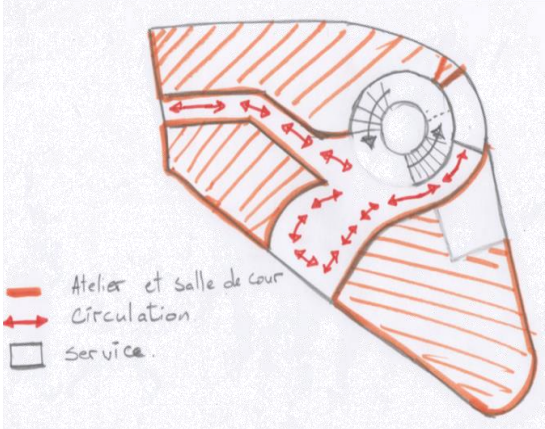

Schéma de distribution des niveaux d'apprentissage

Les 3 1ers niveaux d'exposition, de 260m² de surface seront distingués par thème d'exposition : musical et art de la scène,
Art visuel (peinture cinéma)
Poterie et sculpture.

Les 3 derniers niveaux de 300m² chacun seront destinés à l'apprentissage qui sera partagé selon les différents arts aussi.
Les escaliers aboutiront à un hall qui desservira les différents ateliers.

<u>Traitement de l'enveloppe</u> :

Notre projet se compose de deux volumes liés par un emboitement (fonctionnel et volumétrique), ils ont un espace de détachement, la terrasse ouverte sur l'extérieur permettant d'alléger l'ensemble.

Ce jeux de volume nous crée un rythme de plein et vide et le volume aura un important espace évidé, donc pour les ouvertures on va jouer avec de fines ouvertures en long sur l'enveloppe opaque cela va nous créer un jeu de lumière a l'intérieurs des espaces d'expositions.

Quant au volume haut dédié à l'apprentissage on aura le même type d'ouverture mais en jouant avec leurs dimensions (les ateliers auront besoin de plus de lumière).

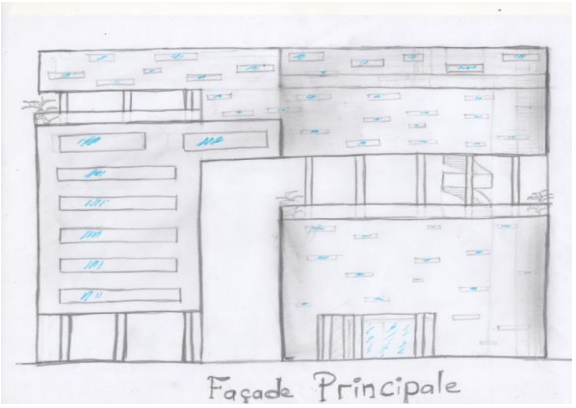

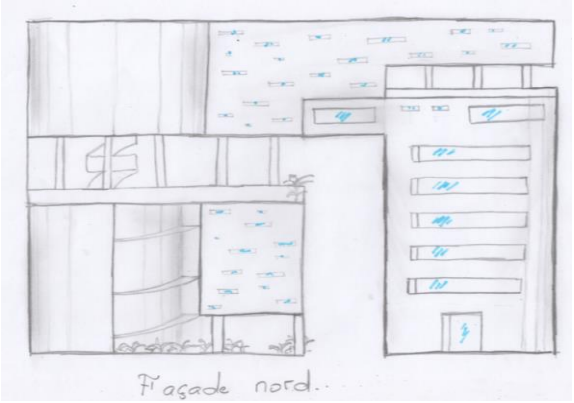

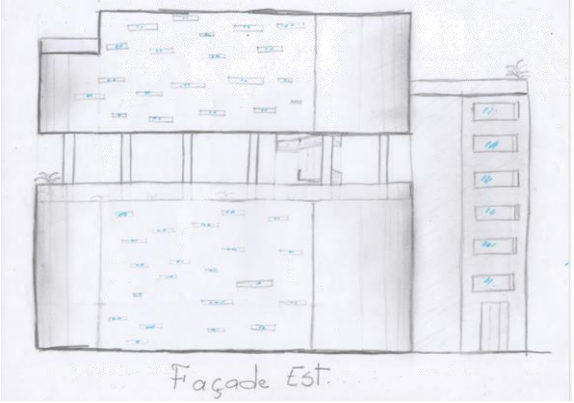

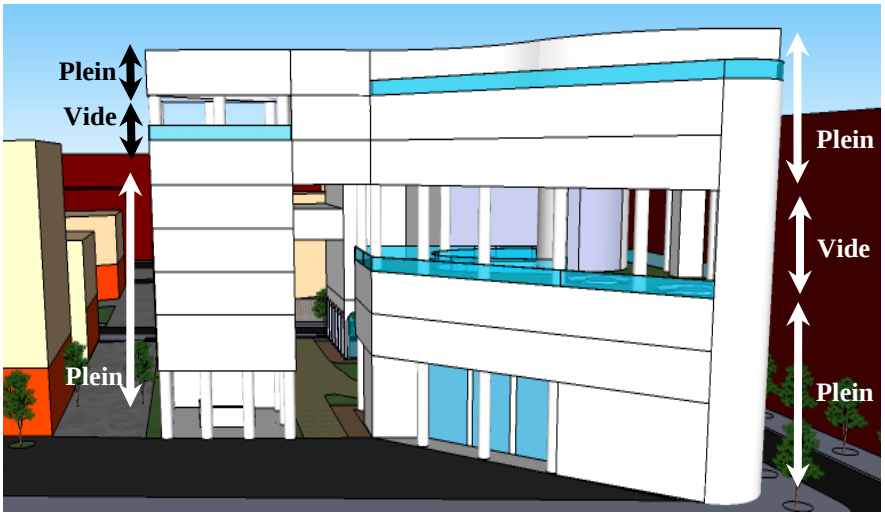

<u>Les façades</u> :

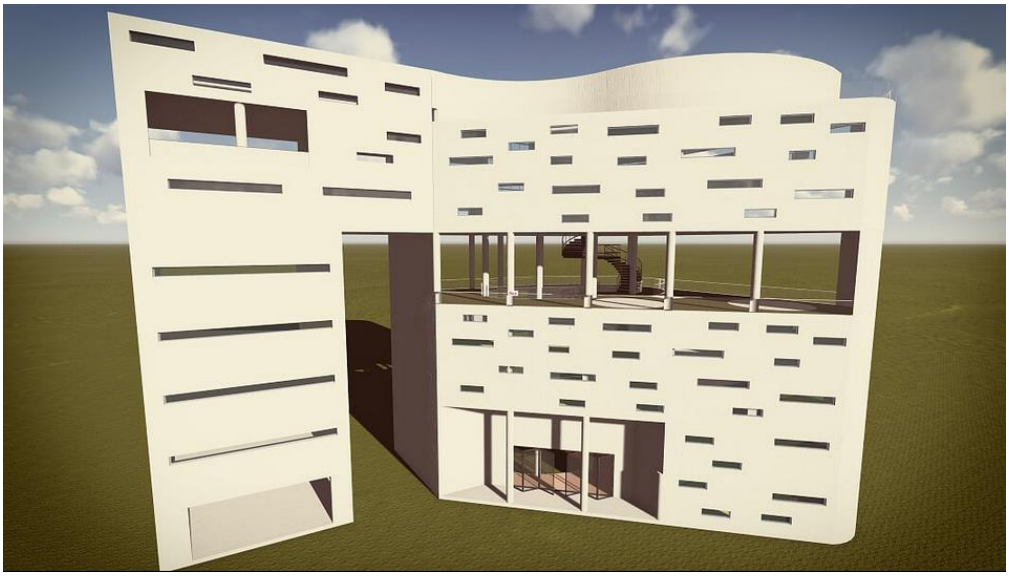

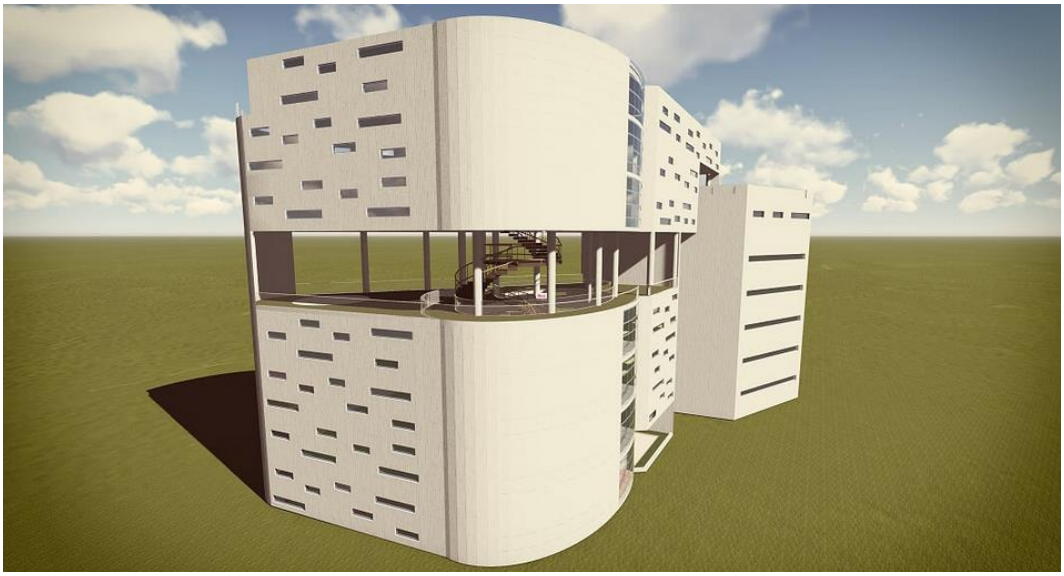

Croquis d'ambiance :

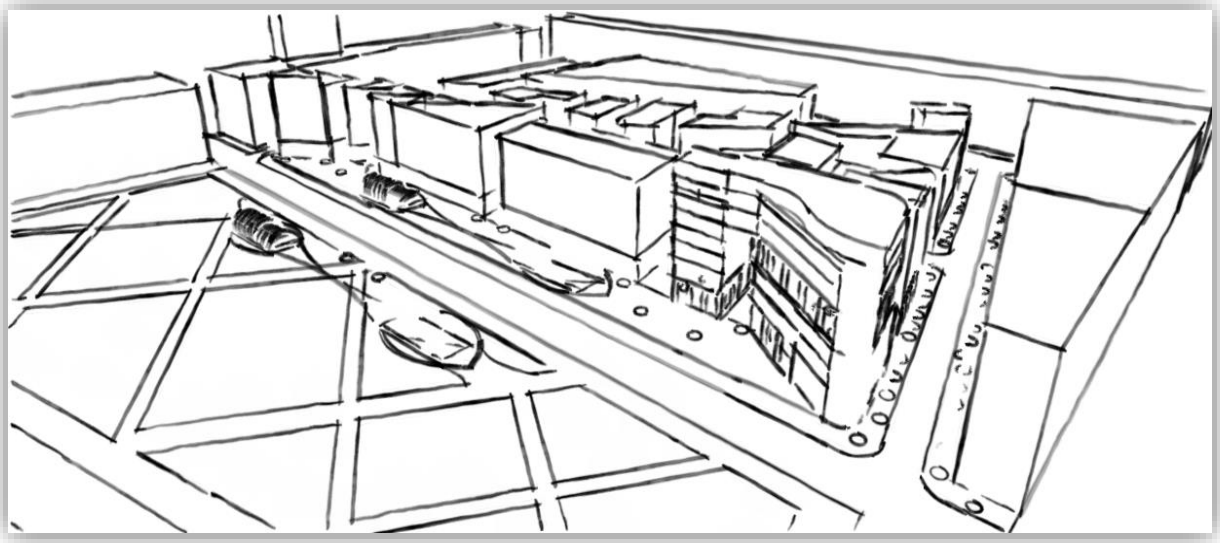

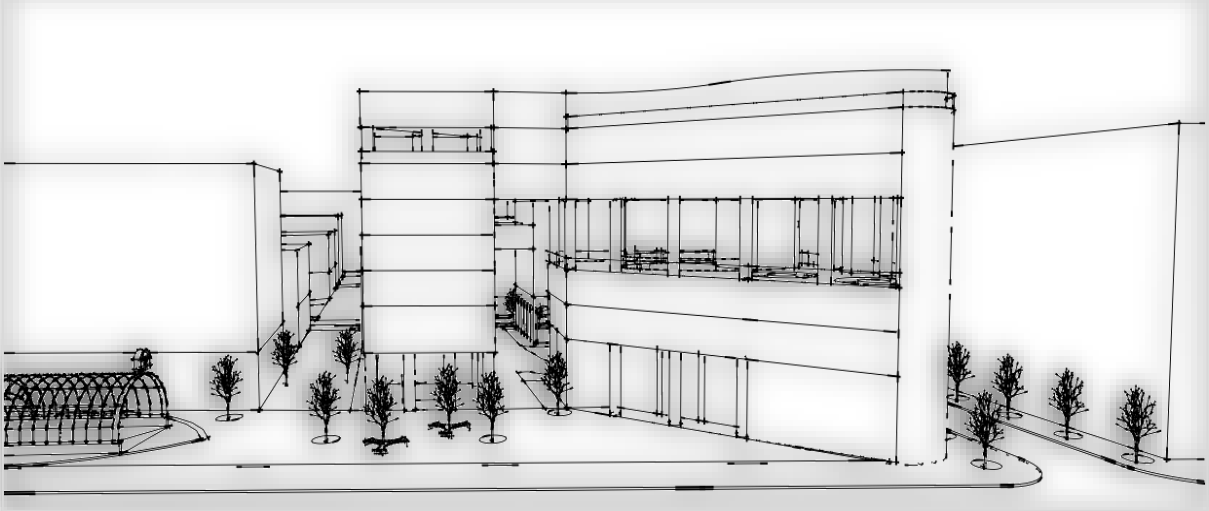

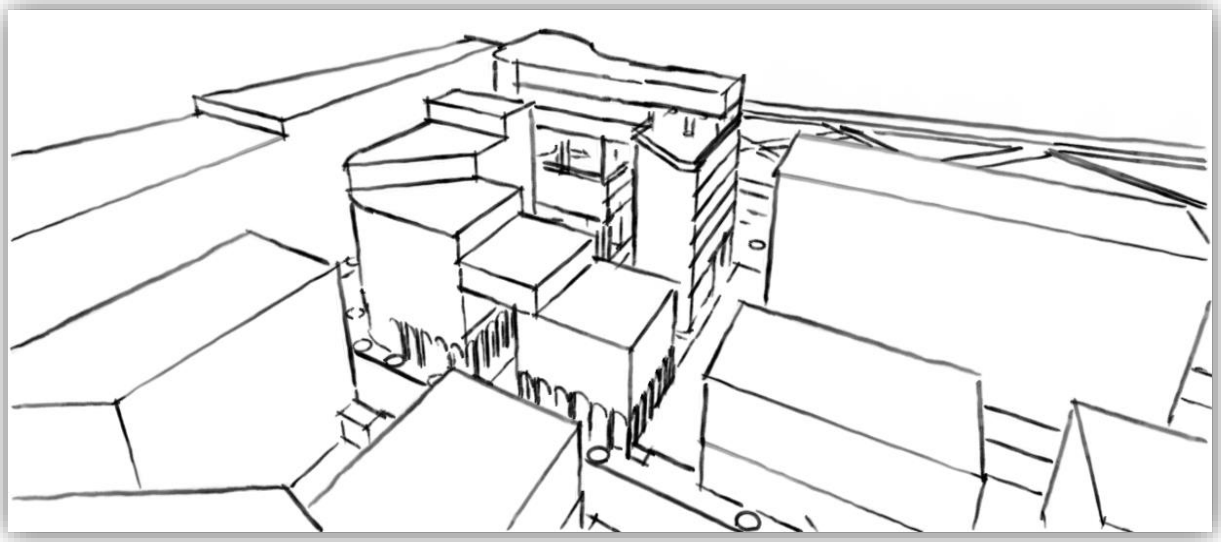

<u>Système structurel</u> :

La structure est considérée comme étant le squelette du bâtiment. On appelle structure, la manière dont sont disposés les éléments porteurs destinés à transmettre les charges reçues aux fondations.

Sa fonction primaire est d'assurer la stabilité et l'équilibre d'une construction. Le corps de bâtiment est composé de sept niveaux abritant des espaces d'expositions des ateliers, administration et résidence. Les deux fonctions ne demandent pas la même trame de structure.

- Le centre d'art sera organisé selon le noyau central, on utilisera des portiques en béton, qui nous permettront d'avoir de grande portées, l'idéal pour les salles d'exposition.

Des voiles seront disposés sur les parties arrondies du projet, et afin de supporter les charges appliquées par la rampe.

- Quant à la résidence d'artiste, elle sera construite avec une trame de 6X6m avec des portiques en béton.

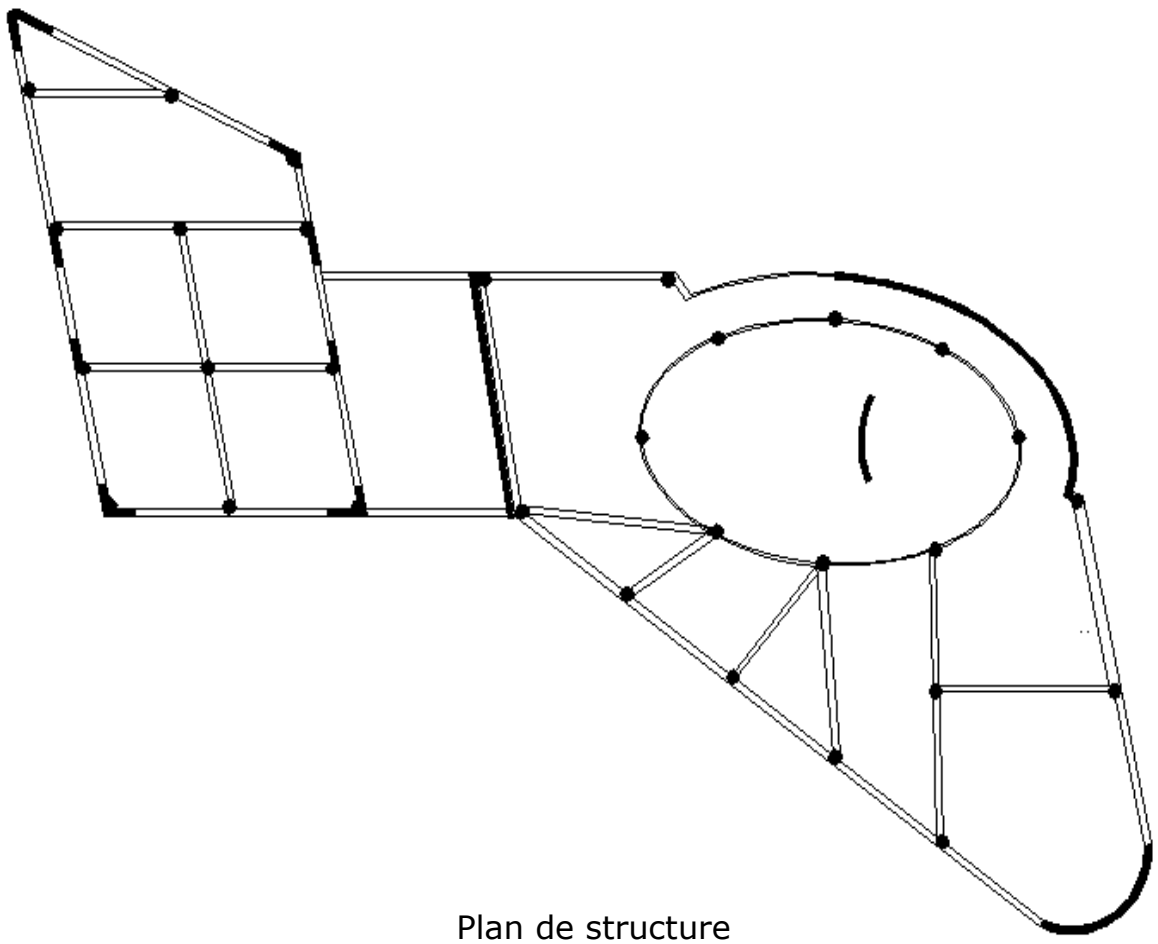

Plan de structure

ANNEXES

LE DOSSIER GRAPHIQUE